



## Assemblée des États Parties

Distr.: générale  
7 novembre 2012

FRANÇAIS  
Original: anglais

### Oncième session

La Haye, 14-22 novembre 2012

## Désignation des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures

### Note du Secrétariat

Par résolution ICC-ASP/9/Res.5<sup>1</sup>, l'Assemblée s'est félicitée du rapport<sup>2</sup> adopté par le Bureau conformément au paragraphe 25 de la résolution ICC-ASP/9/Res.3 et a adopté les recommandations qui y figurent. Elle a également demandé au Bureau de démarrer le processus de préparation de l'élection, par l'Assemblée des États Parties, des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge de la Cour pénale internationale, conformément au mandat de la Commission consultative.

Aux termes de l'alinéa 4 c) de l'article 36 du Statut de Rome :

« c) L'Assemblée des États Parties peut décider de constituer, selon qu'il convient, une commission consultative pour l'examen de candidatures. Dans ce cas, la composition et le mandat de cette commission sont définis par l'Assemblée des États Parties ».

Aux termes du cadre de référence de la Commission consultative sur l'examen des nominations :

« La Commission est composée de neuf membres, ressortissants des États Parties, désignés par consensus par l'Assemblée des États Parties sur recommandation de son Bureau (adoptée également par consensus) et reflétant les différents systèmes judiciaires du monde, ainsi qu'une représentation géographique équitable et une juste répartition entre les sexes, compte tenu du nombre d'États Parties au Statut de Rome<sup>3</sup> ».

A sa onzième réunion, le 1<sup>er</sup> mai 2012, le Bureau a fixé une période de présentation des candidatures de douze semaines, courant du 16 mai au 8 août 2012 (heure d'été des pays d'Europe centrale). Les États proposant une candidature ont été priés d'inclure une déclaration quant à la manière dont les candidats remplissent les critères définis dans le cadre de référence de la Commission consultative. A sa 14<sup>e</sup> réunion, le 9 juillet 2012, le Bureau a décidé d'étendre la période de présentation de candidatures automatiquement jusqu'au 31 août au cas où il n'y aurait pas de candidature de tous les groupes régionaux à la fin de la période de présentation des candidatures, le 8 août.

Également lors de sa 11<sup>e</sup> réunion, le Bureau a décidé de constituer un groupe de travail du Bureau, composé d'un membre pour chaque groupe régional, qui serait chargé

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, Onzième session, New York, 12 – 21 décembre 2011 (ICC-ASP/10/20), vol. I, part III, ICC-ASP/10/Res.5, par. 19.

<sup>2</sup> Rapport du Bureau sur l'établissement d'une Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge de la Cour pénale internationale (ICC-ASP/10/36).

<sup>3</sup> Ibid., annexe, par. 1.

d'identifier neuf candidats pour l'examen des candidatures par le Bureau et l'élection par l'Assemblée, et de veiller à ce que les conditions exigées dans le cadre de référence de la Commission sont respectés. Les membres suivants ont été désigné/nommés par le Bureau : le Brésil, la République tchèque, le Japon, l'Afrique du Sud et la Suisse.

Faisant suite à sa décision du 9 juillet 2012 relative à la prolongation automatique de la période de présentation des candidatures au 31 août 2012, le Secrétariat a transmis aux États la note verbale ICC-ASP/11/S/61, en date du 10 août 2012, les informant de la prolongation de la période de présentation des candidatures. Au 31 août 2012, 14 candidatures avaient été reçues pour neuf sièges à pourvoir.

Le Groupe de travail du Bureau a tenu quatre réunions, les 9, 16, 23 et 24 octobre 2012. Les recommandations du Groupe de travail sont reproduites dans le rapport du Groupe de travail sur la Commission consultative pour l'examen des nominations (ICC-ASP/11/47) du Bureau.

Les candidatures reçues par le Secrétariat sont contenues dans l'annexe à la présente note.

## Annexe

### Liste alphabétique des candidats (avec exposé des qualifications)

#### Sommaire

<i>Nom et nationalité</i>	<i>Page</i>
1. BRANT, Leonardo Nemer Caldeira (Brasil).....	4
2. FUKUDA, Hiroshi (Japon) .....	12
3. KIRSCH, Philippe (Canada) .....	14
4. MEIRE, Philippe (Belgique) .....	21
5. MYJER, Eqbert (Pays-Bas).....	23
6. NSEREKO, Daniel David Ntanda (Ouganda).....	26
7. PARKER, Kevin (Australie) .....	40
8. PETRIČ, Ernest (Eslovenia).....	43
9. PINTO, Mónica (Argentine) .....	46
10. POLITI, Mauro (Italie).....	53
11. PRANDLER, Árpád (Hongrie).....	59
12. SIMMA, Bruno (Allemagne) .....	62
13. SOCK, Raymond Claudius (Gambie) .....	65
14. STRADA-ROZENBERGA, Kristīne (Lettonie).....	70

## 1. BRANT, Leonardo Nemer Caldeira (Brasil)

(Original: anglais)

### Note verbale

L'ambassade de la République fédérative du Brésil présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, comme suite aux notes ICC-ASP/11/S/07 du 14 mai 2012 et ICC-ASP/11/S/61 du 10 août 2012, a l'honneur d'informer le Secrétariat que le Gouvernement du Brésil a décidé de présenter la candidature du professeur Leonardo Nemer Caldeira Brant à la Commission consultative pour l'examen des candidatures.

Le professeur Brant satisfait pleinement aux exigences d'admissibilité à l'élection comme membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures, en accord avec le mandat précisé dans la résolution ICC-ASP/10/Res.5. M. Brant est une personne éminente de bonne moralité et de compétence reconnue en droit international, comme le démontrent clairement ses antécédents professionnels et universitaires.

L'excellence de M. Brant dans le milieu universitaire a été reconnue sur la scène nationale et internationale. Il a publié de nombreux ouvrages sur le droit international, y compris les droits de l'homme et le droit pénal international. M. Brant est l'auteur de livres et d'articles en français, en anglais et en portugais, soit trois de ses quatre langues de travail. Il est actuellement professeur de droit international à deux grandes universités du Brésil et l'un des directeurs de la section brésilienne de l'Association de droit international. Il a également été professeur invité à l'Institut des Hautes Études Internationales – Université Panthéon-Assas Paris II et chargé de cours invité au Centre Lauterpacht à Cambridge.

M. Brant pratique le droit au Brésil, dans les domaines du droit international et constitutionnel. Il est président du Centre de droit international du Brésil et de l'Annuaire brésilien du droit international.

Pour toutes ces raisons, la République fédérative du Brésil recommande sans réserves la nomination du professeur Brant, car ses qualités enrichiront les très importants travaux de la Commission consultative pour l'examen des candidatures. Vous trouverez, ci-joint, le c.v. de M. Brant.

\* \* \*

### Exposé des qualifications

Nom : Leonardo Nemer Caldeira Brant

Date de naissance : 15 juillet 1966, Belo Horizonte, Minas Gerais, Brésil

### Études

- |      |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2000 | <p>Doctorat en droit international, Université Paris X – Nanterre, avec comme thèse « L'autorité de la chose jugée en droit international », qui a remporté le Prix du Ministère de la Recherche, Paris, France.</p> <p><i>Titulaire de subvention</i> du Conseil national pour le développement scientifique et technologique ( CNPq), Brésil.</p> |
| 1994 | <p>Maîtrise en droit, Université fédérale de Minas Gerais (UFMG), Brésil, avec comme thèse « Le droit au développement comme droit de l'homme ».</p> <p><i>Titulaire de subvention</i> du Conseil national pour le développement scientifique et technologique ( CNPq), Brésil.</p>                                                                 |
| 1991 | Maîtrise en droit, Université fédérale de Minas Gerais (UFMG), Brésil.                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| 1997 | D.E.S. en réforme des Nations Unies, Programme d'études des Nations Unies, Genève, Suisse.                                                                                                                                                                                                                                                          |
| 1996 | D.E.S. en droits de l'homme, Institut International des Droits de l'Homme, Strasbourg, France.                                                                                                                                                                                                                                                      |

- 1993 D.E.S. en droit international, Académie de droit international de La Haye, La Haye, Pays-Bas.
- 1991 D.E.S. en droits de l'homme, Institut interaméricain des droits de l'homme, San José, Costa Rica.

### **Expérience professorale et universitaire**

- Professeur de droit public international à l'Université fédérale de Minas Gerais, Brésil.
- Professeur de droit public international à l'Université pontificale catholique de Minas Gerais.
- Professeur invité à l'Université Caen Basse-Normandie, France (2007).
- Professeur invité à l'Institut des Hautes Études Internationales de l'Université Panthéon-Assas Paris II, France (2009).
- Chargé de cours invité au Centre Lauterpacht, Université Cambridge, R.-U. (2009).
- Professeur invité, *Gilberto Amado Memorial Lecture*, Commission du droit international, Nations Unies, « La portée du consentement comme fondement de l'autorité de la sentence de la Cour Internationale de Justice », Genève, Suisse (2011).
- Professeur invité au XXXVII<sup>e</sup> Cours sur le droit international, Organisation des États Américains (OÉA), Rio de Janeiro, Brésil (2010).
- Professeur invité à la 73<sup>e</sup> Conférence biennale de l'Association de droit international, « Où le Conseil de sécurité peut-il modifier les obligations des États Parties relativement aux droits de l'homme?, Innovation juridique, Opinio Juris et contrôle : Tensions entre politique et droit. » Rio de Janeiro, Brésil (2008).
- Professeur invité au Réseau franco-brésilien (Internationalisation du droit). Création d'un vocabulaire propre au droit international : Multilinguisme et pluralisme. São Paulo – Paris (2007).
- Professeur invité à la 5<sup>e</sup> Conférence sur le droit international, « L'influence croissante des organisations non-gouvernementales : chances et risques », Konrad Adenauer Stiftung, Cologne, Allemagne (2007).
- Professeur invité au 5<sup>e</sup> Congrès brésilien du droit international, « Justice et droit international : progrès et reculs », Curitiba, Brésil (2007).
- Conférencier à la 4<sup>e</sup> Réunion des cours suprêmes du Mercosur et pays associés, Brasilia, Brésil (2006).
- Professeur invité à l'Université de Dijon, « L'autorité des arrêts de la Cour internationale de Justice », Dijon, France (2003).
- Professeur invité au Cours de formation des diplomates, Ministère des relations extérieures, Brasilia, Brésil.

### **Expérience professionnelle**

- Fondateur et président du Centre du droit international (CEDIN – Brésil).
- Associé principal au cabinet d'avocats Nemer Caldeira Brant.
- Fondateur et président de l'Annuaire brésilien du droit international.
- Ancien conseiller juridique à la Cour internationale de justice (CIJ) (2003-2004).
- Président, Relations internationales, Association du barreau brésilien de Minas Gerais (OAB – MG).
- Conseiller juridique à la 73<sup>e</sup> Réunion de l'Institut de Droit International (IDI), Santiago, Chili, 2007.
- Directeur de la section brésilienne de l'Association de droit international (ADI-Brésil). Fondateur et président du Cours d'hiver sur le droit international, Belo Horizonte, Brésil. Conseiller en affaires étrangères, Hôtel de ville de Belo Horizonte (1994-1995) (2005-2009). Doyen de la faculté de droit de l'Université UNA.

Membre du conseil consultatif, Konrad Adenauer Stiftung, Brésil.

### **Comités éditoriaux**

Annuaire brésilien du droit international (BYIL).

Revue de la Faculté de droit de Minas Gerais – Université pontificale catholique de Minas Gerais.

Revue de l'École de droit – Université fédérale de Minas Gerais.

Revue électronique du droit international – Centre du droit international.

### **Prix et distinctions professionnels et universitaires**

Médaille *Inconfidência*, Gouvernement de l'état de Minas Gerais, Brésil (2006). Membre honorifique de l'Académie de lettres juridiques de Minas Gerais (2004).

Personnalité juridique de l'année, Association brésilienne des femmes dans les carrières juridiques (2002).

Thèse gagnante du Prix de subvention du Ministère de la Recherche – Département Sciences de la Société de la République Française (2001).

Mention honorable, compétition de mémoires, Association du barreau interaméricain (1991).

### **Langues de travail**

Portugais (langue maternelle)

Anglais

Français

Espagnol

### **Liste partielle de publications**

#### *Livres publiés/en collaboration*

BRANT, L. N. C.; LAGE, D. A.; CREMASCO, S.S. *Direito Internacional Contemporâneo*. Ed. Juruá, Curitiba. 2011. 872p.

BRANT, L. N. C. *Comentário à Carta das Nações Unidas - artigo por artigo*. Ed. Cedin, Belo Horizonte. 2008. 1340p.

BRANT, L. N. C. *A Corte Internacional de Justiça e a Construção do Direito Internacional*. Ed. Cedin, Belo Horizonte. 2005. 1291p.

BRANT, L. N. C. *L'autorité de la chose jugée en droit international public*. Ed. LGDJ, Paris. 2004. 396p.

BRANT, L. N. C. *O Brasil e os novos desafios do direito internacional*. Ed. Forense, Rio de Janeiro. 2004. 712p .

BRANT, L. N. C. *Direito e Terrorismo: Os impactos do terrorismo na Comunidade internacional e no Brasil - Perspectivas jurídico-políticas*. Ed. Forense, Rio de Janeiro. 2002. 570p .

BRANT, L. N. C. *A autoridade da coisa julgada no direito internacional público*. Ed. Forense, Rio de Janeiro. 2002. 510p .

#### *Collection : Comprendre le droit international*

GRIBEL, G. F.; BRANT, L. N. C. *Para Entender As Cortes Domésticas e a Garantia do Cumprimento do Direito Internacional*. , 2011.

REIS, O. D. R.; BRANT, L. N. *Para Entender As Origens do Mercosul - A Construção da Ordem Política no Cone Sul*. Juruá, 2011.

Zahredinne, D.; LASMAR, J. M.; BRANT, L. N. C.; TEIXEIRA, R. C. *Para Entender O Oriente Médio*. Juruá, 2011.

BRANT, L. N. C.; SILVA, C. V. *Para Entender A Cidadania na União Européia*. Juruá, 2011.

BRANT, L. N. C.; DINIZ, P.I.R. Para Entender A tutela internacional dos direitos autorais na era digital. Belo Horizonte: Del Rey, 2010.

BRANT, L. N. C.; LAGE, T.A.; CREMASCO, S.S. Para Entender A Arbitragem comercial nacional e internacional. Belo Horizonte: Del Rey, 2010.

BRANT, L. N. C.; ALBERTINA, M.L. Para Entender O sistema de soluções de controvérsias multilateral da OMC. Belo Horizonte: Del Rey, 2010.

BRANT, L. N. C. Para Entender A Convergência entre práticas humanitárias e segurança internacional. Belo Horizonte: Del Rey, 2010.

BRANT, L. N. C. Para Entender o Direito Ambiental Internacional. Ed. Belo Horizonte: Del Rey, 2009. 130p.

BRANT, L. N. C.; PEREIRA, L. D. D. Para Entender o Direito Internacional dos Refugiados. Ed. Belo Horizonte: Del Rey, 2009. 148p.

BRANT, L. N. C.; VIEIRA, D.R. Para Entender a Sociedade Civil e o Direito Internacional. Ed. Belo Horizonte: Del Rey, 2009.

BRANT, L. N. C.; BARROS, M. A. E. Para Entender A Atuação Internacional dos Governos Subnacionais. Ed. Belo Horizonte: Del Rey, 2009. 149p.

BRANT, L. N. C.; ÁVILA, Rafael; RANGEL, L. A. Para Entender a Guerra e o Direito Internacional. Ed. Belo Horizonte: Del Rey, 2008. 164p.

BRANT, L. N. C.; JAPIASSÚ, C.E. Para Entender o Direito Penal Internacional. Ed. Belo Horizonte: Del Rey, 2008. 134p.

BRANT, L. N. C.; RAMOS, L.; JESUS, D. S. V.; MARQUES, S. F. Para Entender a União Européia e os Estudos de Integração Regional. Ed. Belo Horizonte: Del Rey, 2008. 145p.

BRANT, L. N. C.; LAGE, D. A. Para Entender a Jurisdicionalização do Direito Internacional. Ed. Belo Horizonte: Del Rey, 2008. 194p.

BRANT, L. N. C.; MACEDO, L. A. Para Entender o Fundo Monetário Internacional e seus Acordos Stand-By. Ed. Belo Horizonte: Del Rey, 2007. 123p.

BRANT, L. N. C. Para Entender o Direito das Relações Diplomáticas. Belo Horizonte: Del Rey, 2007. 201p.

BRANT, L. N. C.; BARRAL, W. Para Entender o Comércio Internacional. Ed. Belo Horizonte: Del Rey, 2007. 154p.

BRANT, L. N. C.; CARNEIRO, C.S. Para Entender o Direito da Integração Regional. Ed. Belo Horizonte: Del Rey, 2007. 189p.

BRINA, M. M. C.; LIMA, R. M.; BRANT, L. N. C. Para entender o Tribunal Penal Internacional. Ed. Belo Horizonte: Del Rey, 2006. 210p.

BRANT, L. N. C.; BORGES, L. E. Para Entender o Direito Internacional Humanitário. Ed. Belo Horizonte: Del Rey, 2006. 182p.

BRANT, L. N. C.; LASMAR, J. M.; CASAROES, Guilherme Stolle Paixão e Casarões. Para Entender a Organização das Nações Unidas. Ed. Belo Horizonte: Del Rey, 2006. 214p.

BRANT, L. N. C.; GODINHO, F. O. Para Entender a Proteção Internacional dos Direitos Humanos. Ed. Belo Horizonte: Del Rey, 2006. 188p.

#### *Chapitres de livres publiés*

BRANT, L. N. C.; LEITE, F. M. Terrorismo Internacional e os Desafios para o Direito Internacional. In: Leonardo Nemer Caldeira Brant; Délber Andrade Lage; Suzana Santi

Cremaasco. Direito Internacional Contemporâneo. Direito Internacional Contemporâneo. Curitiba: Juruá, 2011, p. 815-839.

BRANT, L. N. C. Eficácia e coerção: uma análise sobre o Sistema de Garantia do cumprimento das normas jurídicas internacionais. In: Leonardo Nemer Caldeira Brant;

Délber Andrade Lage; Suzana Santi Cremasco. *Direito Internacional Contemporâneo. Direito Internacional Contemporâneo*. 22ed. Curitiba: Juruá, 2011, p. 467-510.

BRANT, L. N. C.; LEITE, F. M. *Terrorismo Internacional e os Desafios para o Direito Internacional*. In: Reginaldo Mattar Nasser. *Novas Prespectivas sobre os Conflitos Internacionais. Novas Prespectivas sobre os Conflitos Internacionais*. São Paulo: UNESP, 2010, p. 65-75.

BRANT, L. N. C. . *O processo de revisão da sentença perante a Corte Internacional de Justiça à luz de suas últimas decisões (Iugoslávia v. Bósnia e El Salvador v. Honduras)*. In: Paulo Borba Casella; André de Carvalho Ramos. (Org.). *Direito Internacional: Uma Homenagem a Adherbal Meira Mattos. Direito Internacional: Uma Homenagem a Adherbal Meira Mattos*. São Paulo: Quartier Latin, 2010, v. , p. 179-202.

BRANT, L. N. C. ; FRANCO, K. M. . *Artigo 5º, Parágrafos 1º ao 3º*. In: Paulo Bonavides; Jorge Miranda; Walber de Moura Agra. (Org.). *Comentários à Constituição Federal de 1998. Comentários à Constituição Federal de 1998*. 1ªed.Rio de Janeiro: Forense, 2009, v. 1, p. 327-338.

BRANT, L. N. C. . *O Processo de Revisão da Sentença perante a Corte Internacional de Justiça à Luz de suas Últimas Decisões (Iugoslávia vs. Bósnia e El Salvador vs. Honduras)*. In: CASELLA, Paulo Borba; RAMOS, André de Carvalho. (Org.). *Direito Internacional: Homenagem a Adherbal Meira Mattos. Direito Internacional: Homenagem a Adherbal Meira Mattos*. 1ªed.São Paulo: Quartier Latin, 2009, v. único, p. 179-202.

BRANT, L. N. C. ; SOARES, Larissa Campos de Oliveira . *A Internacionlização dos Direitos Humanos e a Ordem Constitucional*. In: VIEIRA, José Ribas. (Org.). *20 Anos da Constituição Cidadã de 1988. 20 Anos da Constituição Cidadã de 1988*. 1ed.Rio de Janeiro: Forense, 2008, v. I, p. 457-482.

BRANT, L. N. C. ; VIEIRA, D.R. . *Artigo 33*. In: BRANT, L.N.C.. (Org.). *Comentário à Carta das Nações Unidas. Comentário à Carta das Nações Unidas*. 1ed.Belo Horizonte: Cedin, 2008, v. 1, p. 505-521.

BRANT, L. N. C. ; VIEIRA, D.R. . *Artigos 92 a 96*. In: BRANT, L.N.C.. (Org.). *Comentário à Carta das Nações Unidas. Comentário à Carta das Nações Unidas*. 1ed.Belo Horizonte: Cedin, 2008, v. 1, p. 1099-1156.

PROENÇA JR, D. ; ROCHA, A J R ; BRIGAGAO, C. ; DINIZ, E ; RESENE, P. E. A. ; MOREIRA, F. K. ; BRANT, L. N. C. . *Terrorismo Internacional: A Guerra Preventiva e a Desconstrução do Direito Internacional*. In: BRIGAGÃO, Clóvis; PROENÇA Jr, Domicio. (Org.). *O Brésil e os Novos Conflitos Internacionais. O Brésil e os Novos Conflitos Internacionais*. Rio de Janeiro: Gramma, 2006, v. , p. 139-167.

BRANT, L. N. C. . *L'autorité des arrêts de la Cour Internationale de Justice*. In: Charalambos APOSTOLIDIS. (Org.). *Les arrêts de la Cour internationale de Justice. Les arrêts de la Cour internationale de Justice*. Dijon: Éditions Universitaires de Dijon, 2006, v., p. 141-168.

BRANT, L. N. C. . *Medidas preventivas e de combate ao terrorismo implementadas nos fóruns internacionais e possíveis implicações para o Brésil*. In: Presidência da República, Gabinete de

Segurança Institucional, Secretaria de acompanhamento e estudos institucionais. (Org.). *Encontro de Estudos Terrorismo. Encontro de Estudos Terrorismo*. Brasília: Secretaria de Acompanhamento e Estudos Institucionais da Presidência da República, 2006, v. , p. 74-87.

BRANT, L. N. C. . *O terrorismo internacional e os impasses do Direito Internacional*. In: Marcelo Campos Galuppo. (Org.). *O Brésil que queremos reflexões sobre o Estado Democrático de Direito. O Brésil que queremos reflexões sobre o Estado Democrático de Direito*. Belo Horizonte: Editora PUC Minas, 2006, v. 1, p. 377-410.

BRANT, L. N. C. . *A res judicata na Corte Interamericana de Direitos Humanos*. In: Renato Zerbini Ribeiro Leão. (Org.). *Os rumos do direito internacional dos direitos humanos - Ensaio em homenagem ao Professor Antônio Augusto Cançado Trindade. Os rumos do direito internacional dos direitos humanos - Ensaio em homenagem ao Professor Antônio*

Augusto Cançado Trindade. 1ed.Porto Alegre: Sergio Antônio Fabris Editor, 2005, v. 2, p. 393-424.

BRANT, L. N. C. . O Tribunal Penal Internacional como Agente Jurisdicional no Combate ao Terrorismo. In: Kai Ambos; Carlos Eduardo Adriano Jupiassú. (Org.). Tribunal Penal Internacional: Possibilidades e Desafios. Tribunal Penal Internacional: Possibilidades e Desafios. 1ed.Rio de Janeiro: Lumen-juris, 2005, v. 1, p. 149-161.

BRANT, L. N. C. . L'Article 12 de La Charte des Nations Unies. In: Jean-Pierre Cot; Alain Pellet; Mathias Forteau. (Org.). La Charte des Nations Unies - Commentaire article par article. La Charte des Nations Unies - Commentaire article par article. 3ed.Paris: Economica, 2005, v. 1, p. 683-690.

BRANT, L. N. C. . A competência da Corte Internacional de Justiça na busca de uma paz durável. In: Leonardo Nemer Caldeira Brant. (Org.). O Brésil e os novos desafios do direito internacional. O Brésil e os novos desafios do direito internacional. 1ed.Rio de Janeiro: Forense, 2004, v. , p. 39-92.

BRANT, L. N. C. . O sistema de proteção internacional dos direitos humanos. In: Carlos A. Canêdo da Silva; Érica A. Costa. (Org.). Direito internacional moderno: Estudos em homenagem ao Prof. Gerson de Brito Mello Boson. Direito internacional moderno: Estudos em homenagem ao Prof. Gerson de Brito Mello Boson. 1ed.Belo Horizonte: Mandamentos, 2004, v. , p. 117-165.

BRANT, L. N. C. . O direito internacional e terrorismo internacional: novos desafios à construção da paz. In: Clóvis Brigagão e Domicio Proença Jr. (Org.). Paz e terrorismo. Paz e terrorismo. Rio de Janeiro: Hucitec, 2004, v. , p. 179-196.

BRANT, L. N. C. . Os efeitos da sentença da Corte Internacional de Justiça. In: José Adercio Leite Sampaio. (Org.). Jurisdição constitucional e direitos fundamentais. Jurisdição constitucional e direitos fundamentais. 1ed.Belo Horizonte: Del Rey, 2003, v. 1, p. 495-537.

BRANT, L. N. C. . O duplo grau de jurisdição no direito internacional penal. In: Antonio Celso alves Pereira, Celso D. de Albuquerque Mello. (Org.). Estudos em homenagem a Carlos Alberto Menezes Direito. Estudos em homenagem a Carlos Alberto Menezes Direito. 1ed.Rio de Janeiro: Editora Renovar, 2003, v. 1, p. 399-422.

BRANT, L. N. C. . A Proteção Internacional dos Direitos Humanos. In: PUC-Minas. (Org.). Direitos Humanos e Direitos dos Cidadãos. Direitos Humanos e Direitos dos Cidadãos. 1ed.Belo Horizonte: PUC-Minas, 2001, v. 2, p. 83-102.

BRANT, L. N. C. . La Rareté de l'Intervention du Juge International au Plan Universel. In: Olivier Audéoud; Géraud de la Pradelle; Habibi Gherari. (Org.). Traité de Droit de l'Economie

Internationale. Traité de Droit de l'Economie Internationale. 1ed.Paris: Pedone, 2000, v. , p. 432-443.

BRANT, L. N. C. . Les Voies de Recours. In: Hervé Ascencio; Alain Pellet. (Org.). Traité de Droit International Pénal - Le Droit International face aux crimes. Traité de Droit International Pénal - Le Droit International face aux crimes. 1ed.Paris: Pedone, 2000, v. , p. 855-866.

#### *Articles de revues scientifiques*

BRANT, L. N. C. ; LAGE, D. A. . A Natureza Normativa da Ordem Jurídica Internacional. Anuario brasileiro de direito internacional, v. 2, p. 73-89, 2011.

BRANT, L. N. C. ; ROTA, M. . La réforme du Conseil de sécurité: ses perspectives en Amérique du Sud. L'Observateur des Nations Unies, v. 24, p. 127-152, 2010.

BRANT, L. N. C. ; LAGE, D. A. . O Aumento do Número de Órgãos Judiciais Internacionais e suas Repercussões para a Sociedade Internacional. Anuario brasileiro de direito internacional, v. V, p. 155-206, 2010.

BRANT, L. N. C. ; SOARES, Larissa Campos de Oliveira . A inter-relação entre o Direito Internacional dos Direitos Humanos e o Direito Internacional Humanitário na perspectiva

universal e interamericana. Anuario de Derecho Constitucional Latinoamericano, v. I, p. 603-620, 2009.

BRANT, L. N. C. ; VIEIRA, D.R. . A Corte Internacional de Justiça: Papel e Perspectivas Atuais. Cadernos ADENAUER (São Paulo), v. 3, p. 141-158, 2009.

BRANT, L. N. C. ; VIEIRA, D.R. . Os Desafios da Corte Internacional de Justiça na Atualidade. Anuario brasileiro de direito internacional, v. 1, p. 113-125, 2009.

BRANT, L. N. C. ; LAGE, D. A. . The Growing Influence of Non-Governmental Organizations: Chances and Risks. Anuário Brasileiro de Direito Internacional, v. 1, p. 79-93, 2008.

BRANT, L. N. C. ; PEREIRA, L. D. D. . O Conflito de Competência entre a Assembléia Geral e o Conselho de Segurança à Luz do Artigo 12, Parágrafo 1º da Carta das Nações Unidas. Revista da Faculdade de Direito da Université fédérale de Minas Gerais (Impresso), v. 53, p. 219-236, 2008.

BRANT, L. N. C. . O processo de revisão da sentença perante a Corte Internacional de Justiça à luz de suas últimas decisões (Iugoslávia vs. Bósnia e El Salvador vs. Honduras). Anuário Brasileiro de Direito Internacional, v. 2, p. 132-152, 2007.

BRANT, L. N. C. . Le rapport entre l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité à la lumière de l'article 12, paragraphe 1, de La Charte des Nations Unies. Anuário Brasileiro de Direito Internacional, v. 1, p. 38-44, 2006.

BRANT, L. N. C. . Terrorismo internacional: a guerra preventiva e a desconstrução do direito internacional. Revista Brasileira de Estudos Políticos, Belo Horizonte, v. 90, p. 199-237, 2005.

BRANT, L. N. C. . O Conflito de competência entre a Assembléia Geral e o Conselho de Segurança à Luz do Artigo 12, parágrafo 1.º da Carta das Nações Unidas. Revista Brasileira de Estudos Políticos, Belo Horizonte - MG, v. 92, p. 135-148, 2005.

BRANT, L. N. C. . O recurso no direito internacional penal: jurisdição complementar ou concorrente?. Revista da Faculdade de Direito. Université fédérale de Minas Gerais, Belo Horizonte, v. 44, p. 217-239, 2004.

BRANT, L. N. C. . L'autorité de la chose jugée et la révision devant la Cour internationale de Justice à la lumière des derniers arrêts de celle-ci (Yougoslavie c. Bosnie et El Salvador c. Honduras. Annuaire français de droit international, Paris, v. XLIX, n.XLIX-2003, p. 248-265, 2004.

BRANT, L. N. C. . A Guerra no Iraque e a desconsideração do Direito Internacional. Revista da Faculdade de Direito de Conselheiro Lafaiete, v. 3, p. 100-102, 2003.

BRANT, L. N. C. . O Direito ao Desenvolvimento como Direito Humano. Revista Brasileira de Estudos Políticos, Belo Horizonte-MG, v. 81, n.julho/95, p. 91-118, 1995.

BRANT, L. N. C. . A Integração Econômica da América Latina-Perspectivas de Futuro. Revista de Informação Legislativa, Brasília-DF, v. 29, n.114, p. 463-472, 1992.

BRANT, L. N. C. . O Ideal de Justiça. Jornal da Ordem dos Advogados do Brasil, Belo Horizonte-MG, n.Jan/92, p. 6-6, 1992.

BRANT, L. N. C. . A Participação da Indústria no Desenvolvimento Socioeconômico do Brasil. Revista Jurídica Mineira, Belo Horizonte-MG, v. 81, n.Dez/91, p. 18-40, 1991.

*Œuvres complètes publiées dans le cadre des travaux de conférences*

BRANT, L. N. C. ; LAGE, D. A. . The growing influence of non-governmental organizations: chances and risks. In: Conferência da Associação Americana de Direito Internacional Privado (ASADIP), 2011. Conferência da Associação Americana de Direito Internacional Privado (ASADIP), 2010.

BRANT, L. N. C. . A Formulação da Política Agrícola na União Européia. In: XVI Congresso Nacional do Conselho Nacional de Pesquisa e Pós-Graduação em Direito, 2007, Belo Horizonte. Anais do XVI Congresso Nacional do Conselho Nacional de Pesquisa e Pós-Graduação em Direito, 2007.

BRANT, L. N. C. ; PEREIRA, L. D. D. ; BARROS, M. A. E. . Sistema Africano de Proteção dos Direitos Humanos. In: XVI Anal do Congresso Nacional do CONPEDI, 2007, Belo Horizonte. Sistema Africano de Proteção dos Direitos Humanos, 2007.

BRANT, L. N. C. . O Direito Internacional e o Terrorismo. In: O Brésil e os novos desafios do direito internacional, 2002, Belo Horizonte. Faculdade de direito da UFMG, 2002.

BRANT, L. N. C. . O Direito Internacional em transição. In: Estratégias de Relações Internacionais, 2002, Rio de Janeiro. Anais da Universidade Cândido Mendes, 2002.

BRANT, L. N. C. . O Papel da Justiça nas Relações Internacionais. In: I Congresso de Direito, Comércio e Relações Internacionais - O Brésil e sua Inserção na Atual Conjuntura Internacional, 2002, Ribeirão Preto. Anais da Universidade de Ribeirão Preto - UNAERP, 2002.

BRANT, L. N. C. . Processo Constitucional, Direitos Fundamentais e Globalização. In: Jurisdição Constitucional e Direitos Fundamentais, 2001, Belo Horizonte. Anais da Procuradoria da República, 2001.

BRANT, L. N. C. . O Direito Internacional em Transição. In: Semana de Seminários Jurídicos, 2001, Uberaba. Anais da Universidade de Uberaba, 2001.

BRANT, L. N. C. . História do Direito Internacional da Antiguidade à 1917. In: Boletim da Sociedade Brésileira de Direito Internacional, 1992, Brasília. Boletim da Sociedade Brésileira de Direito Internacional. Brasília-DF, 1992. v. 81. p. 258-259.

\* \* \*

## 2. FUKUDA, Hiroshi (Japon)

(Original: anglais)

### Note verbale

L'Ambassade du Japon aux Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à la note ICC-ASP/11/S/07 du 14 mai 2012, a l'honneur de faire savoir au Secrétariat que le Gouvernement japonais a décidé de présenter la candidature de M. Hiroshi Fukuda, ancien juge de la Cour suprême du Japon, à l'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures aux fonctions de juge, qui aura lieu au cours de la onzième session de l'Assemblée des États Parties à La Haye du 14 au 22 novembre 2012.

Le curriculum vitae de M. Hiroshi Fukuda ainsi qu'un énoncé de ses qualifications sont joints à la présente note.

\* \* \*

### Exposé des qualifications

Nom : Hiroshi Fukuda  
 Date de naissance : 2 août 1935  
 Sexe : Masculin  
 Nationalité : Japonaise

### Poste actuel

Conseil pour le cabinet d'avocats Nishimura et Asahi (depuis 2006).

### Postes précédents

Juge de la Cour suprême du Japon.

Ministre adjoint des affaires étrangères, Ministère des affaires étrangères.

Ambassadeur du Japon en Malaisie.

Directeur général, Bureau des traités, Ministère des affaires étrangères.

### Éducation

1996 *Carleton College* (Docteur honoraire en droit).  
 1962 Faculté de droit de l'Université de Yale (Maîtrise en droit).  
 1960 Université de Tokyo (Diplôme en droit privé) (Licence en droit).  
 1959 Université de Tokyo (Diplôme en droit public) (Licence en droit).

### Expérience professionnelle

2012 Administrateur, *Nippon Music Foundation*.  
 2012 Différends relatifs aux investissements (CIRDI).  
 2010 Administrateur, *Kajima Institute of International Peace*.  
 2009 Directeur principal, Barreau du Japon.  
 2008 Président, comité échanges internationaux, Barreau du Japon.  
 2006 Vérificateur interne, *Tokio Marine Holdings, Inc.*  
 1995-2005 Juge à la Cour suprême du Japon.  
 1993-1995 Ministre adjoint des affaires étrangères, Ministère des affaires étrangères.  
 1990-1993 Ambassadeur du Japon en Malaisie.  
 1989-1990 Directeur général, Bureau des traités, Ministère des affaires étrangères.  
 1986-1987 Assistant exécutif du Premier Ministre Nakasone.

- 
- 1985-1986 Directeur général adjoint, Bureau des affaires asiatiques, Ministère des affaires étrangères.
- 1983-1985 Directeur, Division du personnel, Secrétariat du Ministre, Ministère des affaires étrangères.

- 
- 1980-1983 Conseiller, Ambassade du Japon aux États-unis d'Amérique.
- 1978-1980 Directeur, première Division Amérique du nord (affaires politiques avec les États-Unis et le Canada), Bureau des affaires américaines, Ministère des affaires étrangères.
- 1976-1978 Directeur, deuxième Division Amérique du nord (affaires économiques avec les États-Unis et le Canada), Bureau des affaires américaines, Ministère des affaires étrangères.
- 1975-1976 Directeur, deuxième Division des organisations internationales (affaires liées à l'OCDE), Bureau des affaires économiques, Ministère des affaires étrangères.

**Publications**

- Novembre 2009 Article "*Why Are There So Many Hereditary Politicians in Japan?*"  
[Pourquoi les politiciens héréditaires sont-ils si nombreux au Japon ?]  
*Asia-Pacific Review*, volume 16 (2), p. 1 à 14.

**Distinction honorifique**

- Avril 2007 Grand Cordon de l'Ordre du Soleil levant.

**Langues**

Anglais (courant)

Japonais (langue maternelle)

---

\* \* \*

### 3. KIRSCH, Philippe (Canada)

(Original: anglais)

#### Note verbale

L'Ambassade du Canada au Royaume des Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat of de l'Assemblée des États Parties et a l'honneur de se référer à la décision du Bureau de l'Assemblée des États Parties, prise à sa onzième réunion, le 1<sup>er</sup> mai 2012, concernant l'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures, qui se tiendra à la onzième session de l'Assemblée.

Le Gouvernement du Canada a l'honneur de proposer la candidature du juge Philippe Kirsch, Conseiller de la Reine, à l'élection de la Commission consultative pour l'examen des candidatures. Le juge Kirsch a été juge de la Cour pénale internationale de 2003 à 2009 et le premier Président de la Cour. Avant d'être juge de la Cour pénale internationale, le juge Kirsch a exercé la fonction de Président du Comité plénier de la Conférence diplomatique des plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une Cour criminelle internationale (la Conférence de Rome), ainsi que de Président de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale. Le curriculum vitae du juge Kirsch est joint à la présente note.

Le juge Kirsch remplit les critères énoncés aux paragraphes a), b) et c) de l'article 36 du Statut de Rome. Il est membre du barreau de la Province du Québec et a été nommé *Queen's Counsel* (Conseiller de la Reine) en 1988. Il jouit d'une haute considération morale, il est connu pour son impartialité et son intégrité et réunit les qualifications requises pour l'exercice des plus hautes fonctions judiciaires au Canada. Le juge Kirsch est une sommité dans le domaine du droit pénal international et du droit international public et il a une vaste expérience de la Cour pénale internationale. Le juge parle français et anglais couramment.

\* \* \*

#### Renseignements personnels

Nom	Philippe Kirsch, Q.C.
Date de naissance	1 <sup>er</sup> avril 1947
Langues	anglais, français, espagnol

#### Poste actuel

2009-2012 Juge *ad hoc* en l'affaire relative à des *Questions concernant l'obligation de poursuivre ou d'extrader (Belgique c. Sénégal)* à la Cour internationale de Justice.

#### Formation

1979	Académie de droit international, La Haye, Pays-Bas.
1972	Maîtrise en droit, université de Montréal, Canada.
1970	Membre du Barreau de la province du Québec.
1969	Licence en droit, université de Montréal, Canada.
1966	Baccalauréat, Collège Stanislas, Montréal, Canada.

#### Expérience professionnelle

2012	Membre de l'Institut pour les droits de l'homme de l'Association internationale du barreau (IBAHRI) Mission d'établissement des faits au Myanmar-Birmanie.
2011-2012	Président, Commission internationale chargée d'enquêter sur toutes les violations alléguées du droit international des droits de l'homme en Libye, Conseil des droits de l'homme des Nations Unies.
2011	Commissaire, Commission indépendante d'enquête au Bahreïn.
2003-2009	Président de la Cour pénale internationale et juge à sa Chambre d'appel.

- 1999-2003    Ambassadeur du Canada au Royaume de Suède.
- 1999-2003    Ambassadeur et agent du Canada en l'affaire *Licéité de l'emploi de la force* auprès de la Cour internationale de Justice.
- 1994-1999    Jurisconsulte au Ministère des Affaires étrangères et du commerce international, Ottawa.
- 1994-1996    Sous-ministre adjoint aux affaires juridiques et consulaires, Ministère des Affaires étrangères et du commerce international, Ottawa.
- 1995-1998    Ambassadeur et agent du Canada en l'affaire *Compétence en matière de pêcheries* auprès de la Cour internationale de Justice.
- 1992-1994    Directeur général, Bureau des Affaires juridiques, Ministère des Affaires étrangères et du commerce international, Ottawa.
- 1988-1992    Ambassadeur et représentant permanent adjoint du Canada aux Nations Unies, New York.  
Directeur, Direction des Opérations juridiques, Ministère des Affaires étrangères, Ottawa.
- 1985-1986    Ambassadeur et agent du Canada dans le différend concernant le filetage à l'intérieur du golfe du Saint-Laurent (arbitrage de l'affaire « La Bretagne »).  
Fonctions antérieures au sein du Bureau des Affaires juridiques et Direction « États-Unis » du Ministère des Affaires étrangères (Ottawa), ambassade du Canada au Pérou (et accréditation pour la Bolivie) et mission canadienne aux Nations Unies à New York.

#### **Expérience professionnelle connexe**

- 1999-2002    Président de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale.
- 1998          Président du Comité plénier de la Conférence diplomatique des plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une Cour criminelle internationale.
- 1997 - 1999    Président du Comité spécial des Nations Unies et du Groupe de travail de la Sixième Commission (juridique) de l'Assemblée générale pour la répression des actes de terrorisme, qui ont adopté la Convention internationale pour la répression des attentats terroristes à l'explosif et la Convention internationale pour la répression du financement du terrorisme.
- 1979          Représentant suppléant du Canada auprès du Comité spécial sur le terrorisme international.
- 1993-1994    Président du comité ad hoc des Nations Unies et du Groupe de travail de la Sixième Commission (juridique) de l'Assemblée générale de l'ONU, ayant adopté la Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé.
- 1987-1988    Président de la Conférence internationale de droit aérien chargée d'élaborer un Protocole pour la répression des actes illicites de violence dans les aéroports servant à l'aviation civile internationale ; chef de la délégation canadienne à la 26e session du Comité juridique de l'Organisation de l'aviation civile internationale et Président du Groupe de travail du Comité.
- 1987-1988    Président de la Commission plénière de la Conférence internationale sur la répression d'actes illicites contre la sécurité de la navigation maritime ; Président de la Commission préparatoire de l'Organisation maritime internationale.
- 1981          Vice-Président du comité spécial pour l'élaboration d'une Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et

	l'instruction de mercenaires.
1979	Chef de la délégation canadienne au comité spécial pour l'élaboration d'une Convention internationale contre la prise d'otages.
2000-2003	Membre du Groupe des conseillers internationaux du Comité international de la Croix-Rouge.
1999	Vice-Président et Président du Comité de rédaction de la 27 <sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
1998-1999	Président du Comité national canadien sur le droit humanitaire.
1998	Chef de la délégation canadienne à la première Réunion périodique des États Parties aux Conventions de Genève.
1993	Président du Comité de rédaction de la 26 <sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.
1993	Président du Comité de rédaction de la Conférence internationale sur la protection des victimes de guerre.
1993, 1995	Président des groupes de travail préparatoires et ultérieurs d'experts gouvernementaux sur la protection des victimes de guerre.
1995-1999	Membre de la Cour permanente d'arbitrage.
1983-1985	Représentant du Canada au Comité ad hoc des conseillers juridiques sur le droit international public du Conseil de l'Europe.
1993-1994	Représentant du Canada au Comité d'experts sur le droit international public du Conseil de l'Europe.
1993	Chef de la délégation canadienne du Groupe spécial établi en vertu du chapitre 18 de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis dans l'affaire de la réglementation de Porto Rico sur l'importation, la distribution et la vente de lait U.H.T. du Québec.
1982-1983	Président de la Sixième Commission (juridique) de l'Assemblée générale de l'ONU et membre de la Commission générale de l'Assemblée générale de l'ONU, et Vice-président (1980).
1980	Président-rapporteur du Groupe de travail de la Sixième Commission sur le Règlement pacifique des différends.
1988-1991, 1987, 1986, 1984, et 1982	Représentant du Canada à la Sixième Commission.
1977-1980	Représentant suppléant du Canada à la Sixième Commission.
1988-1991	Représentant du Canada à l'Assemblée générale de l'ONU, Commission politique spéciale et Quatrième Commission (Décolonisation).
et 1989-1992	Vice-président du Comité spécial des Nations Unies sur les Opérations de maintien de la paix et Président de son Groupe de travail (1989-1992). Représentant adjoint du Canada au Conseil de sécurité. Vice-président du Comité des Sanctions contre l'Iraq. Président de la sous-commission sur les États confrontés à des problèmes économiques à la suite de sanctions. Chef de la délégation canadienne à la Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer. Vice-président de la Commission spéciale 2 (Entreprise).

1974	Conseiller de la délégation canadienne à la Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer, Caracas, Venezuela.
1983-1985	Président du Groupe de travail ad hoc sur la protection du milieu marin contre la pollution marine due à des activités terrestres, Programme des Nations Unies pour l'environnement.
1984	Chef délégué suppléant du Canada à la 25 <sup>e</sup> session (extraordinaire) de l'Assemblée de l'Organisation de l'aviation civile internationale.
1983	Représentant suppléant du Canada à la Conférence des Nations Unies sur la succession d'États en matière de biens, archives et dettes d'États.
1983 et 1981	Président du Comité de révision des jugements du Tribunal administratif des Nations Unies.
1982	Représentant du Canada auprès au Groupe de travail intergouvernemental du Code de conduite, Commission des Nations Unies sur les sociétés transnationales, 1982.
1981	Observateur canadien du Groupe de travail sur le nouvel ordre économique international, Commission des Nations Unies pour le droit commercial international.
1979-1981	Délégué du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et de ses sous-comités technique, scientifique et juridique.
1977-1981	Vice-président du Comité des relations avec le pays hôte de l'Organisation des Nations Unies.

#### **Associations professionnelles**

2012 –à ce jour	Membre du Groupe de professionnels du <i>Harvard Project on Monitoring, Reporting and Fact-finding Missions</i> .
2012- à ce jour	Membre du comité de rédaction, Brill New International Criminal Law Series.
2012	Membre du comité consultatif, ABA - ICC Project.
2009	Membre du Conseil honoraire du Centre canadien pour la justice internationale.
2005	Membre de l'Institut de droit international.
2002	Membre du comité consultatif, Action mondiale des parlementaires.
2002	Membre du comité consultatif, Journal of International Criminal Justice.
1994-1999	Membre du comité exécutif, Conseil canadien du droit international.
1994-1999	Membre de l' <i>American Society of International Law</i> .
1970	Membre du barreau de la Province du Québec

#### **Distinctions honorifiques**

2010	Commandeur de l'Ordre de la Couronne de chêne (Luxembourg).
2009	Officier de l'Ordre du Canada, décembre 2009.
2009	Grand-Croix de l'Ordre de la Couronne (Belgique).
2007	Docteur <i>honoris causa</i> en droit du Conseil académique de l'Académie nationale de droit d'Odessa.
2004	Docteur <i>honoris causa</i> en droit de l'université nationale d'Irlande.
2004	Docteur <i>honoris causa</i> en droit de l'université d'Ottawa.
2003	Docteur <i>honoris causa</i> en droit de l'université de Montréal.

- 2003 Docteur *honoris causa* en droit de l'université du Québec à Montréal.
- 2005 Prix international humanitaire pour la justice mondiale, Centre Frederick K. Cox de droit international, université Case Western Reserve.
- 2004 Prix de la paix mondiale du Mouvement fédéraliste mondial, Canada.
- 2003 *Distinguished Achievement Award*, prix décerné pour ses réalisations visant à promouvoir la primauté du droit et la société civile, faculté de droit, université de Colombie britannique, Canada.
- 2003 Médaille de la faculté de droit de l'université de Montréal, Canada.
- 2003 Prix Canada-Suède des droits de la personne.
- 2002 Prix du défenseur de la démocratie de l'Action mondiale des parlementaires.
- 2001 Prix William J. Butler des droits de la personne.
- 1999 Prix du Ministre des Affaires étrangères pour l'excellence de son travail en politique étrangère.
- 1999 Prix Robert S. Litvack des droits de la personne.
- 1988 Queen's Counsel (Conseiller de la Reine)

#### **Publications et communications**

“The Work of the International Commission of Inquiry for Libya” dans “New Challenges for the UN Human Rights Machinery” (What Future for the UN Treaty Body System and Human Rights Council Procedures?), Intersentia, décembre 2011.

« La Cour pénale internationale : les premières années », dans *Commentaire du Statut de Rome de la Cour pénale internationale* (Pedone 2011) (à paraître).

« La Cour pénale internationale: de Rome à Kampala », *Annuaire français des relations internationales* (à paraître).

“The International Criminal Court: from Rome to Kampala”, 43 *J. Marshall L. Rev.*, Volume 43, printemps 2010, Numéro 3.

« Le rôle moteur de l'Europe dans un système déjà international » in *Vers une mise en dialogue des modèles de justice? Justice et Mondialisation : Enjeux et Défis*, Cahiers de la Justice, Dalloz, numéro spécial consacré au cinquantième de l'École nationale de la Justice (à paraître).

“The International Criminal Court: Building on the Principal Legal Systems of the World”, dans *Multiculturalism and Contemporary International Law: Essays in Honor of Edward McWhinney*, sous la dir. de Sienho Yee et Jacques-Yves Morin, Brill Academic Publishers, 2009.

“ICC marks five years since entry into force of Rome Statute” dans *The Emerging Practice of the International Criminal Court*, sous la dir. de Carstten Stahn et Göran Sluiter, Martinus Nuihof Publishers, Leiden - Boston 2009.

Introduction de *Commentary on the Rome Statute of the International Criminal Court: Observers' Notes, Article by Article*, sous la dir. d'Otto Triffterer, 2<sup>e</sup> édition, Hart Publishing, Oxford, 2008.

Introduction de *The ICC and Domestic Legal Order, Volume II: Constitutional Issues, Cooperation and Implementation*, sous la dir. de Bruce Broomhall et coll., 2005.

Introduction de *Archbold: International Criminal Courts: Practice, Procedure and Evidence*, sous la dir. de Karim Khan & Rodney Dixon, 2005.

“The International Criminal Court and the Enforcement of International Justice”, Nineteenth Annual Blaine Sloan Lecture on International Law, *Pace International Law Review*, vol. XVII, No.1, printemps 2005.

“The International Criminal Court: a New and Necessary Institution Meriting Continued International Support”, *Fordham International Law Journal*, vol. 28, No 2, janvier 2005.

“The International Criminal Court and International Criminal Justice”, dans *Developing a Culture of Conflict Prevention*, Anna Lindh Program on conflict prevention, 2004.

“International Tribunals and Courts” publié dans *The Security Council in the Post-Cold War Era*, sous la dir. de David Malone, Lynne Rienner Publisher, 2004.

Introduction de *Elements of War Crimes under the Rome Statute of the International Criminal Court – Sources and Commentary*, sous la dir. de Knut Dörmann, Cambridge University Press, 2003.

“The Highway to the International Criminal Court: all Roads lead to Rome”, Journées Maximilien-Caron, 1 – 2 mai 2003, Institut canadien d’administration de la justice et faculté de droit de l’université de Montréal, 2003.

“International Humanitarian Law and the ICC Statute: Problems and Process”, dans *International Criminal Court, A new dimension in international justice. Questions and Prospects for a new humanitarian order, Proceedings of the Santorini Colloquium*, sous la dir. de S. Perrakis, 2002.

“La Cour pénale internationale face à la souveraineté des Etats” dans *Crimes internationaux et juridictions internationales*, A. Cassese et M. Delmas-Marty (sous la dir. de), P.U.F., 2002.

“Reaching Agreement at the Rome Conference”, “Referral by State Parties” et “Initiation of Proceedings by the Prosecutor” (avec Darryl Robinson); “The Post-Rome Conference Preparatory Commission” (avec Valerie Oosterveld), et “The Contribution of the Rome Statute to International Criminal Law” (avec le Comité de rédaction), dans *The Rome Statute of the International Criminal Court - A Commentary*, sous la dir. d’Antonio Cassese, Paola Gaeta et John R.W.D. Jones, Oxford University Press, 2002.

“The Preparatory Commission for the International Criminal Court”, *Fordham International Law Journal*, vol. 25, No 3, mars 2002.

« Terrorisme, Crimes contre l’humanité et la Cour pénale internationale », dans *Livre Noir*, édité par S.O.S. Attentats, février 2002.

Introduction de *Reflections on the International Criminal Court - Essays in Honour of Adriaan Bos*, sous la dir. d’Herman A.M. Von Hebel, Johan G. Lammers et Jolien Schukking, Kluwer Academic Publishers, 2001.

“The International Criminal Court: Current Issues and Perspectives”, et *Law and Contemporary Problems*, School of Law, Duke University, vol. 64, No 1, hiver 2001.

“The Work of the Preparatory Commission”, dans *The International Criminal Court: Elements of Crimes and Rules of Procedure and Evidence*, sous la dir. de Roy S. Lee, Transnational Publishers, 2001.

“Negotiating an Institution for the Twenty-First Century: Multilateral Diplomacy and the International Criminal Court” (avec Valerie Oosterveld), *McGill Law Journal*, vol. 46, No 4, août 2001.

“The International Criminal Court”, *McGill Law Journal*, vol. 46, No 1, novembre 2000.

“The Preparatory Commission Today”, dans *Establishment of the International Criminal Court*, UM Publications du Ministère des Affaires étrangères (Finlande), février 2000.

“The International Criminal Court: Consensus and Debate on the International Adjudication of Genocide, Crimes Against Humanity, War Crimes, and Aggression”, *Cornell International Law Journal*, vol. 32, Numéro 3, 1999.

Introduction de *Commentary on the Rome Statute of the International Criminal Court: Observers’ Notes, Article by Article*, sous la dir. d’Otto Triffterer, Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden, 1999.

“The Rome Conference on an International Criminal Court: The Negotiating Process” (avec John T. Holmes), *The American Journal of International Law*, vol. 93, No 1, 1999.

“The Development of the Rome Statute”, dans *The International Criminal Court: The Making of the Rome Statute: Issues, Negotiations, Results*,” sous la dir. de Roy S. Lee,

Kluwer Law International, 1999.

“The Birth of the International Criminal Court: The 1998 Rome Conference” (avec John T. Holmes), *Annuaire canadien de droit international*, Volume XXXVI, 1998.

“La Convention sur la sécurité du personnel des Nations Unies et du personnel associé”, *Conférence “Les casques bleus: policiers ou combattants? / Blue Helmets: policemen or combatants?”*, faculté de droit (droit civil), université d’Ottawa, 1995 ; Collection Bleue, Wilson & Lafleur ltée, Montréal, 1997.

“Legal Aspects of Peacekeeping”, *Canadian Defence Quarterly*, vol. 23, No 1, Special No 2, septembre 1993.

“International Law and Arms Control in Outer Space: New Approaches for a New Era”, in *Outer Space in the 1990's: The Role of Arms Control - Security, Technical and Legal Implications. Proceedings of the Symposium at McGill University*, Montréal, novembre 1992, McGill Institute of Air and Space Law Association Newsletter, hiver 1992-1993.

“Weaponry and Institutions”, chapitre 9, dans Glen Plant, *Environmental Protection and the Law of War: a “fifth Geneva Convention” on the Protection of the Environment in Time of Armed Conflict*, Belhaven Press, Londres et New York, 1992.

“The Expanding Peacemaking Role of the United Nations”, *Proceedings of the 86th Annual Meeting of the American Society of International Law*, Washington, D.C., 1992; *Moscow Journal of International Law*, n° 3, 1992.

“L’impact des événements actuels sur le droit de la paix et de la sécurité internationales”, *Revue québécoise de droit international*, vol. 7, n° 2, 1991-1992.

“The Changing Role of the Security Council”, *Occasional Papers Series*, No. II, The Ralph Bunche Institute on the United Nations, The City University of New York, New York, 1990.

“The 1988 ICAO and IMO Conferences: an International Consensus against Terrorism”, *Dalhousie Law Journal*, vol. 12, n° 1, avril 1989.

“The Law of the Sea Preparatory Commission after Six Years” (avec Douglas Fraser), *Annuaire canadien de droit international*, vol. XXVI, 1988.

“Law-Making through International Institutions” (avec D .M. McRae) dans *International Law: Critical Choices for Canada 1985 - 2000*, *Queen's Law Journal*, 1986.

Nombreux discours, conférences et entretiens (télévision, radio et médias écrits) sur la justice pénale internationale, le droit international humanitaire et le droit international public.

\* \* \*

## 4. MEIRE, Philippe (Belgique)

(Original: français)

### Note verbale

La Représentation permanente du Royaume de Belgique à La Haye présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des Etats parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, en réponse à sa note verbale ICC-ASP/11/S/07 du 14/5/2012 à l'honneur de l'informer que le gouvernement belge a décidé de présenter la candidature de M. Philippe Meire aux élections des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures de juges

Vous trouverez ci-joint le curriculum vitae de M. Philippe Meire ainsi qu'un exposé de ses qualifications.

La Représentation permanente du Royaume de Belgique à La Haye saisit l'occasion de renouveler au Secrétariat de l'Assemblée des Etats parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale l'assurance de sa très haute considération.

\* \* \*

### Exposé des qualifications

La Belgique a décidé de présenter la candidature de M. Philippe Meire aux élections de membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures de juges.

La candidature de M. Philippe Meire, dont le curriculum vitae accompagne cet exposé des qualifications, remplit toutes les conditions requises par le Cadre de référence pour l'établissement d'une Commission consultative pour l'examen des candidatures, annexé à la résolution ICC-ASP/10/Res.5 adoptée par l'Assemblée des Etats parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale le 20 décembre 2011 et qui prévoit :

« Les membres de la Commission sont choisis parmi des personnes éminentes, intéressées et disposées à occuper cette fonction. Ils doivent jouir de la plus haute considération morale, ainsi que des compétences et d'une expérience reconnue en droit pénal ou international. »

M. Philippe Meire a une grande expérience en droit pénal et droit pénal international. Il est Magistrat fédéral depuis 2002. Il est chargé des dossiers de droit international humanitaire, terrorisme et criminalité organisée depuis son arrivée au parquet fédéral et a été désigné, en 2007, adjoint du procureur fédéral et responsable de la section de droit international humanitaire et compétences militaires.

En sa qualité de premier magistrat belge en charge des poursuites en matière de violations graves de droit international humanitaire, M. Philippe Meire est, depuis 2002, le point de contact judiciaire belge pour les relations avec les juridictions pénales internationales : Cour pénale internationale, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Tribunal pénal international pour le Rwanda, Tribunal spécial pour la Sierra Leone, Tribunal spécial pour le Liban. Il est également, depuis 2002, membre belge du Réseau européen de points de contact en ce qui concerne les personnes responsables de crimes de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre.

M. Philippe Meire est par ailleurs membre élu du Conseil Supérieur belge de la Justice en charge notamment de la nomination et de la désignation des magistrats (à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2012) et membre de la Société internationale de droit militaire et de droit de la guerre. Il enseigne en outre le droit international humanitaire à l'Ecole nationale de recherche de la police fédérale belge ainsi qu'à l'Institut de formation judiciaire belge.

Il est l'auteur d'articles, d'ouvrages et d'exposés – aux niveaux national et international - relatifs au droit international humanitaire.

La Belgique est confiante que l'expérience professionnelle et les qualifications de M. Philippe Meire pourront utilement servir le travail de la Commission consultative pour l'examen des candidatures de juges.

\* \* \*

**Renseignements personnels**

Né à Etterbeek (Bruxelles), Belgique, le 14 janvier 1960

Licencié en droit Université Catholique de Louvain (1983)

Magistrat fédéral, adjoint du procureur fédéral et responsable de la section de droit international humanitaire et compétences militaires (2007 – 2012)

Magistrat fédéral en charge des dossiers de droit international humanitaire, terrorisme et criminalité organisée (2002 – 2007)

Magistrat du ministère public lors de procès menés devant la Cour d'assises de Bruxelles en matière de violations graves du droit international humanitaire (2005 – 2007)

Membre belge du Réseau européen de points de contact en ce qui concerne les personnes responsables de crimes de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre (2002 – 2012)

Point de contact judiciaire belge pour les relations avec les juridictions pénales internationales : Cour pénale internationale, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, Tribunal pénal international pour le Rwanda, Tribunal spécial pour la Sierra Leone, Tribunal spécial pour le Liban (2002 – 2012)

Conseiller de la délégation belge devant la Cour Internationale de Justice à La Haye, dans le cadre de « l'affaire relative à des questions concernant l'obligation de poursuivre ou d'extrader (Belgique c. Sénégal) » (2009 – 2012)

Substitut du procureur du Roi près le tribunal de première instance de Bruxelles (1992 – 2002)

Juriste à l'Administration des Affaires civiles et criminelles du Ministère de la Justice (1984 – 1992)

Avocat au barreau de Bruxelles (1983 – 1984)

Membre élu du Conseil Supérieur belge de la Justice en charge notamment de la nomination et de la désignation des magistrats (à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2012)

Membre de la Société internationale de droit militaire et de droit de la guerre (2005 – 2012)

Membre du groupe de travail législation de la Commission interministérielle belge de droit international humanitaire (2006 – 2012)

Conférencier invité de l'Université de Liège pour le cours de droit international humanitaire (2010 – 2012)

Conférencier pour l'Institut de formation judiciaire belge en matière de droit international humanitaire (2007 – 2012)

Chargé de cours à l'École nationale de recherche de la police fédérale belge en matière de droit international humanitaire (2009 – 2012)

Président suppléant de l'Organe de contrôle de la gestion de l'information policière belge (2002 – 2012)

Auteur d'articles ou d'ouvrages et d'exposés – aux niveaux national et international - relatifs au droit international humanitaire

\* \* \*

## 5. MYJER, Egbert (Pays-Bas)

(Original: anglais)

### Note verbale

Le Ministère des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties et a l'honneur de se référer à la décision prise par le Bureau de l'Assemblée des États Parties le 1<sup>er</sup> mai 2012 au cours de sa onzième réunion, concernant l'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures aux fonctions de juge, laquelle aura lieu lors de la onzième session de l'Assemblée.

Le Ministère fait savoir au Secrétariat que le Gouvernement du Royaume des Pays-Bas a décidé de présenter la candidature du juge Egbert Myjer à l'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures aux fonctions de juge.

Une déclaration à l'appui de la candidature du juge Myjer, ainsi que son curriculum vitae, sont joints à la présente note.

\* \* \*

### Exposé des qualifications

Le Royaume des Pays-Bas a l'honneur de présenter la candidature du juge Egbert Myjer à l'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures aux fonctions de juge de la Cour pénale internationale. Le juge Myjer est une éminente personnalité jouissant de la plus haute considération morale, dotée d'une grande expérience et de compétences en droit pénal et international, et qui satisfait pleinement aux critères relatifs aux membres de la Commission consultative, tels qu'adoptés par l'Assemblée des États Parties dans le cadre de la résolution ICC-ASP/10/Res.5.

Le juge Myjer a accompli une longue et brillante carrière juridique à la fois aux Pays-Bas et à la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH). Avant d'exercer les fonctions de juge à la CEDH, il a été juge et vice-président du Tribunal de Grande Instance de Zutphen, avocat général auprès de la Cour d'appel de La Haye et avocat général en chef auprès de la Cour d'appel d'Amsterdam. Sa grande expérience juridique aux niveaux national et international confirme ses compétences en matière de droits de l'homme et de droit pénal.

De plus, le juge Myjer possède d'excellents titres universitaires. Il est actuellement professeur de droit pénal et de droits de l'homme à l'Université libre d'Amsterdam et conférencier invité à l'Université catholique de Louvain. Il a publié de nombreux ouvrages, articles et annotations concernant les droits de l'homme et le droit pénal. Il a coécrit le Manuel des droits de l'homme à l'intention des procureurs, pour l'Association internationale des procureurs.

Au cours de sa carrière professionnelle et universitaire, le juge Myjer a pris part à de nombreuses activités dans le domaine du droit pénal et du droit relatif aux droits de l'homme. En tant que membre fondateur du comité de rédaction du *Netherlands Human Rights Law Review* (bulletin NJCM), il a considérablement contribué au développement du droit relatif aux droits de l'homme aux Pays-Bas. Il a présidé le forum relatif aux droits de l'homme à l'Association internationale des procureurs (2000-2004) et a siégé au Comité exécutif de l'Association entre 2001 et 2004.

La contribution exceptionnelle du juge Myjer à la justice a été reconnue en 2000, lorsque la Reine Beatrix l'a nommé Officier de l'Ordre d'Orange-Nassau. En outre, le juge Myjer a reçu la médaille Pro merito du Conseil de l'Europe en 2001 et le Certificat du mérite de l'Association internationale des procureurs en 2004. Il a été nommé Bencher honoraire de Lincoln's Inn en 2011.

En tant que juge de la Cour européenne des droits de l'homme, le juge Myjer a fait preuve d'une parfaite maîtrise des deux langues de travail de la Cour pénale internationale, à savoir l'anglais et le français. Il lit, parle et écrit parfaitement les deux langues. Outre le néerlandais qui est sa langue maternelle, il lit, parle et écrit également l'allemand.

Le Royaume des Pays-Bas est fermement convaincu que les capacités professionnelles et les qualités personnelles du juge Myjer constitueront une précieuse contribution au travail important de la Commission consultative pour l'examen des candidatures aux fonctions de juge.

\* \* \*

### Renseignements personnels

Nom : Bernard Egbert Paul Myjer  
Date de naissance : 31 juillet 1947

### Éducation

1972 Université d'Utrecht - Droit; spécialisation droit pénal.

### Activités professionnelles actuelles

2004 - 2012 Juge à la Cour européenne des droits de l'homme, élu au titre des Pays-bas. A remis sa démission qui prendra effet le 1er novembre 2012.

2000 – aujourd'hui Professeur de droit pénal et de droits de l'homme à l'Université libre d'Amsterdam, Pays-Bas.

2009 - 2012 Conférencier invité à l'Université catholique de Louvain, Pays-Bas.

### Activités professionnelles antérieures

1996 - 2004 Procureur général adjoint, devenu depuis 1998 avocat général en chef auprès de la Cour d'appel d'Amsterdam, Pays-Bas.

1991 - 1995 Avocat général, Cour d'appel de La Haye, Pays-Bas.

1986 - 1991 Vice-président du Tribunal de Grande Instance de Zutphen, Président, chambres criminelles, Zutphen, Pays-Bas.

1981 - 1986 Juge, Tribunal de Grande Instance de Zutphen : membre des chambres criminelles ; juge d'instruction affaires pénales ; juge unique affaires pénales ; juge unique affaires civiles et droit de la famille, Zutphen, Pays-Bas.

1979 - 1981 Juge stagiaire, Tribunal de Grande Instance de Zutphen ; Vice-doyen, centre d'études et de formation judiciaire des Pays-Bas, Zutphen, Pays-Bas.

1972 - 1979 Assistant de recherche droit pénal, Université de Leiden, Pays-Bas.

### Activités antérieures dans le domaine du droit pénal et/ou des droits de l'homme

(À partir du 1er novembre 2012) membre du conseil de l'UAF (Fondation pour les étudiants réfugiés).

(À partir du 1er novembre 2012) membre du conseil éditorial du *Netherlands Human Rights Quarterly*.

Tribunaux internationaux fictifs.

Rapports d'expert au Conseil de l'Europe.

Conférences relatives au droit pénal et aux droits de l'homme à travers l'Europe, en Australie, en Chine, en Afrique du Sud.

Membre, Comité exécutif, Association internationale des procureurs (2001-2004).

Président du forum relatif aux droits de l'homme à l'Association internationale des procureurs (2000-2004).

Programme des droits de l'homme pour les instances judiciaires des Pays-Bas, organisateur et chef de la délégation des visites d'études des instances judiciaires des Pays-Bas à Strasbourg (1982-2004).

Fondateur du comité de rédaction, bulletin NJCM (*Netherlands Human Rights Law Review*) (1976-2004).

Secrétaire adjoint, conseil de rédaction *Delikt en Delinkwent* (*Netherlands Criminal Law Review*) (1972-1979).

### **Publications**

Livres, articles et annotations concernant les droits de l'homme et le droit pénal, notamment, en collaboration avec Nicolas Cowdery et Barry Hancock, le Manuel des droits de l'homme à l'intention des procureurs (2002 ; deuxième édition révisée 2009), traduit de l'anglais vers le français, le russe, l'ukrainien, le turc, l'arménien, l'espagnol et l'arabe.

### **Distinctions honorifiques**

- 2011 Bencher honoraire, Lincoln's Inn.
- 2004 Certificat du mérite, Association internationale des procureurs.
- 2001 Médaille Pro merito, Conseil de l'Europe.
- 2000 Officier de l'Ordre d'Orange-Nassau, Pays-Bas.

\* \* \*

## 6. NSEREKO, Daniel David Ntanda (Ouganda)

(Original: anglais)

### Note verbale

La Mission permanente de la République de l'Ouganda auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties de la Cour pénale internationale et a l'honneur de l'informer que le Gouvernement ougandais présente la candidature de M. Daniel David Ntanda Nsereko à l'élection de membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures, qui se tiendra à l'occasion de la onzième session de l'Assemblée des États Parties, du 14 au 22 novembre 2012.

M. Nsereko est reconnu pour son expérience en tant que juge et connu pour sa remarquable contribution à l'enseignement du droit international, du droit pénal international, du droit international humanitaire et du droit des droits de l'homme. Aux fins de cette nomination, nous faisons tenir ci-joint son curriculum vitae, l'exposé des qualifications ainsi que d'autres documents complémentaires.

\* \* \*

### Exposé des qualifications

M. Daniel David Ntanda Nsereko remplit les critères pour être élu membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures, en ce sens que :

Il jouit d'une haute considération morale et est connu pour son impartialité et son intégrité en sa qualité de juge et d'avocat à la Haute Cour de l'Ouganda.

Il a une compétence reconnue en droit pénal et en procédure pénale. Il est actuellement juge de la Chambre d'appel du Tribunal spécial pour le Liban (TSL). Il était auparavant juge de la Chambre d'appel de la Cour pénale internationale (CPI) et président de la Section des appels. En sa qualité d'avocat à la Haute Cour de l'Ouganda, il a plaidé en première instance et en appel. Avant d'être élu juge de la Cour pénale internationale, M. Nsereko était inscrit sur la liste des conseils pouvant représenter des accusés et des victimes devant la CPI.

M. Nsereko a des compétences reconnues sur le plan international en droit international, droit pénal international, droit international humanitaire et droit des droits de l'homme. Il a enseigné ces matières à l'université de Makerere en Ouganda et à l'université du Botswana, dont il a dirigé le Département juridique. Il a mené des travaux de recherche et publié de nombreux ouvrages et articles scientifiques dans des revues de notoriété internationale. Il a également exercé des fonctions exigeant une connaissance approfondie du droit dans ces domaines, en émettant, par exemple, des avis juridiques, en sa qualité de membre du Comité consultatif du Bureau de recherche sur les crimes de guerre (*American University College of Law*) et dans le cadre de missions chargées d'enquêter sur des allégations de violations des droits de l'homme et du droit humanitaire.

Il possède une excellente maîtrise de l'anglais, écrit et parlé.

L'élection de M. Nsereko, originaire de la région Afrique et d'un pays de *common law*, va dans le sens de la nécessaire représentation des principaux systèmes juridiques du monde et d'une meilleure représentation de l'Afrique au sein de la Commission.

Sa personnalité, son intégrité, sa compétence reconnue sur le plan international en droit pénal et en procédure pénale, ainsi qu'en droit international, en droit pénal international, en droit international humanitaire et en droit des droits de l'homme (comme l'atteste son curriculum vitae), permettront à M. Nsereko, s'il était élu, d'apporter une contribution substantielle aux travaux de la Commission consultative.

\* \* \*

**Renseignements personnels**

Nationalité : Ougandaise  
 Sexe : Masculin  
 Situation de famille : Marié

**Formation**

1973-75 Doctorat en sciences juridiques, faculté de droit de l'université de New York (États-Unis d'Amérique)  
 1971 Maîtrise en droit, faculté de droit de l'université de New York (États-Unis d'Amérique)  
 1972 *Certificat en droit international*, Académie de droit international de La Haye  
 1970 Maîtrise en droit comparé, faculté de droit de l'université Howard, Washington (États-Unis d'Amérique)  
 1968 Licence en droit, Université de l'Afrique de l'Est, Dar es-Salaam (Tanzanie).

**Qualifications professionnelles**

1972 — à ce jour Avocat, Haute Cour de justice de l'Ouganda.  
 2007 Inscrit sur la liste des conseils pouvant représenter des accusés et des victimes devant la Cour pénale internationale.

**Expérience professionnelle**

## Parcours professionnel

Mars 2012- à ce jour Juge de la Chambre d'appel du Tribunal spécial pour Liban, La Haye (Pays-Bas).  
 2009 – 2010 Président de la Section des appels de la Cour pénale internationale, La Haye (Pays-Bas).  
 2008 – mars 2012 La Haye (Pays-Bas)

Juge de la Cour pénale internationale, La Haye (Pays-Bas) (Section de première instance de janvier à juillet 2008 ; Section des appels d'août 2008 à mars 2012)

A exercé les fonctions de juge président dans le cadre des appels suivants :

*Situation au Darfour (Soudan), Le Procureur c. Abdallah Banda Abakaer Nourain & Saleh Mohammed Jerboa Jamaus*, Appeal against Trial Chamber IV's "Decision on the Prosecution's Application for Leave to Appeal the 'Reasons for the Order on translation of witness statements (ICC-02/05-03/09-199) and additional instructions on translation" ;

*Situation en République du Kenya*, Appeal of the Government of Kenya against the "Decision on the Request for Assistance Submitted on Behalf of the Government of the Republic of Kenya Pursuant to Article 93(10) of the Statute and Rule 194 of the Rule of Procedure and Evidence", 4 juillet 2011 ;

*Le Procureur c. Ruto et autres et Le Procureur c. Mathaura et autres*, Appeal of the Government of Kenya against the Decision on the Application by the Government of Kenya Challenging the Admissibility of the Case Pursuant to Article 19(2)(b) of the Statute, 20 juin 2011 ;

*Le Procureur c. Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui* : Appeal against the "Decision on the Motion for the Defence for Germain Katanga for a Declaration on Unlawful Detention and Stay of Proceedings", 12 juillet 2010 ;

*Le Procureur c. Germain Katanga et Mathieu Ngudjolo Chui* : Appeal of Mr. Katanga against the "Oral Decision of the Trial Chamber II of 12 June 2009 on the Admissibility of the Case", 25 septembre 2009 ;

*Le Procureur c. Joseph Kony* : Appel interjeté par la Défense contre la « Décision relative à la recevabilité de l'affaire, rendue en vertu de l'article 19-1 du Statut », 16 septembre 2009.

- 1996 - 2007      Professeur de droit, université du Botswana, Gaborone
- 1992 - 1996      Professeur de droit associé, université du Botswana
- 1984 - 1992      Maître de conférences en droit, université du Botswana
- 1993 - 1994      Professeur de droit invité dans le cadre du programme Walter S. Owen, faculté de droit de l'université de Colombie britannique, Vancouver (Canada).
- 1983              Spécialiste des questions sociales, Centre pour le développement social et les affaires humanitaires de l'ONU, New York (États-Unis d'Amérique)
- 1983 - 1984      Consultant expert, Service de la prévention du crime et de la justice pénale du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires de l'ONU, New York (États-Unis d'Amérique)
- 1978 – 1982      Avocat à plein temps en pratique privée, Kampala (Ouganda)
- 1975 - 1978      Maître de conférences en droit, université de Makerere, Kampala (Ouganda)
- 1971 - 1975      Chargé de cours en droit, université de Makerere
- 1968              Avocat stagiaire, Cabinet d'avocats Kiwanuka & Co., Kampala (Ouganda).

#### **Activités professionnelles**

##### *Pratique privée*

- 1972 - 2007      Avocat (à temps partiel de 1972 à 1976 puis à plein temps de 1976 à 1982), plaidant au civil et au pénal devant les tribunaux de première instance, les cours d'appel et la Haute Cour de l'Ouganda. Certaines des affaires dans lesquelles il plaide donnent lieu à des décisions qui font précédent ; de 2003 à 2007, consultant auprès du cabinet d'avocats et d'avoués *Sendege, Senyondo & Co.*, à Kampala (Ouganda).

##### *Observateur de procès*

- 1996              Envoyé en Éthiopie par Amnesty International comme observateur au procès de plus de 50 membres de l'ancien Gouvernement de l'Éthiopie accusés de génocide et de crimes contre l'humanité et chargé de rédiger un rapport confidentiel détaillé sur ce procès, au regard des normes internationales en matière de droits de l'homme.
- 1990              Envoyé au Swaziland par Amnesty International comme observateur au procès d'une dizaine de personnes accusées d'infractions politiques et chargé de rédiger un rapport confidentiel détaillé sur ce procès, au regard des normes internationales en matière de droits de l'homme.

##### *Missions spéciales*

- 1998              Chef d'une délégation internationale d'Amnesty International envoyée au Lesotho pour enquêter sur des allégations de violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire et inspecter les conditions d'emprisonnement après à l'intervention militaire de l'Afrique du Sud et du Botswana dans ce pays.
- 1991              Membre d'une mission de deux personnes envoyée par Amnesty International au Swaziland pour enquêter sur des allégations de violations des droits de l'homme et inspecter les conditions d'emprisonnement. Rédige le rapport de la mission.

*Expert/Consultant*

- 2007 Sur demande de *Minority Rights Group International*, rédige un avis juridique dans le cadre d'une affaire examinée par la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.
- 2007 Participe en tant qu'expert à la 5<sup>e</sup> reprise de la session de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, tenue à New York, du 29 janvier au 1<sup>er</sup> février 2007, chargé des études sur le crime d'agression pour la Coalition des ONG pour la CPI.
- 2006 Participe en tant qu'expert à la Réunion du Groupe de travail spécial sur le crime d'agression de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, tenue à Princeton, New Jersey, en juin 2006, pour la Coalition des ONG pour la CPI.
- 2005 Conseiller juridique de la Délégation du Gouvernement ougandais à la 2<sup>e</sup> Réunion intersessions du Groupe de travail spécial sur le crime d'agression de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, tenue à Princeton, New Jersey, du 11 au 13 juin 2005.
- 2004 Sur demande du Procureur de la Cour pénale internationale, rédige un avis juridique sur l'interprétation et la portée de certaines dispositions du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.
- 2004 Conseiller juridique de la Délégation du Gouvernement ougandais à la Réunion intersessions du Groupe de travail spécial sur le crime d'agression de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, tenue à Princeton, New Jersey, du 21 au 23 juin 2004.
- 2004 Participe à la Table ronde des experts africains sur les Codes transitoires pour le projet de justice pénale dans les situations de post-conflit, organisée par le *United States Institute of Peace* et le *Irish Centre for Human Rights* de l'université nationale de Galway (Irlande), à Abuja (Nigéria), les 7 et 8 juin 2004.
- 2002 Membre de la Délégation du Gouvernement ougandais à la Première session de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, tenue à New York du 3 au 11 septembre 2002.
- 2002 Participe à titre d'expert à la 9<sup>e</sup> session de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale, tenue à New York du 8 au 19 avril 2002, en tant que membre de la Coalition des ONG pour la Cour pénale internationale et dirige, avec un autre membre, l'équipe de la Coalition chargée du crime d'agression.
- 2001 Participe à titre d'expert à la 8<sup>e</sup> session de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale, tenue à New York du 24 septembre au 5 octobre 2001, en tant que membre de la Coalition des ONG pour la Cour pénale internationale et dirige, avec un autre membre, l'équipe de la Coalition chargée du crime d'agression.
- 2000 Participe à titre d'expert aux 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> sessions (juin, juillet et décembre 2000) de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale, en tant que membre de la Coalition des ONG pour la Cour pénale internationale.
- 1999 Intervient en tant qu'expert consultant auprès du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) : rédige un avis juridique sur un certain nombre de questions juridiques soulevées par une affaire dont le Tribunal est saisi.
- 1998 Participe en qualité d'expert à la Conférence diplomatique de plénipotentiaires sur la création d'une cour criminelle internationale, sur

- invitation de la Coalition des ONG pour la CPI, tenue à Rome (Italie) du 15 juin au 17 juillet 1998.
- 1997 Participe en qualité d'expert aux réunions d'août et de décembre du Comité préparatoire de l'ONU pour l'établissement d'une Cour pénale internationale, en tant que membre de la Coalition des ONG pour la Cour pénale internationale.
- 1995 Participe à la réunion du groupe d'experts, dont il est élu rapporteur, convoquée par le Service de la prévention du crime et de la justice pénale de l'Office des Nations Unies à Vienne (Autriche) pour étudier la question des « victimes de la criminalité et victimes d'abus de pouvoir dans le cadre international ». Ce groupe d'experts a élaboré un plan d'action détaillé pour la prévention, la protection et le soutien des victimes de la criminalité et des victimes d'abus de pouvoir, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les victimes de la criminalité.
- 1995 Membre du Comité d'experts mis sur pied par l'Association internationale de droit pénal et l'Institut Max-Planck de droit pénal étranger et international, chargé d'examiner le projet de statut de la Cour pénale internationale et proposer des amendements.
- 1985 Expert consultant pour les Nations Unies sur un projet d'élaboration de plans de réforme du système de justice pénale pour la Namibie, Rome (Italie).
- 1985 Expert consultant aux Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime à Milan (Italie) en 1985 et à Caracas (Venezuela) en 1980, ainsi qu'aux réunions préparatoires régionales et interrégionales tenues à La Haye (Pays-Bas) en 1980, Addis-Abeba (Éthiopie) en 1978 et Lusaka (Zambie) en 1975.
- 1984 Expert consultant auprès du Service de la prévention du crime et de la justice pénale du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires de l'ONU. Participe à la rédaction de la Déclaration de l'ONU relative aux droits des victimes de la criminalité.

*Personne-ressource /Conférencier*

- 2011 Prononce une allocution sur le thème « Appel aux avocates africaines », dans le cadre d'une campagne menée par le Greffe de la CPI, à l'*Imperial Resort Beach Hotel* d'Entebbe (Ouganda), le 6 mai 2011.
- Donne une conférence sur le thème « The ICC: An Overview of the basic features and recent developments » à la faculté de droit de l'université du Kwazulu Natal, Durban (Afrique du Sud), le 10 mai 2011.
- 2010 Donne une conférence sur le thème « New Perspectives after the Kampala Review Conference and African Issues », à l'occasion de la 12<sup>e</sup> session de la *Salzburg Law School on International Criminal Law, Humanitarian Law and Human Rights*, tenue à Salzburg (Autriche), du 12 au 20 août 2010.
- Préside une table ronde sur le thème « The Post-colonial African State and Impunity » lors d'une conférence sur l'Afrique et l'avenir de la justice pénale internationale tenue à la faculté de droit de l'université du Witwatersrand, Johannesburg (Afrique du Sud) du 14 au 16 juillet 2010.
- Participe à une table ronde sur le thème « Crimes against Humanity and State Responsibility to Prevent » lors d'une conférence intitulée 'Forging Convention on Crimes against Humanity', organisée par la faculté de droit de l'université de Washington, *Whitney R. Harris World Law Institute at the Brookings Institute*, tenue à Washington du 11 au 12 mars 2011.

- 2009 Présente une conférence sur le thème « Children in armed conflict and the International Criminal Court » à l'occasion de la 10<sup>e</sup> Conférence internationale des présidents des cours suprêmes du monde, tenue à Lucknow (Inde) du 11 au 14 décembre 2009.
- Présente une conférence sur le thème « Africa and the ICC », lors d'un atelier destiné aux membres du Parlement, organisé par l'Action mondiale des parlementaires à Kampala (Ouganda), le 30 juin 2009.
- Présente une conférence sur le thème « Basic Features of the International Criminal Court » lors d'une formation destinée à des juges et procureurs de Jordanie, organisée par le *Hague Forum for Judicial Expertise* à La Haye, le 22 avril 2009.
- Présente une conférence sur le thème « The ICC Six Years On » à l'occasion de la Conférence internationale sur l'avenir de la justice pénale, organisée par le *West Point Centre for the Rule of Law*, Département de droit, Académie militaire de West Point, New York, du 15 au 17 avril 2009.
- 2008 Présente une conférence sur le thème « The Rights of Children and the International Criminal Court » à l'occasion de la 9<sup>e</sup> Conférence internationale des présidents des cours suprêmes du monde, tenue à Lucknow (Inde), le 15 décembre 2008.
- Présente une conférence sur le thème « Trial Proceedings at the International Criminal Court » à l'occasion de la Conférence internationale sur la CPI organisée par la Cour suprême et l'École de la magistrature des Philippines, en partenariat avec l'Ambassade d'Italie à Manille (Philippines), les 25 et 26 septembre 2008.
- 2006 Expert invité au séminaire organisé par le Barreau du Mozambique soutenu par la Fondation Friedrich Ebert sur le thème « *The International Criminal Court: a Court for the Future* » à Maputo (Mozambique), le 9 mars 2006 ; étude sur le thème « *The International Criminal Court: Botswana's Experience* ».
- 2005 Conférencier sur le thème « *The Relationships between the International Criminal Court and the UN Security Council* », 7<sup>ème</sup> session de la *Salzburg Law School*, tenue à Salzbourg (Autriche) du 8 au 10 août 2005.
- 2004 Conférencier sur le crime de génocide à l'occasion de la formation intitulée « *International Criminal Court Training Course for African Government Officials* », organisée par l'université de Nottingham et l'université du Cap, Le Cap (Afrique du Sud), du 28 juin au 3 juillet 2004.
- 2003 Conférencier sur le thème « *Prosecutorial Discretion before National and International Tribunals* », Bureau du Procureur de la CPI, 19 décembre 2003 (voir [http://www.icc-cpi/otp/lecturers\\_dn.html](http://www.icc-cpi/otp/lecturers_dn.html)).
- 2002 Conférencier pour un cours de maîtrise de droit de la faculté de droit de l'*Universita degli Studi di Teramo* (Italie), du 25 février au 1<sup>er</sup> mars 2000. Conférences sur le statut de l'individu en droit international, l'usage de la force en vertu de la Charte des Nations Unies et les crimes de génocide et d'agression.
- 2001 Conférencier pour un cours de maîtrise droit de la faculté de droit de l'université du Cap (Afrique du Sud), en août 2001. Conférences sur les crimes d'agression et de génocide.
- 2000 Personne-ressource lors d'un atelier pour les femmes d'Afrique sur la justice, les femmes et la Cour pénale internationale, organisé par le *Women's Caucus for Gender Justice* en collaboration avec l'Unité de recherche sur le droit, le racisme et le sexisme de l'université du Cap (Afrique du Sud), du 24 au 26 août 2000.

- 2000 Conférencier à la *Salzburg School of International Criminal Law*, Salzbourg (Autriche), en août 2002. Conférences sur le crime d'agression et le génocide et sur le Tribunal pénal international pour le Rwanda.
- 1999 Directeur scientifique de la *Gaborone School for International Criminal Jurisdictions*, Gaborone (Botswana), en octobre 1999.
- 1999 Conférencier à la *Salzburg School of International Law*, Salzbourg (Autriche). Conférences sur le crime de génocide.
- 1999 Personne-ressource lors d'un stage de formation des formateurs en techniques policières organisé par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme pour l'Organisation de coopération des commissaires de police de la région de l'Afrique australe (SARPCCO), Gaborone (Botswana).

#### **Affiliations**

- 2006 - 2008 Membre du Comité consultatif du Bureau de recherche sur les crimes de guerre (*American University College of Law*), Washington.
- Depuis 2006 Membre du Conseil consultatif international du Pôle doctoral d'excellence, université de Cologne (Allemagne).
- Depuis 2005 Membre du comité de rédaction de l'*University of Botswana Law Journal*.
- Depuis 2004 Membre de l'*East African Law Society*.
- Depuis 1972 Membre de l'*Uganda Law Society*.
- Depuis 1988 Membre du Conseil d'administration de la *Société internationale pour la réforme du droit pénal*.
- Depuis 1990 Membre du comité de rédaction de la revue *Criminal Law Forum: an International Journal*.
- 1986 - 1990 Membre du comité de rédaction de la revue *Violence, Aggression and Terrorism*.
- Depuis 1985 Membre du comité de rédaction de la revue *Church and State*.
- 1975 - 1980 Membre du comité exécutif de la *Société ougandaise de la Croix-Rouge*.
- 1975 - 1980 Membre du *Law Council* (Comité exécutif) de l'*Uganda Law Society*.

#### **Activités universitaires**

##### *Enseignement*

- 1984 - 2007 *Université du Botswana* (Botswana) :  
Droit international public, droit pénal international, droit international des droits de l'homme, droit pénal, procédure pénale, administration de la preuve, droit constitutionnel, droit administratif et déontologie.
- 1993 - 1994 *Université de Colombie britannique*, Vancouver (Canada) :  
Droit international des droits de l'homme.
- 1971- 1978 *Université de Makerere* (Ouganda) :  
Droit international public, procédure pénale, procédure civile, administration de la preuve, droit de la famille et droit des affaires et des associations.

##### *Poste de direction*

- 1985 - 1993 Directeur du Département de droit de l'université du Botswana.  
Examineur externe (L'examineur externe est chargé par l'université qui le nomme de surveiller la qualité de son enseignement,

- d'approuver les examens, de vérifier le libellé des épreuves et d'examiner les thèses et mémoires)
- 2003 - 2006 Université du Swaziland, Kwaluseni (Swaziland)
- 1998 — 2002 Université de Dar es-Salaam (Tanzanie).  
Université du Swaziland, Kwaluseni (Swaziland).
- 1992 — 1993 Université nationale du Lesotho, Roma (Lesotho).
- 1991 — 1993 Université de la Zambie, Lusaka (Zambie).
- 1987 — 1990 Université de Nairobi, Nairobi (Kenya).

#### Évaluatrice externe

- 2010 - 2011 Membre du Comité de suivi des thèses de doctorat de l'université d'Amsterdam, chargé d'évaluer la qualité d'une thèse de doctorat en droit.
- 2000 Évaluatrice externe pour l'Université de Dar es-Salaam : chargé de lire les publications des candidats à la promotion au rang de professeur associé et de professeur titulaire et de rédiger une évaluation détaillée.
- 1994 Évaluatrice externe pour l'Université de Lagos, à Akoka dans le Yaba (Nigeria) : chargé de lire les publications des candidats à la promotion au rang de professeur associé et de rédiger une évaluation détaillée.  
Membre du comité de lecture de revues scientifiques
- 2004 Examine un article envoyé au South African Law Journal et conseille la rédaction de la revue sur l'opportunité de publier et article.
- 2000 Examine un article envoyé au Melbourne Journal of International Law et conseille la rédaction de la revue sur l'opportunité de publier et article.

#### Publications

##### Ouvrages

- (i) *Criminal Law in Botswana* (Wolters Kluwer, Deventer (Pays-Bas), 2011) – ISBN 9789-041-136-213 [369 pages]
- (ii) With K. Solo, *Legal Ethics in Botswana: Cases and Materials* (University of Botswana, Department of Law, Private Bag 0022 Gaborone. 2004). ISBN No. 99912-949-5-3) [448 pages]
- (iii) *Constitutional Law in Botswana* (dans *International Encyclopaedia of Laws* (Kluwer International Publishers, Deventer (Pays-Bas), 2002. ISBN 90 6544 9442 et ISBN 90K 330 022X). Réédité par Pula Press, Gaborone (Botswana), 2002. ISBN 999 61 97 4 [323 pages]
- (iv) *Twejjukanye Oluganda [Luganda Language Grammar]* (University of Botswana, 2001) ISBN 99912-950-0-3 [150 pages]
- (v) *Criminal Procedure in Botswana: Cases and Materials (troisième édition.)* (Pula Press, Gaborone. 2002. ISBN 99912-61-61-3). [506 pages]
- (vi) *Criminal Law and Procedure in Uganda* (dans *International Encyclopaedia of Laws*, Prof Dr L. Dupont et Prof Dr C. Fijnaut de l'université de Louvain (sous la direction de), (Kluwer Law International Publishers, Deventer (Pays-Bas), 1996. ISBN 900 T 337 0085). [329 pages]
- (vii) *Eddembe Lyaffe* [ce traité rédigé en luganda dont le titre se traduit par « Nos Droits », aborde la question des droits de l'homme sous différents angles et contient quatre annexes qui sont des versions en luganda des principaux instruments des Nations Unies dans ce domaine], (Nabinene Emporium Ltd., P.O. Box 3675 Kampala (Ouganda), 1995). Publié avec

le concours de l'Agence danoise pour le développement international (DANIDA). [201 pages]

- (viii) *English - Luganda Law Dictionary* (University of Botswana, 1993, ISBN 99912-0-082-7). (Répertorié dans *The African Book Publishing Record*, West Sussex (Royaume-Uni), 1994). [149 pages]
- (ix) *Antigone: a Greek Play by Sophocles* (traduction en luganda). Marianum Press, Kampala (Ouganda), 1989). [63 pages]

*Documents ronéotypés*

- (i) *The International Protection of Refugees* (thèse de doctorat défendue devant la faculté de droit de l'université de New York, 1975). [379 pages]
- (ii) *Police Powers and the Rights of the Individual in Uganda* (Université de Makerere – Kampala (Ouganda), 1973). [134 pages]

*Chapitres d'ouvrages*

- (i) « The International Criminal Court and Africa, » dans Manisuli Ssenyonjo. (sous la direction de) *African regional Human Rights System: Thirty Years after the Adoption of the African Charter on Human and Peoples' Rights* (Koninklijke Brill NV, Leiden, 2011)
- (ii) « Cooperation with the Court in Matters of Arrest and Surrender of Indicted Fugitives: Lessons from the ad hoc Tribunals and National Jurisdictions », dans Jose Doria, Hans-Peter Gasser et M. Cherif Bassiouni, *The Legal Regime of the International Criminal Court: Essays in (sous la direction de) Honour of Professor Igor Blishshenko*, (Martinus Nijhoff Publishers, 2009) ISBN 978 90-041630-89 [p. 975 à 999]
- (iii) « Sentencing at the International Criminal Tribunal for the former Yugoslavia » dans André Klip et Göran Sluiter (sous la direction de), *Annotated Leading Cases of International Criminal Tribunals: The International Criminal Tribunal for Yugoslavia*, vol. XV (Intersentia, Anvers, 2008) ISBN 978-90-5095-794-6 [p.723 à 730]
- (iv) « Participation in Crime in Botswana » dans Ulrich Sieber (sous la direction de) *Participation in Crime: Criminal Liability of Leaders of Criminal Groups and Networks – A Comparative Analysis* (Institut Max-Planck de droit pénal étranger et international, Fribourg, 2007).
- (v) « Expeditious Trial » dans André Klip et Göran Sluiter (sous la direction de), *Annotated Leading Cases of International Criminal Tribunals: The Special Court for Sierra Leone*, vol. 9 (Intersentia, Anvers, 2006. ISBN 90-5095. [p. 690 à 697]
- (vi) « Right to Counsel » dans André Klip et Göran Sluiter (sous la direction de), *Annotated Leading Cases of International Criminal Tribunals: The International Criminal Tribunal for Yugoslavia*, vol. 8 (Intersentia, Anvers, 2005. ISBN 90-5095-397-2). [p. 375 à 386]
- (vii) « Forcible Transfer of Children » dans Shelton, Dinah (sous la direction de) *Encyclopaedia of Genocide and Crimes Against Humanity*, 3 vol. (Detroit, Mich: Macmillan Reference, États-Unis, 2005. ISBN 0028658477). [p. 370 à 376]
- (viii) « The Indictment », dans André Klip et Göran Sluiter (sous la direction de), *Annotated Leading Cases of International Criminal Tribunals: The International Criminal Tribunal for Rwanda*, vol. 6 (Intersentia, Anvers, 2003. ISBN 90-5095-319-0). [p. 49 à 58]
- (ix) « Preliminary Matters: the Indictment », dans André Klip et Göran Sluiter (sous la direction de), *Annotated Leading Cases of International Criminal Tribunals: The International Criminal Tribunal for Yugoslavia*, vol. IV (Intersentia, Anvers, 2002. ISBN 90-5095-213-5). [p. 58 à 68]

- (x) « Social Change and Organised Crime in Southern Africa », dans Apollo Rwomire (sous la direction de), *Social Problems in Africa* (Praeger Publishers, Westport, CT., États-Unis, 2001. ISBN 0-275-96343-8) [p. 209 à 228]
- (xi) « The African Great Lakes Region and the International Criminal Tribunal for Rwanda », dans ELSA (sous la direction de), *International Law as we Enter the 21<sup>st</sup> Century* (BERLIN VERLAG Arno Spitz GmbH, 2001. ISBN 3-8305-0249-4). [p. 73 à 85]
- (xii) « The Implementation of the ICC Statute within the Southern African Community (SADC) », dans Claus Kress et Flavia Lattanzi (sous la direction de), *The Rome Statute and Domestic Legal Orders Volume I: General Aspects and Constitutional Issues* (Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden (Allemagne), 2000. ISBN 88-8784-00-2). [p. 169 à 182]
- (xiii) « Preliminary Rulings Regarding Admissibility » dans Otto Triffterer (sous la direction de), *Commentary on the Rome Statute of the International Criminal Court* (Nomos Verlagsgesellschaft, Baden-Baden (Allemagne), 1999. ISBN 3-7890-6173-5) [p. 395 à 404]
- (xiv) « Genocide: A Crime Against Mankind », dans Gabrielle Kirk McDonald et Olivia Swak-Goldman (sous la direction de), *The Law and Enforcement of International Offences – The Experience of International and National Courts* (Kluwer Law International, La Haye (Pays-Bas), 1999. ISBN 90-411-1133-6). [p. 113 à 140].
- (xv) « Controlling Executive Power in Southern Africa: the Role of the Courts and Administrative Tribunals », dans Hugh Corder et Tiyanjana Maluwa (sous la direction de), *Administrative Justice in Southern Africa* (University of Cape Town, Le Cap, 1997. ISBN 0-7992-1892-8). [p. 95 à 116]
- (xvi) « Reparations in the Criminal Law: the Case of Uganda », dans Albin Eser et Susanne Walther *Wiedergutmachung im Strafrecht: Internationale Perspektiven* (Édition iuserim, Institut Max-Planck de droit pénal étranger et international, Fribourg (Allemagne, 1997. ISBN 3-86113-971-5). [p. 319 à 354]
- (xvii) « Issues of Implementation and Co-ordination », avec Roger Clark, dans Yael Danieli, Nigel Rodley et Lars Weisaeth (sous la direction de) *International Responses to Traumatic Stress* (Baywood Publishing Company, Amityville, N.Y., 1995. ISBN 0-89503-132-9). [p. 425 à 437]
- (xviii) « Victims of Crime and their Rights », dans T.M. Mushanga (sous la direction de) *Criminology in Africa*, (Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, Rome, 1992. ISBN 92-9078-021-6). [p. 21 à 42]
- (xix) « The Rights of Children in Botswana », dans *The Rights of the Child* (Initiative Ltd., Nairobi, 1989. ISBN 9966-42-001-0). [p. 25 à 31]
- (xx) « Human Rights: A Legal Perspective », dans D. Rubadiri (sous la direction de), *Human Rights and You*, D. Rubadiri (sous la direction de), (Macmillan Botswana Ltd. 1989. ISBN 0-333 52364-4). [p. 11 à 16]
- (xxi) « Arbitrary Deprivation of Life: Controls on Permissible Deprivations », dans B.G. Ramcharan (sous la direction de) *The Right to Life in International Law*, (Martinus Nijhoff Publishers, Pays-Bas, 1985. ISBN 90-247-3074-0). [p. 245 à 283]

Critique de livre :

Critique de D. Dyzenhaus, *Hard Cases in Wicked Legal Systems: South African Law in the Perspective of Legal Philosophy* (Oxford: Clarendon Press 1991) 28 *Canadian Journal of African Studies* 150-3 (1994).

*Articles publiés dans des revues internationales pratiquant l'examen collégial*

- (i) « The Kampala Review Conference: The Capstone of the Rome System » 22 *Criminal Law Forum: An International Journal* (2011) – À paraître.
- (ii) « The Role of Victims in Criminal Proceedings – Lessons National Jurisdictions can take from the ICC » 21 *Criminal Law Forum: An International Journal*, p. 399 à 414 (2010) ; DOI 10.1007/s10609-010-9126-6.
- (iii) « The Role of International Criminal Tribunals in the Promotion of Peace: the Case of the International Criminal Court » 19 *Criminal Law Forum: An International Journal*, p. 373 à 393 (2008).
- (iv) « The Abuse of Process Doctrine in the Administration of Criminal Justice before National Courts and International Tribunals », 7 *University of Botswana Law Journal*, p. 29 à 71 (2008).
- (v) « Relationship between the International Criminal Court and the United Nations Security Council », 13 *Zeitschrift für Internationale Strafrechtsdogmatik* 500 (2007). (<http://www.zis-online.com>)
- (vi) « Bringing Aggressors to Justice: From Nuremberg to Rome » 4 *University of Botswana Law Journal*, p. 4 à 32 (2005).
- (vii) « The SADC Protocol against Corruption: Example of the Region's Response to an International Scourge », avec Zein Kebonang, 1 *University of Botswana Law Journal*, p. 85 à 119 (2005).
- (viii) « Prosecutorial Discretion before National Courts and International Tribunals », 2 *Journal of International Criminal Justice*, p. 124 à 144 (2005).
- (ix) « Triggering the Jurisdiction of the International Criminal Court », 4 *African Human Rights Law Journal*, p. 256 à 274 (2004).
- (x) « Defining the Crime of Aggression: An Important Agenda Item for the Assembly of States Parties to the Rome Statute of the International Criminal Court », *Acta Juridica Journal*, p. 256 à 286 (2003) [Université du Cap (Afrique du Sud)].
- (xi) « Aggression Under the Rome Statute of the International Criminal Court » 71 *The Nordic Journal of International Law*, p. 497 à 521 (2002).
- (xii) « The Ethical Obligations of Counsel in Criminal Proceedings: Representing an Unwilling Client », 12 *Criminal Law Forum: an International Journal*, p. 487 à 507 (2001).
- (xiii) « Genocidal Conflict and the International Criminal Tribunal for Rwanda », 48 *Netherlands International Law Review*; p. 31 à 65 (2001).
- (xiv) « Minimum Sentences and their Effect on Judicial Discretion », 31 *Crime, Law and Social Change: An International Journal*, p. 363 à 384 (1999).
- (xv) « Crime Prevention in Southern Africa: A Legal Perspective » », 32 *The Comparative and International Law Journal of Southern Africa*; p. 247 à 265 (1999).
- (xvi) « The International Criminal Court: Jurisdictional and Related Issues », 10 *Criminal Law Forum: An International Journal*, p. 87 à 120 (1999).
- (xvii) « Police Informers and Agents Provocateurs: Accomplices or Handmaidens of the Law? Perspectives from the Courts of Eastern and Southern Africa » 9 *Criminal Law Forum: An International Journal*, p. 151 à 169 (1998/99).
- (xviii) « Indigenous Justice Systems: An Eastern African Perspective », 24 *Indian Socio-Legal Journal*, p. 23 à 30 (1998).

- (xix) « When Crime Crosses Borders: A Southern African Perspective », 41 *Journal of African Law*, p. 192 à 200 (1997) (University of London).
- (xx) « Witchcraft as a Criminal Defence, From Uganda to Canada and Back », 24 *Manitoba Law Journal*, p. 38 à 59 (1996) (University of Manitoba).
- (xxi) « Rules of Procedure and Evidence of the International Tribunal for the Former Yugoslavia » 5 *Criminal Law Forum: An International Journal*, p. 507 à 555 (1994). Réédité sous forme de chapitre dans Roger Clark and Madeleine Sann (sous la direction de), *The Prosecution of International Crimes* (Transaction Publisher, Rutgers - The State University of New Jersey, New Brunswick, NJ, 1996. ISBN 1-56000-269-7). [p. 293 à 341]
- (xxii) « Victims of Abuse of Power, with Special Reference to Africa » 28 *University of British Columbia Law Review* 171-192 (1994). Réédité dans 60 *The Review of the International Commission of Jurists*, p. 199 à 219 (1998).
- (xxiii) « The Poisoned Tree: Responses to Involuntary Confessions in Criminal Proceedings in Botswana, Zambia, and Uganda » 5 *African Journal of International & Comparative Law*, p. 609 à 633 (1993), Londres. Réédité sous forme de chapitre dans M. Cherif Bassiouni et Ziyad Motala (sous la direction de), *The Protection of Human Rights in African Criminal Proceedings* (Martinus Nijhoff Publishers, Dordrecht (Pays-Bas), 1995, p. 83 à 102.
- (xxiv) « The Police, Human Rights, and the Constitution: An African Perspective », 15 *Human Rights Quarterly*, p. 465 à 484 (1993) (John Hopkins University Press). Cet article a été résumé dans l'édition 1994 des *International Political Science Abstracts* (27 rue Saint-Gallium, 75341 Paris Cedex 07, France).
- (xxv) « Religious Liberty and the Law in Botswana Today » 34 *Journal of Church and State*, p. 843 à 862 (1992) (Baylor University).
- (xxvi) « La religion et la Loi au Botswana aujourd'hui » 43 *Conscience et Liberté*, p. 89 à 93, Berne (Suisse), 1992.
- (xxvii) « Extenuating Circumstances in Capital Offences in Botswana », 2 *Criminal Law Forum: An International Journal*, p. 235 à 268 (1991).
- (xxviii) « Compensating the Victims of Crime in Botswana », 33 *Journal of African Law*, p. 157 à 171 (1989) (University of London).
- (xxix) « The Right to Legal Representation in Botswana », (1988) *Israel Yearbook on Human Rights*, p. 211 à 227 (Tel-Aviv University).
- (xxx) « Religion, the Law and the State in Africa », 28 *Journal of Church and State*, p. 268 à 287 (1986) (Baylor University).
- (xxxi) « The Right to Return Home in International Law », 21 *Indian Journal of International Law*, p. 335 à 351 (1981).
- (xxxii) « The Nature and Function of Marriage Gifts in Customary African Marriages », 23 *American Journal of Comparative Law*, p. 682 à 704 (1975) (University of California).
- (xxxiii) « The Consul as a Defendant: His Amenability to the Jurisdiction of the Receiving State », 15 *Indian Journal of International Law*, p. 333 à 350 (1975).
- (xxiv) « The International Court, Impartiality and Judges Ad Hoc », 13 *Indian Journal of International Law*, p. 207 à 230 (1973). [Article cité dans J. C. Merrills' *A Current Bibliography of International Law*, (Butterworths, Londres, 1978), p. 188.
- (xxxv) « The Tanzania Nationalisation Laws », 3 *Eastern African Law Review*, p. 1 à 23 (1970) (Université de Dar es-Salaam).

*Autres articles et documents*

- (i) « The ICC Targets Impunity, not Africa », article publié dans le bulletin de la Coalition ougandaise pour la Cour pénale internationale, Kampala (Ouganda), juillet 2011.
- (ii) « Reparations for Victims of Crime in Uganda » dans Eduardo Vetere et David Pedro, *Victims of Crime and Abuse of Power: Festschrift in honour of Irene Melup* (11<sup>e</sup> Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, Bangkok, tenu en avril 2005).
- (iii) « Bringing Aggressors to Justice: From Nuremberg to Rome » discours inaugural prononcé à l'université du Botswana, à Gaborone, le 13 avril 2005.
- (iv) « The Right to Legal Representation before the International Tribunal for the former Yugoslavia », document présenté à la 18<sup>e</sup> Conférence internationale de la *Société internationale pour la réforme du droit pénal*, Montréal (Canada), tenue du 8 au 12 août 2004.
- (v) « The Independence of the Judiciary », document présenté à la Conférence des juges en chef de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe, Kasane (Botswana), tenue en juillet 2004.
- (vi) « Prosecutorial Discretion before National and International Tribunals », document présenté dans le cadre d'une série de conférences, Bureau du Procureur de la Cour pénale internationale, La Haye (Pays-Bas) et le 19 décembre 2003. Voir le site Internet : [http://www.icc-cpi/otp/lecturers\\_dn.html](http://www.icc-cpi/otp/lecturers_dn.html)
- (vii) « Implementation of the Rome Statute: Making the National Criminal Justice Systems Able in Law », document présenté à la Conférence annuelle du Réseau international de droit pénal, tenue à La Haye (Pays-Bas), du 17 au 19 décembre 2003.
- (viii) « Triggering the Jurisdiction of the International Criminal Court », document présenté à un Symposium sur le thème « Civil Society and Justice in Zimbabwe », tenu à Johannesburg (Afrique du Sud), du 11 au 13 août 2003.
- (ix) « The Definition of the Crime of Aggression: Challenge facing the Assembly of States Parties », document présenté à l'occasion de la Conférence internationale 'The International Criminal Court: Some Questions and Answers from the Arab Region', tenue au Caire (Égypte), du 9 au 11 mai 2002.
- (x) « Rwandan Adventists on Trial for Genocide » (2000) *Adventist Lawyer* 36.
- (xi) « Treatment of Prisoners and the International Law of Human Rights », document présenté au Séminaire des directeurs d'établissements pénitentiaires des pays d'Afrique, Harare (Zimbabwe), tenu du 23 février au 5 mars 1988.
- (xii) « The Death Penalty in Botswana », document présenté à la Conférence sur la réforme du droit pénal, *Inns of Court*, Londres, tenue du 26 au 29 juillet 1987. (Cité par Roger Hood dans *The Death Penalty* (Oxford University Press, Oxford, 1989).
- (xiii) « The Prisoner and Human Rights », dans Frimpong, K. (sous la direction de), *The Law, The Convict And The Prisons* (Document ronéotypé), University of Botswana, Gaborone, 1987. [pp. 210-224]
- (xiv) « Capital Punishment in Botswana » avec M.J.A. Glickman dans *Crime and Criminal Justice Newsletter*, Nations Unies, 12 et 13 novembre 1986), p. 51.

- (xv) « A Magna Carta for Victims of Crime », dans *Departmental Seminar Papers*, vol. I (1985/86).
- (xvi) « Christianity and Human Rights », document présenté lors d'un atelier organisé par la faculté de théologie et d'études religieuses de l'Université du Botswana en 1985.
- (xvii) « Group Victims of Crime and other Illegal Acts Linked to the Abuse of Public Power with Special Reference to Africa », document de travail établi pour le Service de la prévention du crime et de la justice pénale du Centre pour le développement social et les affaires humanitaires de l'ONU, New York, 1983). Cité dans le document de travail établi par le Secrétariat de l'ONU pour le 7<sup>e</sup> Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants, Milan (Italie). Document A/CONF.121/6, 1<sup>er</sup> août 1985.
- (xviii) « The Church in an Emerging Legal System: The Case of Uganda », document présenté à l'International Christian Lawyers' Conference, tenue à Genève (Suisse) en 1981.
- (xix) « Torture: A Crime Against Human Dignity », article publié dans la revue *The Exposure*, Kampala (Ouganda) en 1980.

#### **Distinctions honorifiques**

- 2006 Professeur invité, *Institut Max-Planck de droit pénal étranger et international*, Fribourg (Allemagne).
- Médaille décernée par la *Société internationale pour la réforme du droit pénal* à Vancouver (Canada), pour sa contribution au droit international des droits de l'homme et à la réforme du droit pénal international.
- 1995 Chercheur invité, *Institut Max-Planck de droit pénal étranger et international*, Fribourg (Allemagne).
- 1982 Chercheur, *Institut de recherche en droit international et en relations internationales*, Académie de droit international de La Haye (Pays-Bas).

\* \* \*

## 7. PARKER, Kevin (Australie)

(Original: anglais)

### Note verbale

La Mission permanente de l'Australie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI) et a l'honneur de se référer au paragraphe 19 de la résolution ICC-ASP/10/Res.5 du 21 décembre 2011 conformément auquel l'Assemblée des États Parties a décidé d'établir une Commission consultative pour l'examen des candidatures aux fonctions de juge de la Cour pénale internationale, et à la décision du Bureau rendue le 1<sup>er</sup> mai 2012, lançant le processus de nomination pour la Commission consultative.

La Mission permanente de l'Australie a en outre l'honneur de faire savoir au Secrétariat que le Gouvernement australien a décidé de présenter la candidature du juge Kevin Parker à l'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures aux fonctions de juge.

Une déclaration à l'appui de la nomination du juge Parker, ainsi que son Curriculum Vitae, sont joints à la présente note.

\* \* \*

### Exposé des qualifications

L'Australie a l'honneur de présenter la candidature du juge Kevin Parker à l'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures aux fonctions de juge de la Cour pénale internationale.

Le juge Parker a eu une longue carrière juridique en Australie et au sein du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY).

Devenu avocat en Australie en 1960, il a été nommé assistant principal auprès du Procureur pour l'Australie occidentale en 1967 et Procureur principal en 1971. Il a ensuite été désigné Conseil de la Reine en 1977 avant d'exercer les fonctions de Procureur général d'Australie occidentale de 1979 à 1994. De 1994 à 2003, il a été juge à la Cour suprême d'Australie occidentale et, à ce titre, a mené d'importants procès pénaux ainsi que de nombreux appels en matière pénale.

Pendant cette même période, le juge Parker était juriste au sein de la *Royal Australian Air Force* (réserve), et y exerçait les fonctions de juge-avocat de 1977 à 1985, puis de juge-avocat chargé d'examiner les textes de 1985 à 1997. Il a obtenu le rang d'Air Commodore lors de son départ en retraite.

En 2003, le juge Parker est devenu juge permanent au TPIY et y a exercé lesdites fonctions jusqu'en 2011. Au cours de son mandat au sein du TPIY, le juge Parker a rempli deux mandats en tant que Vice-Président entre 2005 et 2008, puis a été juge président de la Chambre de première instance II de 2008 à 2011. En tant que juge du TPIY, le juge Parker a présidé un nombre record de cinq procès, dont trois impliquant plusieurs accusés. Il a également mené les enquêtes relatives aux décès en détention de Slobodan Milosevic et Milan Babic, a été membre de la Chambre relative à l'article 11 *bis*, chargée de renvoyer certaines affaires devant les juridictions des Balkans, et du Comité chargé du Règlement. Il a également géré la phase préliminaire dans le cadre de plus de 10 affaires.

La longue expérience juridique du juge Parker, aussi bien au niveau national qu'international, démontre clairement ses compétences en droit pénal et international. En effet, son énergie et l'importance qu'il a attachée à l'excellence en tant que juge au TPIY ont été largement reconnues.

Au cours de sa carrière juridique nationale, le juge Parker a exercé de nombreuses fonctions pour lesquelles les compétences de supervision et d'évaluation des avocats étaient nécessaires, à savoir membre du Conseil du Barreau d'Australie occidentale (1972-1979), membre (1977-1979) puis président (1979-1992) du Conseil des avocats d'Australie occidentale, membre du Conseil de l'Institut australien de l'administration judiciaire (1982-1988), président du Conseil de la profession d'avocat en Australie occidentale (1992-1994),

président du Tribunal disciplinaire des avocats d'Australie occidentale (1992-1995), et membre du Comité consultatif des autorités australiennes chargées de l'admission des lois (1983-1994). En tant que Procureur général, il était chargé d'identifier les avocats répondant aux critères pour être nommés juges, il a exercé ce rôle pendant plus de 14 ans.

En 1989, le service exceptionnel rendu au droit par le juge Parker a été reconnu lorsqu'il a reçu le titre d'officier de l'Ordre d'Australie. En 2008, il a été nommé Compagnon dudit Ordre, la plus haute distinction civile existant en Australie, pour le service qu'il a rendu au droit international. Il a également servi en tant qu'Aide de Camp d'honneur (Air) auprès de S.M. la Reine Elizabeth II de 1979 à 1981. Ces distinctions honorifiques confirment le statut exceptionnel et la haute considération morale du juge Parker. En effet, tel que l'a fait observer le juge président de la Cour suprême d'Australie occidentale lors de l'élection du juge Parker au TPIY, « [TRADUCTION] pour tous ceux qui le connaissent, le juge Parker a toujours joui d'un très grand respect pour sa sagesse, sa compassion, son sens commun, ses compétences juridiques, et sa vaste connaissance du droit ».

Le juge Parker est largement conscient de l'importance de la tâche que la Commission consultative est tenue de remplir. Même s'il appartient à un système de *common law*, son expérience lui a montré qu'il était important que les juges internationaux accomplissent leur devoir en observant au-delà des traditions juridiques nationales. Il est intimement convaincu que la réussite de la Cour pénale internationale dépendra en grande partie de la qualité de ses activités judiciaires.

Le Gouvernement australien recommande au groupe de travail du Bureau et aux États Parties la nomination du juge Parker.

\* \* \*

#### **Renseignements personnels**

Nom : L'honorable Kevin Parker, AC, RFD, c.r.  
 Date de naissance : 6 février 1937, Kalgoorlie, Australie occidentale  
 Études : École *Perth Modern School* et Université d'Australie occidentale

#### **Expérience professionnelle**

1960	Avocat
1971 - 1974	Procureur principal de la Couronne, Australie occidentale
1977	Désigné Conseil de la Reine
1979 – 1994	Procureur général, Australie occidentale
1994 – 2003	Juge de la Cour suprême d'Australie occidentale
2003 – 2011	Juge permanent, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), La Haye (à la retraite)
2005 - 2008	Vice-Président, TPIY
2008 – 2011	Juge président, Chambre de première instance II, TPIY
1982 et 1987	Membre de la délégation australienne auprès de la Commission des Nations Unies pour le droit de la mer (UNCLOS)
1991	Membre de la délégation australienne auprès de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI)
1981 - 1995	Membre de la délégation australienne chargée de négocier les frontières maritimes avec l'Indonésie
1971 – 1979	Membre du conseil, Barreau d'Australie occidentale
1979 – 1992	Président, Conseil des avocats d'Australie occidentale
1992 - 1994	Président, Conseil de la profession d'avocat en Australie occidentale
1982 – 1988	Membre du conseil, Institut australien de l'administration judiciaire

- 1983 – 2003 Membre, comité consultatif des autorités australiennes chargées de l'admission des lois
- 1959 – 1997 Juriste, RAAF (Réserve).  
Juge-avocat chargé d'examiner les textes, Forces de défense australiennes, au rang d'Air Commodore.
- 1965 – 1970 Honorable ADC (Air) auprès du Gouverneur d'Australie occidentale
- 1979 -1981 Honorable ADC (Air) auprès de S.M. la Reine
- 1995 – 2003 Chancelier, Diocèse anglican de Perth
- 1981 – 1995 Chancelier, Diocèse du nord-ouest de l'Australie
- 1983 – 1995 Administrateur, Diocèse de Perth
- 1980 – 2003 Membre, Commission du droit canon, Église anglicane d'Australie

**Distinctions honorifiques**

- 1989 AO. Désigné officier de l'Ordre d'Australie, pour le service rendu au droit et à l'Église anglicane, notamment en ce qui concerne les lois adoptées en 1986 et intitulées *Australia Acts* (pour l'Australie et le Royaume-Uni) et les lois relatives à la compétence des tribunaux (compétences conjointes)
- 2008 AC. Désigné Compagnon de l'Ordre d'Australie, pour le service rendu au droit international.

\* \* \*

## 8. PETRIČ, Ernest (Eslovenie)

(Original: anglais)

### Note verbale

Le Ministère des affaires étrangères de la République de Slovénie présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties de la Cour pénale internationale et a l'honneur de lui faire savoir que le Gouvernement de la République de Slovénie a décidé de présenter la candidature de M. Ernest Petrič à l'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures aux fonctions de juge de la Cour pénale internationale.

Depuis la création de la Cour pénale internationale, la République de Slovénie a été un fervent défenseur du travail et des activités de la Cour. La décision prise par la Slovénie de présenter un candidat montre de nouveau son attachement au bon fonctionnement de la Cour, lequel dépend de la qualité des juges élus. L'évaluation indépendante des candidats aux fonctions de juge de la Cour pénale internationale est une étape décisive dans le processus de sélection.

La Slovénie a ainsi décidé de présenter la candidature d'un éminent juriste international ayant occupé les fonctions de juge, diplomate et universitaire, à l'élection des membres de la Commission consultative. Un énoncé détaillé des qualifications du professeur Petrič, ainsi que son curriculum vitae, sont joints à la présente note.

\* \* \*

### Exposé des qualifications

Le Gouvernement de la République de Slovénie a décidé de présenter la candidature de M. Ernest Petrič à l'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures aux fonctions de juge de la Cour pénale internationale.

M. Ernest Petrič occupe actuellement le poste de Président de la Cour constitutionnelle de la République de Slovénie. Au cours de sa carrière, il s'est enrichi d'une précieuse expérience et obtenu des résultats dans les domaines juridique, diplomatique et universitaire.

Sa carrière diplomatique comprend notamment le poste d'Ambassadeur de l'ancienne République fédérale socialiste de Yougoslavie en Inde à l'époque où l'ex-Yougoslavie dirigeait le Mouvement des pays non alignés. Il a également été le premier Ambassadeur de la République de Slovénie aux États-Unis. Il a ensuite occupé les postes de Secrétaire d'État au Ministère des affaires étrangères, de représentant permanent auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, d'Ambassadeur en Autriche, et de représentant permanent auprès d'organisations internationales à Vienne (OSCE, ONUDI, UNODC, CTBTO et AIEA).

Dans le cadre de sa carrière universitaire, il a été professeur à l'Université de Ljubljana, Slovénie, ainsi qu'en Éthiopie. Il a publié plus de 100 articles relatifs au droit international, aux relations internationales et autres sujets connexes. Il a publié récemment son sixième ouvrage intitulé « [TRADUCTION] Politique étrangère : les fondements de la théorie et de la pratique ». À l'instar de ces précédents livres, cet ouvrage démontre la qualité de son expérience professionnelle en diplomatie, en droit international et dans le milieu universitaire.

M. Petrič est membre de la Commission du droit international pour un second mandat. Au cours de son premier mandat, il a été élu Président et Rapporteur. Ses compétences en droit international ont été reconnues par ses pairs à de nombreuses reprises, aussi bien dans les instances nationales qu'internationales.

M. Petrič est une personne dotée du plus haut niveau d'intégrité et de professionnalisme et, s'il était sélectionné, son attachement personnel au bon fonctionnement de la Cour pénale internationale le guiderait dans les délibérations et dans l'évaluation des candidats aux fonctions de juge de la Cour.

\* \* \*

**Renseignements personnels**

Nom : Ernest Petrič  
Ambassadeur

**Éducation**

1965 Doctorat en droit international, Faculté de droit, Université de Ljubljana.  
1963 - 1964 Études universitaires supérieures à l'Université de Vienne.  
1960 Maîtrise avec mention, Faculté de droit, Université de Ljubljana.

**Autres établissements**

1979 Institut Max Planck de droit international et droit public, Heidelberg, Allemagne.  
1973 Académie de droit international, La Haye, Pays-Bas.  
1972 *Wilton Park*, Royaume-Uni.  
1958 Institut de droit international, Université de Thessalonique, Grèce.  
Université de Lund, Suède.

**Expérience professionnelle**

2010 – aujourd'hui Président de la Cour constitutionnelle de la République de Slovénie.  
2008 - aujourd'hui Juge de la Cour constitutionnelle de la République de Slovénie.  
2008 - aujourd'hui Professeur de droit international et relations internationales, Faculté de Sciences sociales, Université de Ljubljana.  
2008 - aujourd'hui Professeur de droit international, Faculté européenne de droit à Nova Gorica.  
2002-2004 Ambassadeur de la République de Slovénie en République d'Autriche et représentant permanent auprès d'organisations internationales à Vienne (2002-2008), et auprès de l'OSCE.  
2000-2002 Représentant permanent de la République de Slovénie auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York et Ambassadeur (non résident) de la République de Slovénie en République fédérative du Brésil.  
1997-2000 Secrétaire d'État, Ministère des affaires étrangères de la République de Slovénie.  
1991-1997 Ambassadeur de la République de Slovénie aux États-Unis d'Amérique et (non résident) aux États-Unis du Mexique.  
1989-1991 Ambassadeur de la République fédérale socialiste de Yougoslavie en Inde et (non résident) au Royaume du Népal.  
1986-1989 Professeur en relations internationales et droit international, Faculté de sociologie, sciences politiques et journalisme, Université de Ljubljana.  
1983-1986 Professeur en relations internationales et droit international, Université d'Addis-Abeba, Éthiopie.  
1972-1983 Professeur en relations internationales et droit international, Directeur du Département de sciences politiques et relations internationales, Faculté de sociologie, sciences politiques et journalisme, Université de Ljubljana.  
1965-1967 Professeur d'université en relations internationales et droit international, Faculté d'études politiques, Université de Ljubljana.

**Publications**

Auteur de six ouvrages relatifs au droit international et relations internationales.  
Auteur de plus de 100 articles relatifs au droit international, aux relations internationales et autres sujets connexes.

**Compétences en matière de gestion**

- 2009-2010 Membre de la Commission du droit international (2006 à aujourd'hui), puis Président, Genève, Suisse.
- 2006-2007 Membre du Conseil des gouverneurs de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) (2005-2007), puis Président (Vienne, Autriche).
- 1987-1989 Doyen de la Faculté de sociologie, sciences politiques et journalisme, Université de Ljubljana.
- 1987-1989 Directeur du centre de recherches de la Faculté de sociologie, sciences politiques et journalisme, Université de Ljubljana
- 1967-1972 Membre (ministre) du conseil exécutif (Gouvernement) de la République socialiste de Slovénie, responsable des sciences et technologies.
- 1967-1972 Membre de l'Assemblée nationale slovène.

**Autres expériences en politique étrangère et droit international**

- Expert des délégations des conférences générales de l'UNESCO et de l'OCDE.
- Représentant de la République fédérale socialiste de Yougoslavie auprès du Comité pour la Politique Scientifique et Technologique de l'OCDE (CPST).
- Membre du Comité italo-yougoslave pour la coopération scientifique et technique.
- Membre du Comité gréco-yougoslave pour la coopération scientifique et technique.

**Travaux de recherche**

- 1962 - aujourd'hui Bénéficiaire de projets et de subventions de recherche scientifique indépendants dans le domaine du droit international et des relations internationales, des droits de l'homme, du règlement pacifique des conflits entre les États, de l'autodétermination, de la protection des minorités, de l'expulsion, etc.
- 1977 Détenteur du Grand prix du travail scientifique.

**Langues**

Parle allemand, anglais, croate, italien, russe et serbe.  
Comprend le français et l'espagnol.

**Renseignements privés**

Marié, trois enfants.

Décoré par la République fédérale socialiste de Yougoslavie, les États-Unis d'Amérique (État du Colorado) et la République d'Autriche. Détenteur de la plus haute distinction civile de la République de Slovénie.

\* \* \*

## 9. PINTO, Mónica (Argentine)

(Original: espagnol)

### Note verbale

La Mission permanente de la République d'Argentine aux Nations Unies présente ses meilleures salutations au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome sur la Cour pénale internationale et a le plaisir d'informer celle-ci que le Gouvernement de l'Argentine a décidé de présenter la candidature de M<sup>me</sup> Mónica Pinto à la Commission consultative pour l'examen des candidatures, en vue de l'élection qui se déroulera à la onzième session de l'Assemblée des États Parties (La Haye, 14-22 novembre 2012), sur la base de la recommandation de son Bureau.

À cette fin, nous joignons son curriculum vitae et un exposé de compétences.

\* \* \*

### Exposé de qualifications

L'Argentine a l'honneur de présenter la candidature de M<sup>me</sup> Pinto à la Commission consultative pour l'examen des candidatures.

M<sup>me</sup> Pinto répond à toutes les exigences stipulées dans le mandat de la Commission consultative conformément à la résolution ICC-ASP/10/Res.5 : « Les membres de la Commission sont choisis parmi des personnes éminentes, intéressées et disposées à occuper cette fonction. Ils doivent jouir de la plus haute considération morale, ainsi que de compétences et d'une expérience reconnues en droit pénal ou international. »

M<sup>me</sup> Pinto a une grande expérience universitaire et professionnelle, en Argentine et internationalement, en matière de droit public international et de droits de l'homme.

M<sup>me</sup> Pinto est maître de conférences en droit public international et en droits et garanties de l'homme à la Faculté de droit de l'Université de Buenos Aires (UBA). Elle est doyenne de cette même faculté (2010-14) et coordonnatrice du Programme des droits de l'homme de l'UBA depuis 2007. De plus, elle est directrice du programme de maîtrise et de spécialisation en Droit international des droits de l'homme de la Faculté de droit de l'UBA. Enfin, elle a été vice-doyenne et secrétaire académique de la Faculté de droit de l'UBA (1994-2006).

M<sup>me</sup> Pinto a été professeure et professeure invitée dans plusieurs institutions universitaires à l'étranger, comme l'Académie de droit international de La Haye, la Columbia Law School, l'Université Panthéon-Assas Paris II, l'Université de Rouen, l'Université Panthéon-Sorbonne Paris I, l'Université Alcalá de Henares, l'Université San Carlos du Guatemala et l'Institut International des droits de l'Homme, entre autres.

Elle a par ailleurs travaillé à l'Institut interaméricain des droits de l'homme (San José de Costa Rica), l'*Association pour la prévention de la torture* (Genève), l'Institut international des droits de l'homme (Strasbourg) et est en plus commissaire et membre du comité exécutif de la Commission internationale de juristes (Genève).

M<sup>me</sup> Pinto a également assumé des fonctions sur la scène internationale, comme celle d'experte indépendante dans le cadre des examens de la situation des droits de l'homme au Guatemala et au Chad de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies. Elle a également contribué à divers organes et tribunaux de droits de l'homme et tribunaux arbitraux à titre d'avocate et d'experte.

Entre 1994 et 2000, M<sup>me</sup> Pinto a gagné le poste de directrice des droits de l'homme au Ministère des relations extérieures de l'Argentine au terme d'un concours public. Elle a également occupé les postes de directrice nationale de coopération et d'affaires internationales au Ministère de la justice et des droits de l'homme en 2000 et 2001, puis dans le domaine des droits de l'homme au Secrétariat de 2002 à 2007.

Enfin, elle est l'auteur de nombreux livres et autres publications sur le droit international et les droits de l'homme.

M<sup>me</sup> Pinto jouit également d'une grande considération morale. Elle est Chevalier de l'Ordre national du mérite de la République française, elle a obtenu la médaille « Goler T. Butcher » de l'*American Society of International Law* pour sa contribution au droit international et aux droits de l'homme, elle a été déclarée personnalité remarquable en Droits de l'homme par la Ville autonome de Buenos Aires (2011) et obtenu le prix *Margarita de Ponce* de l'Union des femmes argentines (2012).

M<sup>me</sup> Pinto est consciente de l'importance des responsabilités de la Commission consultative et l'Argentine est convaincue que M<sup>me</sup> Pinto contribuera fort utilement au travail du Comité.

\* \* \*

### **Renseignements personnels**

M<sup>me</sup> Pinto est citoyenne argentine (1952). Elle a un diplôme d'avocat (1975) et de Docteur en droit (1983), UBA.

M<sup>me</sup> Pinto est professeur de droit international public et des droits de l'homme à la Faculté de droit de l'Université de Buenos Aires/UBA où elle est Doyenne depuis 2010. Elle est la Directrice du Programme de droits de l'homme de l'UBA (depuis 2007).

M<sup>me</sup> Pinto a été professeur à la session d'été de droit international public de l'an 2007 à l'Académie de droit international de la Haye où elle a été directrice du Séminaire (français) de diplôme de l'an 2000. Elle a été Professeur invité à Columbia Law School (2001, 2003), Université Panthéon-Assas Paris II (1997, 2005, 2009), Université de Rouen (2007), Université Panthéon-Sorbonne Paris 1 (2008). Elle a participé au programme d'été de Southwestern University School of Law (2006-11). Elle a été enseignante au UN International Law Fellowship Programme (2001-02, 2004, 2007-08), à l'Institut International des droits de l'homme René Cassin à Strasbourg (2004-08, 2012), à l'Institut Interaméricain des droits de l'homme à San José (depuis 2004). Elle a été enseignante invitée à l'Universidad de Alcalá de Henares (2002) et San Carlos de Guatemala (2009). Elle a été chercheuse invitée à l'Université de Michigan, Ann Arbor, Etats-Unis, 1988.

Elle est membre du Comité exécutif de l'Observatoire de Droits de l'homme de l'Association d'Universités du Groupe Montevideo/AUGM en représentation de l'UBA. Elle dirige le Master et le cours de spécialisation en Droit international des droits de l'homme à la Faculté de droit de l'UBA. Elle a été vice-doyenne (2002-06), secrétaire académique (1994-02) et président de la maison d'éditions, EUDEBA (2007-10). Elle a été président de l'Association internationale des facultés de droit/IALS (2008-11).

M<sup>me</sup> Pinto est membre du Conseil du Projet des cours et tribunaux internationaux/PICT depuis 1998. Elle est membre de l'*American Society of International Law*, la Société française de droit international, et –en qualité de consultante – du Conseil argentin des relations internationales (CARI).

Elle est juge (2009-14) et vice-président (depuis 2011) du Tribunal administratif de la Banque Mondiale. Elle est dans la liste d'arbitres du Tribunal arbitral international pour Salto Grande (2011-14). Elle a été avocate et expert devant des organes de droits de l'homme ainsi que devant des tribunaux arbitraux.

Dans le domaine de droits de l'homme, elle est membre des organes de gouvernement de l'Institut Interaméricain des droits de l'homme (San José), l'Association pour la prévention de la torture (Genève), de l'Institut International des droits de l'homme (Strasbourg). Elle est Commissaire et membre du Comité exécutif de la Commission Internationale des Juristes (Genève).

Le Secrétaire général des Nations Unies l'a nommée membre du Conseil d'administration du Fonds volontaire pour la coopération technique dans le domaine des droits de l'homme (2006-08 et 2009-11); préalablement, elle a été experte indépendante sur la situation des droits de l'homme au Guatemala (1993-96) et au Tchad (2004-05), rapportant à la Commission des droits de l'homme.

Directrice et Fonctionnaire dans la section juridique de la Direction des droits de l'homme du Ministère des affaires étrangères de l'Argentine, (1993-2000, 2002-07). (1994-

2000); Directrice de Coopération et des Affaires internationales au Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme (2000-01).

Elle est *Chevalier de l'Ordre national du mérite*, République française, 2008 ; *Médaille « Goler T. Butcher »*, American Society of International Law, 2009 ; *Prix Droits de l'homme* de B'nei B'rith d'Argentine, 2009 ; « Personalidad destacada en Derechos Humanos », ville de Buenos Aires, 2011 ; Prix Margarita de Ponce de l'Union des femmes argentines, 2012.

Elle est l'auteur de cinq livres – *Las fuentes del derecho internacional en la era de la globalización* (éd., Bs.As., 2009), *L'Amérique latine et le traitement des violations systématiques des droits de l'homme* (Paris, 2007), *El Derecho Internacional, Vigencia y desafíos en un escenario globalizado* (Bs.As., 2004), *Temas de Derechos Humanos* (Bs.As., 1997) y *La denuncia ante la Comisión Interamericana de Derechos Humanos* (Bs.As., 1993) ainsi que l'auteur de plusieurs articles parus dans des publications périodiques et dans des ouvrages collectifs en Amérique latine et en Europe.

M<sup>me</sup> Pinto est mariée, deux filles.

### Publications

“L'identification des sources de la nationalité. Du droit de la nationalité au droit à la nationalité. Du droit de l'Etat au droit de la personne. De la souveraineté aux droits de l'homme », *Droit international et nationalité. Colloque SFDI de Poitiers*, Paris, Pédone, 2012, 41-58

« Lo que nos dicen los mecanismos internacionales de protección de los derechos de la mujer », *El derecho en movimiento. En homenaje a Elena Highton*, Buenos Aires, Rubinzal Culzoni, 2012, 103-116

“El fallo de la Corte Suprema Argentina sobre el aborto”, 4 *Revista de Derecho Penal y Criminología*, Buenos Aires, La Ley, mayo 2012, 30-38

“Género y Derechos Humanos en el Sistema Interamericano” en *Los Desafíos del Derecho de Familia en el Siglo XXI. Homenaje a la Dra. Nelly Minyersky*, Lily Flah Dir., Sandra Fodor y Mabel del Arbol Coord., Buenos Aires, Errepar, 2011, 163-181

“Facultad de Derecho: Compromiso con los logros del último siglo: Democracia y Derechos Humanos”, 52 *Encrucijadas* (UBA), 2011, 30-34

“La pobreza como denegación de derechos humanos”, 51 *Encrucijadas* (UBA), 2011, 75-79

“Las Mujeres de la UBA”, 50 *Encrucijadas* (UBA), 2011

“Jornada Manuel Belgrano. Justicia, Derechos Humanos y Sociales” en *Desafíos del Bicentenario. Ciclo de Debates 2010*, Buenos Aires, Fundación Participar y H.Cámara de Diputados de la Nación, 2011, 79-83

“De los derechos humanos, del género y de la violencia”, en *Discriminación y Género. La formas de la violencia.*, Encuentro Internacional sobre violencia de género. Taller Acceso a la Justicia y Defensa pública, Buenos Aires, Ministerio Público de la Defensa, 2011, 49-65

“La Constitución de la Nación Argentina consagra la igualdad de todas las personas y sus iguales derechos” en *Matrimonio entre personas del mismo sexo. Ley 26.618 Antecedentes, Implicancias, Efectos*, AAVV, Néstor Solari y Carolina von Opiela (comp.), Buenos Aires, La Ley, 2011, 1-12

“La enseñanza de los derechos humanos en la Universidad de Buenos Aires”, 16 *Academia*, 2010, 9-21

“Symposium: The Role of Law Schools and Law School Leadership in a Changing World. A Comment on Argentina's University of Buenos Aires Law School (Facultad de Derecho de la Universidad de Buenos Aires)”, con Alejandro Gómez, 29 *Penn State International Law Review*, 2010, 105-112.

“La igualdad de la democracia”, prólogo al libro *Matrimonio Igualitario. Perspectivas sociales, políticas y jurídicas.*, Buenos Aires, Eudeba, 2010, 7-9

“La soberanía y el nuevo orden internacional”, 29 *Anuario de Filosofía Jurídica y Social* (Asociación Argentina de Derecho Comparado Sección Teoría General), 2009, Buenos Aires, Abeledo Perrot, 2010, 165-178

“Poverty and Constitutional Rights”, 28 *Penn State International Law Review*, 2010, 477-485

“Derechos Humanos” en *Contribuciones de la OEA a la agenda hemisférica 1949-2009-Democracia, Derechos Humanos, Solución de Controversias y Derechos Internacional*, AAVV, Buenos Aires, CARI/Eudeba, 2010, p.83-91

“Dealing with the Past – Democracies and Victims’ Struggle to Deal with Past Human Rights Violations”, in *La protection internationale des droits de l’homme et le droit des victimes/International protection of Human Rights and Victims’ Rights*, J.-F. Flauss (éd), Publications de l’Institut International des droits de l’homme Institut René Cassin de Strasbourg, Bruxelles, Editions Bruylant, 2009, p.111-127

“Los derechos humanos desde la dimensión de la pobreza”, 48 *Revista Instituto Interamericano de Derechos Humanos 2008*, San José de Costa Rica 2009, 43-62

«National and International Courts—Deference or Disdain? » , 30 *Loyola of Los Angeles International & Comparative Law Review* 2008[Publicado 2009], 101-127

« L’emploi de la force Dans la jurisprudence des tribunaux internationaux » , 331 *Recueil des cours de l’Academie de droit international de La Haye*, 2007, 1-157 [Paris, Brill, 2009]

« Las fuentes del derecho internacional en la era de la globalización. Un comentario » en *Las fuentes del derecho internacional en la era de la globalización*, Mónica Pinto compiladora, Buenos Aires, Eudeba, 2009, 13-30

« Los derechos humanos del niño » en *La familia en el nuevo derecho. Libro homenaje a la profesora Dra. Cecilia P. Grosman.*, Aída Kemelmajer de Carlucci y Marisa Herrera ed., Buenos Aires, Rubinzal Culzoni, 2009, 2 vol, tomo II, 115-130

« Institucionalidad » en *Reflexiones sobre la profesión militar*, Buenos Aires, Armada Argentina/Instituto Interamericano de Derechos Humanos, Buenos Aires, 2008, 26-28

« Los derechos humanos en la jurisprudencia de la Corte Internacional de Justicia », *Revista Jurídica de Buenos Aires* 2007, Facultad de Derecho Universidad de Buenos Aires 2008, 9-31

« Los juicios de la verdad en Argentina », 42 *Hechos del Callejón*, diciembre 2008, PNUD-Colombia, 17-19

« Légitimer la diversité », 1 *Revue Aspects [Revue d’études francophones sur l’état de droit et la démocratie, Cultures Juridiques]*, 2008, 17-28

« Los derechos humanos económicos, sociales y culturales » en *Homenaje a Carlos S. Nino*, Marcelo Alegre, Roberto Gargarella y Carlos Rosenkrantz coordinadores, Buenos Aires, Facultad de Derecho UBA y La Ley, 2008, 389-398

« Council Comment: The International Court of Justice’s Decision in Bosnia and Herzegovina vs. Serbia and Montenegro » , 23 *ASIL Newsletter*, Spring 2007, p.9

*L’Amérique latine et le traitement des violations systématiques des droits de l’homme* Université Panthéon-Assas Paris II, Institut de Hautes Etudes Internationales, Coll. Cours et Travaux N°7, Paris, Éditions .Pédone, 2007

« Los derechos económicos, sociales y culturales en el contexto del Sistema Interamericano de derechos humanos », *Jornadas de derecho internacional, Buenos Aires, 14 a 17 de noviembre de 2006*, Washington, Secretaría General de la OEA, 2007, 231-241

« El valor jurídico de las decisiones de los órganos de control en materia de derechos humanos en la jurisprudencia de la Corte Suprema de Justicia » , en Víctor Abramovich, Alberto Bovino y Christian Courtis (compiladores), *La aplicación de los tratados sobre derechos humanos en el ámbito local. La experiencia de una década.*, Buenos Aires, Cels /Editores del Puerto, 2007, 119-152

« El antisemitismo y los derechos humanos », 40 *Indice Revista de Ciencias Sociales*, Daia, 2007, 39-60

« Simposio: Una revisión crítica del Sistema Interamericano de Derechos Humanos: pasado, Presente y Futuro » , en *Anuario de Derechos Humanos*, Centro de Derechos Humanos, Facultad de Derecho, Universidad de Chile, 2007, 51-82

« Cuestiones de género y acceso al sistema internacional de derechos humanos », en *Acceso a la Justicia como garantía de igualdad. Instituciones, actores y experiencias comparadas.*, Haydée Birgin y Beatriz Kohen comp., Buenos Aires, Editorial Biblos, 2006, 189-203

« Los derechos humanos en el contexto internacional » en *La Paz y el Derecho Internacional. III Encuentro de Salamanca.*, Madrid, Fundación Sistema, 2005, 249-269

« NGOs and the Inter-American Court of Human Rights » en *Civil Society, International Courts and Compliance Bodies*, Tullio Treves et al. editors, The Hague, T.M.C. Asser Press, 2005, 47-56

« Apuntes sobre la Subjetividad internacional del individuo », *Rumbos del Derecho Internacional de los Derechos Humanos, Liber Amicorum Cançado Trindade*, Porto Alegre, Sergio Antonio Fabris Ed., 2005, vol.1, 323-338

*Situation des droits de l'homme au Tchad. Rapport établi par l'Experte indépendante Mónica Pinto*, Doc. ONU, E/CN.4/2005/121.

*El derecho internacional. Vigencia y desafíos en un escenario globalizado*, Buenos Aires, Fondo de Cultura Económica (Colección Breves), 2004.

« La responsabilidad internacional del estado por los actos de los grupos terroristas » en *Temas actuales del derecho internacional: la responsabilidad internacional del estado*, Buenos Aires, Consejo Argentino para las Relaciones Internacionales, 2004.

« Los derechos económicos, sociales y culturales y su protección en el sistema universal y en el sistema interamericano » , 40 *Revista del IIDH*, 2004, 25-86

« La noción de conflicto armado en la jurisprudencia del Tribunal Penal Internacional para la ex Yugoslavia » , *Lecciones y Ensayos* (publicación de la Facultad de Derecho de la Universidad de Buenos Aires) N° 78, 2003, 297-310

« Terrorismo y Derechos Humanos » , *Revista Jurídica de Buenos Aires*, 2002-2003, 105-140

« De la protection diplomatique à la protection des droits de l'homme » , *Revue générale de droit international public* 2002-3, 513-548

« Developments in Latin American Legal Education », 21 *Penn State International Law Review*, 2002, 61

« Las instituciones supranacionales y el rule of law » en *Estado de derecho y democracia. Un debate acerca del rule of law. SELA 2000 Seminario en Latinoamérica de Teoría Constitucional y Política*, Roberto Saba (ed.), Buenos Aires, Editores del Puerto, 2001, 281-294

« Libertad de Expresión y Derecho a la Información como Derechos Humanos » in *Estudios Básicos de Derechos Humanos X*, San José, Instituto Interamericano de Derechos Humanos/Fundación Ford, 2000, 17-47

« L'écriture de la Déclaration universelle: Les lacunes et les compromis » in *La Déclaration Universelle des droits de l'homme. Avenir d'un idéal commun*, Paris, La documentation française, 1999, 183-189.

« Fragmentation or Unification Among International Institutions: Human Rights Tribunals » , 31 *New York University Journal of International Law and Politics*, 1999 N° 4, 833-842.

« Las relaciones entre los órganos del sistema » en *El Futuro del Sistema Interamericano de Protección de los Derechos Humanos*, Juan Méndez y Francisco Cox eds., San José, Instituto Interamericano de Derechos Humanos, 1998, 169-184

« Los mecanismos de protección de los derechos humanos en el ámbito de las Naciones Unidas », 1997/98 *Lecciones y Ensayos* (publicación de la Facultad de Derecho y Ciencias Sociales de la Universidad de Buenos Aires), N° 69/70/71, pp.327-341.

*Temas de derechos humanos*, Buenos Aires, Editores del Puerto, 1997.

*Informe sobre la situación de los derechos humanos en Guatemala. Informe de la experta independiente Señora Mónica Pinto*, Doc. ONU E/CN.4/1997/90

« Derechos humanos y concepto de soberanía: cambios en la concepción tradicional y Tribunales penales internacionales» en *Derechos humanos en el Umbral del Tercer Milenio: Retos y Proyecciones*, Lima, Comisión Andina de Juristas, 1997, 107-114 y 161-168

« El principio "pro homine" Criterios de hermenéutica y pautas para la regulación de los derechos humanos» , en *La aplicación de los tratados de derechos humanos por los tribunales locales*, Martín Abregú & Christian Courtis ed., Buenos Aires, Centro de Estudios Legales y Sociales (CELS)/ Editores del Puerto, 1997, 163-171.

« Responsabilidad internacional por la violación de los derechos humanos y los entes no estatales», en *Héctor Gros Espiell Amicorum Liber*, Bruxelles, Bruylant, 1997, v.2, 1155-1173.

« La réparation dans le système interaméricain. A propos de l'arrêt de la Cour interaméricaine des droits de l'homme dans l'affaire Aloeboetoe» , *Annuaire français de droit international* 1996, Paris, 1997, 733-747.

*Further Promotion and Encouragement of Human Rights: Report of the Meeting of Special Rapporteurs/Representatives/Experts and Chairpersons of Working Groups of the Special Procedures of the Commission of Human Rights and the Advisory Services Programme, Geneva, 28-30 May 1996*, Rapporteur: Ms. Mónica Pinto, Doc. ONU E/CN.4/1997/3 (30 September 1996).

*Informe sobre la situación de los derechos humanos en Guatemala. Informe de la experta independiente Señora Mónica Pinto*, Doc. ONU E/CN.4/1996/15

« Comentario sobre la Evaluación del Sistema Interamericano de Derechos Humanos» , *The Journal of Latin American Affairs*, Vol.4, N°2, Fall/Winter, 1996, Washington D.C., 56-58.

*Informe sobre la situación de los derechos humanos en Guatemala. Informe de la experta independiente Señora Mónica Pinto*, Doc. ONU E/CN.4/1994/10

« Y Cayara pasó a la historia... », *No Hay Derecho*, N°10 (Diciembre 1993-Marzo 1994), pp.23-25.

*Informe sobre la situación de los derechos humanos en Guatemala. Informe de la experta independiente Señora Mónica Pinto*, Doc. ONU E/CN.4/1993/10.

*La denuncia ante la Comisión Interamericana de Derechos Humanos*, Buenos Aires, Editores del Puerto, 1993.

« Un tribunal internacional para las violaciones de los derechos humanos» , *La Ley*, 27 de agosto de 1993.

« Tlatelolco en la Década de los Noventa», en *Política y Seguridad en América Latina y el Caribe en los Noventa*, Lima, Centro Regional de las Naciones Unidas para la Paz, el Desarme y el Desarrollo en América Latina y el Caribe, 1992, 281-322

« El Sistema Interamericano de Promoción y Protección de los derechos humanos», en *Seminario sobre la aplicación de los instrumentos internacionales de derechos humanos y la administración de justicia*, Asunción, PNUD-Gobierno del Paraguay, 1991, pp.29-56.

*Cooperación Nuclear Civil, 1945-1973*, Buenos Aires, Instituto de Investigaciones Jurídicas y Sociales Ambrosio L. Gioja, 1989.

« No Intervención y derechos humanos», *Revista Jurídica de Buenos Aires*, 1989/II-III, pp.101-124.

« Islas Malvinas/Falkland, Georgias y Sandwich del Sur. Algunas consideraciones relativas a los hidrocarburos», en *Malvinas hoy. Herencia de un conflicto*, (A. Borón y J. Faúndez, comp.), Buenos Aires, Puntosur, 1989, pp.125-151.

« Sistema Interamericano de derechos humanos: Respuesta normativa a la urgencia », en *Compilación de trabajos académicos del Curso Interdisciplinario en Derechos Humanos (1983-1987)*, San José, Instituto Interamericano de Derechos Humanos, 1989, pp.119-156.

« Aperçu sur les systèmes juridiques de l'Amérique du sud », con Rubén Segal y Carlos E. Colautti, *Revue de droit international et de droit comparé*, Bruxelles, 1988/1-2, pp.105-133.

« Encuadramiento jurídico internacional de la desaparición forzada de personas », en *La Desaparición: Crimen contra la humanidad*, Buenos Aires, Asamblea Permanente por los derechos humanos, 1987, pp.195-204.

« Malvinas/Falkland, Georgias y Sandwich del Sur : Recursos Naturales. Informe sobre los hidrocarburos », en *Malvinas, Georgias y Sandwich del Sur. Perspectiva histórico-jurídica*, Buenos Aires, Consejo Argentino para las Relaciones Internacionales, 1986, pp.187-245.

« Transnational protection of human rights », en *República Argentina: National Reports to International Congress of Comparative Law*, Buenos Aires, Asociación Argentina de Derecho Comparado, 1986, pp.191-244.

« Derecho internacional del desarrollo. Una aproximación doctrinaria », *Revista Jurídica de Buenos Aires*, 1986/II-III, pp.153-176.

« La generación de energía es sólo un aspecto de la cuestión », *Tiempo Argentino*, Buenos Aires, 3 de agosto de 1986, suplemento, p.3.

« Tlatelolco : aspectos neurálgicos y posibilidades de acción nacional », *Revista argentina de estudios estratégicos*, Buenos Aires, 1985, pp.15-23.

« En lo nuclear, actuemos como pensamos », *Clarín*, Buenos Aires, 25 de julio de 1984, p.15.

« Inviabilidad del cobro compulsivo de deudas de estado a estado y la moral económica internacional », con Rubén Segal, *La Ley*, Buenos Aires, 1984-C, pp.1227-1231.

« El Tratado de Tlatelolco y la Argentina », *La Ley*, Buenos Aires, 1984-A, pp.895-905.

« Las organizaciones internacionales », *Lecciones y Ensayos*, Buenos Aires, 1983, pp.57-67.

« Argentina's Rights to the Falkland/Malvinas Islands », *Texas International Law Journal*, Austin, 1983, pp.1-10.

« Les ressources minérales de l'Argentine : les compétences des provinces et de l'État fédéral », *Revue de droit international et de droit comparé*, Bruxelles, 1981, pp.125-137.

« Declaración sobre los principios de amistad y de cooperación entre los estados, Resolución 2625(XXV) de la Asamblea General de la ONU », *Boletín del Museo Social Argentino, Buenos Aires*, N° 379, 1980, pp.115-138.

« Les résolutions des organisations internationales à propos des rapports entre le droit interne et le droit international », en *International Law and Municipal Law. German-Argentinian Constitutional Law Colloquium*, (M.Bothe, ed.), Berlin, Duncker & Humblot, 1982, pp.173-178.

\* \* \*

## 10. POLITI, Mauro (Italie)

(Original: anglais)

### Note verbale

L'Ambassade d'Italie présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties de la Cour pénale internationale et, se référant à la note verbale ICC-ASP/11/S/07 du 14 mai 2012, a l'honneur d'informer le Secrétariat de la décision du Gouvernement de l'Italie de présenter la candidature de M. Mauro Politi à l'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures.

Le curriculum vitae de M. Mauro Politi est joint à la présente note, ainsi qu'un exposé de ses qualifications.

\* \* \*

### Exposé des qualifications

M. Mauro Politi, dont le curriculum vitae est joint à la présente candidature, remplit pleinement les critères établis dans le Cadre de référence de la Commission consultative, adopté par l'Assemblée des États Parties: « Les membres de la Commission sont choisis parmi des personnes éminentes, intéressées et disposées à occuper cette fonction. Ils doivent jouir de la plus haute considération morale, ainsi que des compétences et d'une expérience reconnues en droit pénal ou international ».

Au cours de sa carrière professionnelle, soit pendant plus de 40 ans, il a acquis une connaissance et une expérience très vastes et appréciées du droit pénal, aussi bien sur le plan national qu'international. Il a travaillé pendant de nombreuses années au sein du système judiciaire italien en tant que juge et procureur, avec des responsabilités et un champ d'action de plus en plus importants. En 2001, il a été élu juge *ad litem* du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, puis juge de la Cour pénale internationale de 2003 à 2009. Au cours de son mandat à la CPI, il a également officié en tant que juge président de la Chambre préliminaire II.

M. Mauro Politi a mené de très nombreuses activités diplomatiques, notamment dans le cadre de l'élaboration et de la négociation de plusieurs conventions (dont le Statut de Rome de la Cour pénale internationale), et a fourni des conseils juridiques au Gouvernement de l'Italie dans de nombreuses branches du droit international.

Enfin, il a d'excellentes compétences universitaires qui sont hautement reconnues : il a enseigné comme professeur de droit international dans plusieurs universités en Italie et a mené une activité de publication hautement appréciée, qui constitue une contribution remarquable à l'évolution du droit international et de la justice internationale.

Sa haute considération morale est attestée par sa longue et distinguée carrière, mais aussi par la Grande Croix du Mérite de la République d'Italie qui lui a été décernée par le Président de la République d'Italie en 2005.

\* \* \*

### Renseignements personnels

Nom Mauro Politi  
 Date de naissance 13 septembre 1944, Fabrica di Roma, Italie  
 Français et anglais courants, écrit et parlé  
 Diplôme de droit, *magna cum laude*, de l'université de Florence, 1966  
 Gran Croce al Merito della Repubblica Italiana (Grande Croix du Mérite de la République italienne), décernée par le Président de l'Italie en 2005.

### Activités universitaires

1976-1979 Professeur adjoint de droit international privé, École de sciences politiques de l'université de Cagliari  
 1979-1983 Professeur adjoint de droit international, faculté de droit de l'université d'Urbino

1983-1986	Professeur associé de droit international, faculté de droit de l'université d'Urbino
1986-1990	Professeur associé de droit international, faculté de droit de l'université de Trente
Depuis 1990	Professeur titulaire de droit international, faculté de droit de l'université de Trente

#### Activités judiciaires et professionnelles

1969	Débute sa carrière judiciaire au tribunal de Florence
1972	Juge auprès du tribunal d'Oristano (affaires civiles et pénales)
1972-1975	Substitut du procureur auprès du Tribunal pour enfants de Milan
1975-1983	Juge auprès du tribunal de Milan (affaires civiles et pénales)
1983	Dans sa carrière nationale, il devient juge d'appel
1983-1992	Conseil, cabinet juridique Mazzoni e associati, Milan
2001	Élu par l'Assemblée générale des Nations Unies en tant que juges <i>ad litem</i> du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie
2003-2009	Juge auprès de la Cour pénale internationale
Depuis 2011	Membre du Groupe national de la Cour permanente d'arbitrage

#### Activités diplomatiques

Membre de la délégation italienne à la Conférence de l'AIEA chargée de l'élaboration de la Convention sur la notification rapide d'un accident nucléaire et de la Convention sur l'assistance en cas d'accident nucléaire ou de situation d'urgence radiologique (Vienne, 1986)

Membre de la délégation italienne des négociations de l'AIEA-AEN en vue de l'élaboration d'un Protocole commun relatif à l'application de la Convention de Vienne et de la Convention de Paris sur la responsabilité civile pour les dommages nucléaires (Vienne, 1988)

Membre de la délégation italienne ayant participé aux négociations en vue d'élaborer une Convention sur le contrôle des mouvements transfrontières des déchets dangereux et de leur élimination (Genève, Luxembourg, Bâle, 1988-1989)

Membre de la délégation italienne au sein du groupe de travail de l'AIEA sur la sécurité nucléaire et du Comité permanent de l'AIEA sur la responsabilité civile pour les dommages nucléaires (Vienne, 1989-1991)

Membre du Groupe de juristes chargés par le gouvernement italien de la préparation du document introductif pour le Forum de Sienna sur le droit international de l'environnement, organisé par le Sommet des sept pays les plus industrialisés (1990)

Membre de la délégation italienne au Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (New York, 1992)

Conseiller juridique de la Mission permanente de l'Italie auprès des Nations Unies (1992-2001)

Délégué de l'Italie à la Réunion de Vancouver sur le Statut du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (1993)

Vice-Président du Comité spécial de la Charte des Nations Unies sur le raffermissement du rôle de l'Organisation (1994)

Membre de la délégation de l'Italie auprès du Conseil de sécurité (1995-1996)

Membre de la délégation italienne au Comité ad hoc et au Comité préparatoire pour la création d'une cour criminelle internationale (1995-1998)

Membre de la délégation italienne à la Conférence des plénipotentiaires sur la création d'une cour criminelle internationale (Rome, 1998)

A la Conférence de Rome, coordinateur pour la question des enfants dans les conflits armés

Membre de la délégation italienne à la Commission préparatoire pour la Cour pénale internationale (1999-2002)

Président de la Sixième Commission (juridique) de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (55<sup>e</sup> session : 2000-2001)

Membre de la délégation italienne à la Commission préparatoire pour la Conférence de révision du Statut de la Cour pénale internationale devant se tenir à Kampala (New York, 2010)

Membre de la délégation italienne à la Sixième Commission (juridique) de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (2010-2011)

Délégué italien aux réunions des Groupes de travail COJUR et ICC-COJUR de l'Union européenne (Bruxelles, 2011-2012)

Membre, désigné par le Gouvernement italien, de la Commission de conciliation mise en place en vertu de la convention signée en 1954 entre l'Italie et le Brésil concernant la conciliation et le règlement judiciaire (2011)

#### **Activités de recherche et participation à des réunions de spécialistes à l'étranger**

Université de Columbia, École d'affaires internationales. Projet de recherche sur les résolutions adoptées par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations Unies (1968)

Faculté de droit de l'université de Yale, Projet de recherche sur la non-prolifération nucléaire (1980-1981)

Rapporteur au Congrès "Nuclear Inter Jura 87" organisé par l'Association internationale du droit nucléaire (Anvers, 1987)

Rapporteur dans le cadre des "Travaux des XIII<sup>e</sup> Journées d'études juridiques Jean Dabin", organisés par le Département de droit international de l'université de Louvain (Louvain, 1988)

Rapporteur au Colloque "Science et Droit" organisé par le Ministère français de la recherche et de la technologie (Paris, 1991)

Participant à l'échange de vues sur la réforme du Conseil de sécurité des Nations Unies organisé par l'université de Géorgie (Athens, Géorgie, 1996)

Rapporteur au Séminaire annuel sur le droit international humanitaire, organisé par le CICR et la faculté de droit de l'université de New York (New York, 1997)

Rapporteur à la Conférence régionale sur la Cour pénale internationale, organisée par "No Peace Without Justice" et le Ministère des affaires étrangères de l'Uruguay (Montevideo, 1997)

Participant au Séminaire organisé par le Ministère français des affaires étrangères sur « l'accès des victimes à la Cour pénale internationale » (Paris, 1999)

De 2000 à 2002, participant et rapporteur à plusieurs conférences et réunions sur la Cour pénale internationale, notamment à Storrs (Connecticut), Bruxelles, Prague et Séville

Pendant son mandat de juge de la Cour pénale internationale, il a prononcé des allocutions et participé à des débats lors de réunions et conférences tenues notamment à Strasbourg, Paris, Erevan, Moscou, Madrid, Athènes, Séoul, Le Caire, Saint-Pétersbourg et Manille

Il a été orateur principal lors de plusieurs congrès universitaires, notamment à l'Institut Asser à La Haye, à l'université de Leiden et à la faculté de droit de l'université de Ljubljana.

Membre du Comité consultatif de l'organisation ICLN (*International Criminal Law Network [Réseau du droit pénal international]*), La Haye.

### Principales publications

“Foro della reciprocità e principi costituzionali in tema di giurisdizione” (Compétence par voie de réciprocité et principes constitutionnels relatifs à la compétence), *Rivista di diritto internazionale*, 1969, pp. 258-288.

“L’immunità giurisdizionale dei rappresentanti degli Stati presso la FAO” (L’immunité juridictionnelle des représentants des États à la FAO), *Rivista di diritto internazionale*, 1970, pp. 526-550.

“Responsabilità da fatto illecito nella Convenzione sullo Statuto delle forze armate della NATO” (La responsabilité pour faits illicites dans la Convention sur le Statut des forces armées de l’OTAN), *Rivista di diritto internazionale*, 1973, pp. 45-85.

“Giurisdizione penale sul personale della NATO e problemi di costituzionalità” (Compétence pénale au regard des personnels de l’OTAN et questions constitutionnelles), *Rivista di diritto internazionale privato e processuale*, 1974, pp. 470-486.

Notes de commentaire concernant plusieurs arrêts (Cours de mérite et Cour de cassation), *The Italian Yearbook of International Law*, 1977, pp. 279-282 et 1978-79, pp. 149-161.

Funzioni consolari e rapporti tra ordinamenti. Diritto internazionale e legge locale nell’attività del console italiano (Fonctions consulaires et relations entre systèmes juridiques, droit international et droit interne dans l’activité du Consul italien), Milan, 1978 (pp. 1-181).

“Miniere d’uranio nelle Alpi Marittime, inquinamento transfrontaliero e tutela internazionale dell’ambiente” (Mines d’uranium dans les Alpes maritimes, pollution transfrontalière et protection internationale de l’environnement), *Rivista di diritto internazionale privato e processuale*, 1981, pp. 541-599.

“Esportazioni nucleari e politiche di non proliferazione” (Exportations nucléaires et politiques en matière de non-prolifération), *Legislazione economica*, 1980-1981, pp. 806-821.

“La Convenzione dell’Aja del 1965 sulle notificazioni civili all’estero e le notifiche a cura dei consoli italiani” (La Convention de La Haye de 1965 relative à la notification à l’étranger des actes en matière civile et la notification par les consuls italiens), *Rivista di diritto internazionale*, 1983, pp. 375-383.

Diritto internazionale e non proliferazione nucleare (Non-prolifération nucléaire et droit international), Padoue, 1984 (pp. 1-301).

“Safeguards Against Nuclear Proliferation: The Need for Greater Effectiveness” (Garanties contre la prolifération nucléaire : la nécessité d’une plus grande efficacité), *The Italian Yearbook of International Law*, 1985, pp. 85-95.

“Assistenza giudiziaria internazionale” (Assistance judiciaire internationale), *Digesto*, IV éd., vol. I, 1987, pp. 455-472.

“I danni da inquinamento nella normativa internazionale: realtà e prospettive” (Dommages dus à la pollution dans la législation internationale : réalité et perspectives), *Diritto e Pratica nell’assicurazione*, Atti del Convegno su “il danno ambientale”, Milan, 30 novembre 1987, pp. 79-92.

“Incidenti nucleari e responsabilità civile: verso un simultaneo ampliamento della sfera di applicazione delle convenzioni internazionali vigenti?” (Dommages nucléaires et responsabilité civile : vers un élargissement simultané du champ d’application des conventions internationales ?), *Rivista giuridica dell’ambiente*, 1988, 2, pp. 209-235.

“La réparation des dommages catastrophiques. Les risques technologiques majeurs en droit international et en droit communautaire”. *Travaux des XIIIe Journées d’études juridiques Jean Dabin*, Université de Louvain, Bruxelles, 1990, pp. 319-337.

“Basi militari straniere e giurisdizione italiana” (Les bases militaires étrangères et la compétence italienne), *Le basi militari della NATO e di paesi esteri in Italia*, *Chambre des députés*, Rome, 1990, pp. 67-97.

“Energia nel diritto comunitario” (L’Énergie en droit communautaire européen), Digesto, IV éd., pp. 473-490.

“The Impact of the Chernobyl Accident on the States’ Perception of International Responsibility for Nuclear Damage” (L’impact de l’accident de Tchernobyl sur la perception par les États de la responsabilité internationale pour les dommages nucléaires) Francioni-Scovazzi (sous la dir. de), *International Responsibility for Environmental Harm*, London, 1991, pp. 473-490.

“La disciplina giuridica della tutela dell’ambiente nei rapporti di vicinato tra Italia e Francia” (Le régime juridique de la protection de l’environnement dans les relations entre l’Italie et la France), De Guttry-Ronzitti (sous la dir. de), *I rapporti di vicinato tra Italia e Francia*, Padoue, 1994, pp. 227-239.

“Tutela dell’ambiente e sviluppo sostenibile: profili e prospettive di evoluzione del diritto internazionale alla luce della Conferenza di Rio de Janeiro” (Protection de l’environnement et développement durable : enjeux et perspectives d’évolution après la Conférence de Rio), Scritti in memoria di Giuseppe Barile, Padoue, 1995, pp. 447-580.

“The Establishment of an International Criminal Court at a Crossroads: Issues and Prospects after the First Session of the Preparatory Committee” (La création d’une Cour pénale internationale à un tournant : enjeux et perspectives après la Première Session de la Commission préparatoire). *La Cour pénale internationale : Observations et enjeux avant la Commission préparatoire de 1997-98 et implications financières et administratives*, Nouvelles Etudes Pénales, 1997, pp. 115-157.

“Il diritto umanitario alla svolta della Conferenza di Roma sulla istituzione di una Corte penale internazionale: un auspicio ed un impegno dell’Italia” (Le droit humanitaire et la Conférence de Rome sur la création d’une cour criminelle internationale), *Cooperazione fra Stati e giustizia penale internazionale. Società italiana di diritto internazionale*, III Convegno, Sienne, 12-13 juin 1998, Naples, 1999, pp. 37-61.

“Le Statut de Rome de la Cour pénale internationale : le point de vue d’un négociateur”, *Revue générale de droit international public*, 1999, 4, pp. 817-850.

“The Rome Statute of the ICC: Rays of Light and Some Shadows” (Le Statut de Rome : des rayons de lumière et quelques ombres), Politi-Nesi (sous la dir. de), *The Rome Statute of the International Criminal Court. A Challenge to Impunity (Le Statut de Rome de la Cour pénale internationale. Un défi à l’impunité)* (compte rendu des travaux de la Conférence de Trente, 13-15 mai 1999), Ashgate, Aldershot, 2001, pp.7-16.

“Elements of crimes” (Éléments des crimes), Cassese-Gaeta-Jones (sous la dir. de), *The Rome Statute of the International Criminal Court. (Le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, commentaires)*, Oxford University Press, Londres, 2002, vol. I, pp. 443-473.

“The Debate Within the Preparatory Commission for the International Criminal Court” (Les débats de la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale), Politi-Nesi (sous la dir. de), *The International Criminal Court and the Crime of Aggression (La Cour pénale internationale et le crime d’agression)* (compte rendu des travaux de la Conférence de Trente, 30 mai – 1<sup>er</sup> juin 2001), Ashgate, Aldershot, 2004, pp. 43-51.

« Les juridictions internationales : complémentarité ou concurrence ? » , Bruylant, Bruxelles, 2005, pp. 41-49.

“Some Concluding Remarks on the Role of NGOs in the International Criminal Court” (Observations finales sur le rôle des ONG dans le système de la Cour pénale internationale), *Civil Society, International Courts and Compliance Bodies*, TMC Asser Press, La Haye, 2005, pp.143-145.

POLITI-GIOIA, *The Criminal Procedure before the International Criminal Court: Main Features (Principales caractéristiques de la procédure pénale devant la Cour pénale internationale)*, *Tribunals and New International Proceedings*, Milan, 2006, pp. 135-156.

“The ICC and International Cooperation under the Rome Statute – Introductory Remarks (La Cour pénale internationale et la coopération internationale en application du Statut de Rome : observations liminaires) ; compte rendu des travaux de l’Atelier tenu à Lecce les 21-22 octobre 2005, Lecce, 2007, pp. 7-12.

GIOIA, La responsabilita' penale individuale per violazione degli obblighi a tutela dei beni culturali in tempo di conflitto armato, La tutela internazionale dei beni culturali nei conflitti armati, Milan, 2008, pp. 197-219.

POLITI-GIOIA (sous la dir. de), The International Criminal Court and National Jurisdictions (La Cour pénale international et les juridictions internationales), compte rendu des travaux de la Conférence de Trente, 4-5 mai 2007, Ashgate, Aldershot, 2008.

“Préface”, M. El ZEIDY, The Principle of Complementarity in International Criminal Law. Origin, Development and Practice (Le principe de complémentarité en droit pénal international : origine, développements et pratique), M. Nijhoff, Leiden-Boston, 2008.

“La Corte penale internazionale a dieci anni dalla Conferenza di Roma: un primo bilancio” (La Cour pénale internationale dix ans après la Conférence de Rome), Liber Fausto Pocar, Diritti individuali e giustizia internazionale, Milan, 2009, pp. 735-752.

“Reflections on Complementarity at the Rome Conference and Beyond” (Réflexions concernant la complémentarité à la Conférence de Rome et au-delà : de la théorie à la pratique), Cambridge Univ. Press, Cambridge, 2011, pp. 142-149.

“The ICC and the Crime of Aggression: A Dream that Came Through and the Reality Ahead (La CPI et le crime d'agression : un rêve devenu réalité et réalités à venir), Journal of International Criminal Justice, Vol.10, 1, 2012, pp. 267-288.

\* \* \*

## 11. PRANDLER, Árpád (Hongrie)

(Original: anglais)

### Note verbale

L'Ambassade de Hongrie présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties de la Cour pénale internationale et a l'honneur de l'informer de ce qui suit.

Le Gouvernement hongrois accorde une grande importance aux activités de la Cour pénale internationale et estime que la qualité de ses juges est essentielle pour garantir l'efficacité de la Cour. Par conséquent, en tant que membre du groupe des États d'Europe orientale, la Hongrie soumet par la présente la candidature du juge Árpád Prandler à l'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures aux fonctions de juge de la Cour pénale internationale.

Le juge Prandler a été actif à la fois dans le domaine du droit international public et du droit international pénal. Il a obtenu son Doctorat en droit international et, depuis 1952, a acquis une grande expérience de professeur au sein des plus prestigieuses universités hongroises.

Le juge Prandler dispose en outre de compétences et d'une expérience établies en droit international pénal et possède de larges connaissances sur les questions relatives à la Cour pénale internationale. En effet, en 1998, il était membre de la délégation hongroise à la Commission préparatoire du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, avant de devenir le chef de ladite délégation. En tant que juge ad litem du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie depuis 2006, il a démontré qu'il jouissait d'une haute considération morale, enrichie par ses multiples expériences professionnelles.

De plus, il possède une expérience pratique considérable dans le domaine du droit international et en particulier au sein du système des Nations Unies. Il a acquis cette expérience dans le secteur gouvernemental, ayant exercé à plusieurs reprises les fonctions de Directeur du Département de droit international du Ministère hongrois des affaires étrangères, de représentant de la Mission permanente de la Hongrie auprès de l'Organisation des Nations Unies et de membre de la délégation hongroise à l'Assemblée générale des Nations Unies. Entre 2002 et 2003, le juge Prandler a également occupé le poste de Président de la Sixième Commission à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Une note biographique professionnelle du juge Prandler est jointe à la présente note verbale.

\* \* \*

### Exposé des qualifications

Nom : Árpád Prandler  
Date et lieu de naissance : 23 février 1930, Kaposvár, Hongrie.

### Éducation

1952	Université Eötvös Loránd, Budapest, Faculté de droit – Doctorat en droit, Licence en droit.
1957	Université Eötvös Loránd, Budapest, Faculté d'histoire – Licence en histoire.
1972	Académie hongroise des sciences - Candidat en sciences juridiques (Doctorat en droit international).
1952 – 2006	Université de Budapest, Faculté de droit – Maître de conférences, histoire du droit - Professeur de droit international.
1992 – 2006	Faculté des sciences économiques de Budapest, devenue l'Université Corvinus - Département des relations internationales – Professeur honoraire.

**Expérience professionnelle**

1962- aujourd'hui	Différents postes au Ministère hongrois des affaires étrangères.
1963-1968	Représentant adjoint, Mission permanente de la Hongrie auprès de l'Organisation des Nations Unies
1963-1970	Membre de la délégation hongroise à l'Assemblée générale des Nations Unies
1968- 1974	Secrétaire général, Association hongroise des avocats.
1974- 1983	Directeur, Département de droit international.
1974- 1982	Chef de la délégation hongroise à la Troisième conférence des Nations Unies sur le droit de la mer.
1975- 1982	Membre de la délégation hongroise à l'Assemblée générale des Nations Unies
1976- aujourd'hui	Ambassadeur
1981- aujourd'hui	Membre de la Cour permanente d'arbitrage à La Haye
1983- 1990	Directeur et adjoint du Secrétaire général adjoint aux affaires de désarmement, Nations Unies
1990	Secrétaire général de la quatrième Conférence des Parties chargées de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires
1993- aujourd'hui	Représentant adjoint de la Hongrie à la Commission du Danube
1994- 2004	Membre de la délégation hongroise à l'Assemblée générale des Nations Unies
1996- aujourd'hui	Membre de la Commission internationale humanitaire d'établissement des faits
1992- 1997	Conseiller principal au Ministère des affaires étrangères
1997- 2000	Directeur adjoint du Département de droit international du Ministère des affaires étrangères
1998- 2002	Membre de la délégation hongroise à la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale
1999- 2002	Chef de la délégation hongroise à la Commission préparatoire de la Cour pénale internationale
2001- 2002	Directeur du Département de droit international du Ministère des affaires étrangères
2002- 2003	Président de la Sixième Commission (juridique) à l'Assemblée générale des Nations Unies
2003- aujourd'hui	Conseiller principal au Ministère des affaires étrangères
2003- aujourd'hui	Président de la Commission préparatoire pour la révision de la Convention de Belgrade de 1948 relative au régime de la navigation sur le Danube
2006 – aujourd'hui	Juge ad litem, Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie  Il exerce en outre les fonctions de Président du Comité consultatif national sur le droit humanitaire international depuis 1999, et de Président de la branche hongroise de l'Association internationale de droit depuis 2000.

**Publications**

Auteur de nombreux articles, notamment sur la Charte des Nations Unies, le maintien de la paix, le droit de la mer, le désarmement, les droits de l'homme, le droit humanitaire international, le droit international pénal, le droit relatif aux droits de l'homme et les

organisations internationales. Il a également publié un ouvrage universitaire sur les organisations et institutions internationales (la troisième édition a été publiée en 2011), et a écrit une monographie sur le Conseil de sécurité des Nations Unies.

\* \* \*

## 12. SIMMA, Bruno (Allemagne)

(Original: anglais)

### Note verbale

L'Ambassade de la République fédérale d'Allemagne présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties et, se référant à la note ICC-ASP/11/S/07 du 14 mai 2012, à l'honneur de faire savoir au Secrétariat que la République fédérale d'Allemagne a décidé de présenter la candidature de M. Bruno Simma à l'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures aux fonctions de juge.

Sont joints à la présente note un curriculum vitae de M. Bruno Simma et un énoncé de ses qualifications démontrant sa haute considération morale et sa grande expérience dans le domaine du droit international.

L'Ambassade de la République fédérale d'Allemagne saisit cette occasion pour renouveler au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties les assurances de sa très haute considération.

\* \* \*

### Exposé des qualifications

La République fédérale d'Allemagne a décidé de présenter la candidature de M. Bruno Simma à l'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures aux fonctions de juge.

M. Simma, dont le curriculum vitae est joint au présent énoncé, répond parfaitement aux critères établis par le Cadre de référence de la Commission consultative, adopté par l'Assemblée des États Parties dans le cadre de la résolution ICC-ASP/10/Res.5, et aux termes duquel :

« Les membres de la Commission sont choisis parmi des personnes éminentes, intéressées et disposées à occuper cette fonction. Ils doivent jouir de la plus haute considération morale, ainsi que de compétences et d'une expérience reconnues en droit pénal ou international ».

Au cours de sa carrière professionnelle et de sa vie personnelle, M. Simma a fait preuve des plus hautes qualités morales. Pendant sa carrière, qui s'étend sur plus de quarante ans, il a occupé des postes au sein d'institutions internationales, à la Cour internationale de justice de La Haye et a enseigné dans des universités à travers le monde. Il dispose donc à la fois d'une vision universitaire rigoureuse et d'une expérience pratique sérieuse en droit international.

M. Simma a travaillé au sein des institutions internationales de droit international les plus reconnues. Avant d'exercer les fonctions de juge à la Cour internationale de justice de 2003 à 2012, il était membre de la Commission de droit international des Nations Unies (1996-2003), après avoir été membre du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies (1987-1996). Il a arbitré à plusieurs reprises des affaires d'arbitrage international.

Ses qualifications en tant que spécialiste universitaire en droit international sont également exceptionnelles. M. Simma figure parmi les universitaires allemands les plus éminents dans le domaine du droit international et il jouit d'une excellente réputation à travers le monde. Il connaît l'ensemble des principaux systèmes juridiques. M. Simma est l'actuel professeur de droit à *William W. Cook Global*, faculté de droit de l'Université du Michigan, Ann Arbor, États-Unis.

Entre 1973 et 2003, il a été professeur de droit international et de droit communautaire européen, ainsi que le Directeur de l'Institut de droit international à l'Université de Munich. Au cours de cette période, il a également été professeur invité à l'Université de Sienna, Italie (1984-1985), puis professeur invité (1986 et 1995), professeur de droit (1987-1992), membre de la faculté étrangère affiliée (à partir de 1997) de la faculté de droit de l'Université du Michigan, Ann Arbor. Il a également été conférencier (1995) et Directeur d'études (1976 et 1982) à l'Académie de droit

international de La Haye.

M. Simma a publié de nombreux écrits relatifs à tous les domaines du droit international.

La République fédérale d'Allemagne est convaincue que l'expérience professionnelle et les qualités personnelles de M. Simma profiteront grandement aux activités de la Commission consultative pour l'examen des candidatures aux fonctions de juge.

\* \* \*

### **Renseignements personnels**

Né à Quierschied (Sarre), Allemagne, le 29 mars 1941.

### **Postes internationaux :**

Juge à la Cour internationale de justice (2003-2012).

Juge *ad hoc* dans le cadre de l'affaire relative à la Construction d'une route au Costa Rica le long du fleuve San Juan (Nicaragua c. Costa Rica) (2012-).

Membre de la Commission du droit international des Nations Unies (1996-2003).

Membre du Comité des droits économiques, sociaux et culturels des Nations Unies (1987-1996).

Arbitre dans le cadre de l'arbitrage relatif à la ligne du Rhin de Fer entre la Belgique et les Pays-Bas (2003-2005), dans le cadre des eaux de l'Indus Kishenganga entre le Pakistan et l'Inde (2010-), dans le cadre de l'arbitrage entre la République de Croatie et la République de Slovénie (2011-), ainsi que dans le cadre d'un certain nombre d'arbitrages relatifs à des investissements étrangers (BIT) et au commerce international. Membre du Tribunal arbitral du sport (TAS).

Expert auprès du Conseil de l'Europe (Direction des affaires juridiques) (1972). Expert dans le cadre des activités liées à la dimension humaine de l'OSCE et des activités de prévention des conflits du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

### **Postes universitaires :**

Professeur de droit à *William W. Cook Global*, faculté de droit de l'Université du Michigan, Ann Arbor, États-Unis (depuis 1997).

Professeur de droit international et de droit communautaire européen, Directeur de l'Institut de droit international, Université de Munich (1973-2003).

Professeur invité à l'Université de Sienne, Italie (1984-1985). Professeur invité (1986 et 1995), professeur de droit (1987-1992) à la faculté de droit de l'Université du Michigan, Ann Arbor, États-Unis. Conférencier (1995 et 2009) et Directeur d'études (1976 et 1982) à l'Académie de droit international de La Haye.

Premier Président de la Société européenne de droit international (2004-2007). Membre associé de l'Institut de Droit international. Membre du Conseil international du droit de l'environnement. Membre du Comité consultatif de l'Institut Max Planck (Heidelberg) de droit public comparé et de droit international. Membre du conseil (depuis 1987) et vice-président (1989-1993) de la Société allemande de droit international. Membre d'autres associations professionnelles.

Cofondateur et coéditeur du *European Journal of International Law*. Membre des comités consultatifs de différents journaux et annuaires juridiques internationaux.

Membre des comités consultatifs sur le droit international et sur les questions liées à l'Organisation des Nations Unies du Ministère fédéral allemand des affaires étrangères (jusqu'en 2002).

Conférencier en droit international au centre de formation des jeunes diplomates, Ministère fédéral allemand des affaires étrangères (1981-1989).

Assistant à la faculté de droit, Université d'Innsbruck (1967-1972). Habilitation

*Universitätsdozent (venia legendi)* en droit international et relations internationales (1971).

Doctorat en droit, Université d'Innsbruck, Autriche (1966). Pratique au barreau d'Innsbruck (1967).

Certificat honorifique décerné par la Société américaine de droit international (1996).  
Membre d'honneur de la *Global Law School* de la faculté de droit de l'Université de New York (2005).

\* \* \*

### 13. SOCK, Raymond Claudius (Gambie)

(Original: anglais)

#### Note verbale

L'Ambassade de la République de Gambie présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties et a le plaisir de présenter la candidature du juge Raymond Claudius Sock à l'élection de membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures. Une copie de son curriculum vitae est jointe à la présente note à l'appui de sa candidature.

\* \* \*

#### Exposé des qualifications

L'Honorable juge Raymond C. Sock, ORG, JSC a accompli sa scolarité dans l'enseignement primaire et secondaire en Gambie, puis il a poursuivi ses études aux États-Unis d'Amérique où il a obtenu une licence d'anglais avec mention au *Lewis and Clark College* à Portland, Oregon, et une maîtrise d'anglais à la *Pennsylvania State University* ; ainsi qu'à Londres, où il a étudié dans deux écoles, *The Inns of Court School of Law* (aujourd'hui la *City University*) puis *The Society of the Middle Temple*, où il a obtenu sa licence de droit avec mention, puis en Australie, où il a obtenu un certificat en rédaction législative de l'*Australia Legislative Drafting Institute*.

L'Honorable juge Sock est actuellement juge à la Cour suprême de Gambie, la plus haute juridiction en appel (affaires civiles et pénales), Directeur général de l'École de droit de Gambie, créée en octobre 2011, et Vice-président de la Commission pour la réforme juridique.

L'Honorable juge Sock a accompli l'essentiel de sa carrière au Bureau du Procureur général et du Ministère de la Justice, de procureur en 1980 à Procureur général et Ministre de la Justice en 2005. Au cours de cette période, il a travaillé activement non seulement au sein du service de rédaction du Parquet, mais également dans le cadre du suivi et de la poursuite d'affaires civiles et pénales au nom de l'État.

En 1989, l'Honorable juge Sock, qui était alors Avocat général et référendaire, a été détaché pour créer le Centre d'études africain sur les droits de l'homme et la démocratie, dont il a été le premier Directeur général, chargé de la création et du fonctionnement des principaux programmes de base, notamment en collaboration avec la Commission internationale de juristes et le Forum bisannuel d'ONG sur la participation d'ONG aux travaux de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples, désormais mondiale connu. Entre 1989 et 1995, l'Honorable juge Sock a été l'auteur de plusieurs articles sur des questions relatives aux droits de l'homme en Afrique et a organisé un grand nombre de réunions et d'ateliers sur les droits de l'homme auxquels il également participé.

De 1995 à 2000, l'Honorable juge Sock a travaillé comme avocat associé principal dans un cabinet privé, au sein duquel il s'est occupé d'affaires civiles et pénales, notamment de meurtre et de trahison. Sa pratique en tant qu'avocat a cependant été de courte durée, car, en 2000, il a été appelé à travailler au sein du Bureau du Procureur général en tant qu'Avocat général et référendaire. Pendant une brève période, en 2005, il a été Procureur général et Ministre de la Justice.

De 2005 à 2011, l'Honorable juge Sock a été consultant pour le Ministère de la Justice, le PNUD, le pouvoir judiciaire et la CEDEO et a poursuivi sa collaboration avec le Ministère de la Justice en tant que consultant dans le cadre de la préparation de rapports périodiques nationaux destinés aux organes conventionnels de l'ONU. Avec son assistance, la Gambie a présenté récemment son document de base commun et son rapport initial sur les droits économiques et sociaux. En mai de cette année, il a préparé un document de travail (pour le Bureau du Procureur général) et a participé activement à un colloque de deux jours sur la création d'une institution des droits de l'homme en Gambie, organisé par l'Unité des droits de l'homme du Secrétariat du Commonwealth, auquel ont participé l'ensemble des parties prenantes, notamment des organisations de la société civile.

Le curriculum vitae de l'Honorable juge Raymond C. Sock est joint au présent exposé pour plus de détails.

\* \* \*

**Renseignements personnels**

Nom Raymond Claudius Sock  
 Date de naissance 5 juin 1946  
 Nationalité gambienne

**Fonctions actuelles**

Juge à la Cour suprême / Directeur général de l'École de droit de Gambie

**Appartenance à des organisations professionnelles et autres**

Membre de la Commission du service judiciaire, à diverses périodes de 1985 à 2005  
 Président du Conseil d'administration de l'Institut pour les droits humains et le développement en Afrique, de 2000 à 2005  
 Conseiller pour le Centre d'études africain sur les droits de l'homme et la démocratie  
 Membre de l'Association du barreau de Gambie.

**Formation universitaire et professionnelle**

Mars – décembre 1980 The Australia Legislative Drafting Institute (Institut australien de rédaction législative)  
 Canberra (Australie)  
 Certificat en rédaction législative

1975-1978 The Inns of Court School of Law and the Honourable Society of the Middle Temple, Londres (Royaume-Uni)  
 Barrister-at-Law (avocat) - Licence de droit avec mention

1968-1970 The Pennsylvania State University, Pennsylvanie (États-Unis d'Amérique)  
 Maîtrise en littérature anglaise  
 Lewis and Clark College, Portland, Oregon (États-Unis d'Amérique)  
 Licence d'anglais avec mention

Été 1966 Fordham University, Bronx, New York (États-Unis d'Amérique)  
 Certificat en communication (Écriture de scénarios et radiodiffusion)

**Expérience professionnelle**

Avril 2012 à ce jour Juge, Cour suprême de la Gambie - Jugement

Septembre 2011 à ce jour Directeur général, École de droit de la Gambie, Administration et enseignement /Maître de conférences

Février 2011 à ce jour Vice-président de la Commission pour la réforme juridique, chargée de la réforme des lois conformément à la loi sur la réforme juridique)

2011 Consultant, PNUD/judiciaire, préparation d'un Manuel opérationnel pour les greffiers et formations sur ce manuel

2010 - 2011 Consultant, PNUD/judiciaire, préparation d'un Manuel opérationnel pour la Sheriff's Division de la High Court (Haute Cour) et formations sur ce manuel.

2010 Consultant, Ministère de la Justice, /PNUD/ Secrétariat Modes alternatifs de règlement des différends, Activités de

	sensibilisation dans tout le pays sur les modes alternatifs de règlement des différends et formation du personnel des Centres pilotes régionaux.
2010	Consultant, Ministère de la Justice/ /PNUD/ Secrétariat Modes alternatifs de règlement des différends, Identifier et évaluer les lacunes du Secrétariat Modes alternatifs de règlement des différends et de ses Centres pilotes régionaux.
2009 - 2010	Membre de la commission de révision des lois, Ministère de la Justice, Révision des lois de la Gambie – Édition révisée 2009 – composée de 16 tomes. Lois révisées pour la dernière fois en 1990.
2009	Consultant, pouvoir judiciaire de la Gambie, Rédaction de modifications du Règlement de la <i>High Court</i> visant à accélérer l'ouverture de procédures
2008	Consultant, Ministère de la Justice, Élaboration du document stratégique du Ministère de la Justice
2007	Consultant, CEDEO, a collaboré à l'élaboration d'un compendium du Droit des affaires des États non membres de l'OHADA.
Mars à septembre 2005	Procureur général et Ministre de la Justice, Ministère de la Justice, Administration de la Justice – supervision des autres institutions
2000 - 2005	Avocat général et référendaire, Ministère de la Justice, Supervision de l'ensemble des directions du Bureau du Procureur général
1995 - 2000	Avocat associé principal dans un cabinet privé, Sock and Bittaye Legal Practitioners, (affaires civiles et pénales),
1989 - 1995	Directeur exécutif, Centre d'études africain sur les droits de l'homme et la démocratie, Premier Directeur exécutif chargé de la création et du fonctionnement des principaux programmes du Centre
1985 - 1989	Avocat général et référendaire, Ministère de la Justice, Supervision de l'ensemble des directions du Bureau du Procureur général
1984 - 1985	Greffier général et Curateur des <i>successions ab intestat</i> , Ministère de la Justice, Enregistrement des actes, des entreprises et des sociétés et administration des successions <i>ab intesta</i>
1983 - 1984	Rédacteur juridique, Ministère de la Justice, rédaction de textes législatifs et suivi des sessions du Parlement
1980 - 1981	Services de rédaction du Bureau du Procureur général, Ministère de la Justice, rédaction de textes législatifs et suivi des sessions du Parlement
1973 - 1975	Secrétaire assistant, Ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles, administration générale du Ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles
1972 - 1973	Professeur d'anglais, École secondaire / internat Armitage du Ministère de l'Éducation), cours d'anglais et de littérature anglaise
1970 - 1972	Instructeur d'anglais, <i>Bidwell Cultural and Training Centre</i> , Pittsburgh, Pennsylvanie – cours de langue anglaise et de littérature anglaise pour adultes dans le cadre de programmes pour l'emploi mis en place par des syndicats

Été 1969 Instructeur d'anglais, programme fédéral pour les enfants défavorisés, Bronx, New York (États-Unis d'Amérique), cours de rattrapage et motivation des enfants, notamment des visites à domicile

1968 - 1970 Maître auxiliaire, *Pennsylvania State University*, cours d'anglais à l'intention d'étudiants de première année et de troisième cycle (anglais deuxième langue)

#### **Autres activités**

1986 Observateur à la Première Conférence judiciaire du Commonwealth, tenue à Banjul (Gambie)

1988 Responsable de la délégation gambienne chargée de négocier et parapher l'Accord de siège de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples au sein de ce qui était alors le Secrétariat de l'OUA à Addis-Abeba (Éthiopie).

24 avril – 2 mai 1989 Participant à une formation sur l'élaboration de stratégies et de mécanismes nationaux pour la protection et la promotion des droits de l'homme en Afrique, organisée à Banjul à l'initiative du *United National Centre for Human Rights*.

1 -2 juin 1989 Participant à un atelier de formation pilote sur la formation des responsables des administrations publiques du Commonwealth aux droits de l'homme, organisé par l'Unité des droits de l'homme du Secrétariat du Commonwealth.

3 juillet - 4 août 1989 Programme de bourses en faveur des droits de l'homme des Nations Unies, au Centre pour les droits de l'homme, Office des Nations Unies à Genève, et à l'Institut international des droits de l'homme, Strasbourg (France).

1990 - 1994 Observateur aux sessions de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples.

8 – 12 juillet 1991 Observateur au Séminaire des Nations Unies sur les normes internationales relatives aux droits de l'homme et l'administration de la justice; co-organisé par la Commission africaine, Le Caire (Égypte).

29 novembre –  
2 décembre 1991 Personne ressource lors du Séminaire arabo-africain sur la justice pénale et la réforme pénitentiaire, Tunis (Tunisie).

Novembre 1993 Participant au Cinquième atelier de la Commission internationale de juristes sur la participation d'ONG aux travaux de la Commission africaine, lors duquel j'ai présenté un exposé intitulé "*A Case for the Creation of an African Court of Human and Peoples' Rights*" (Défendre la création d'une Cour africaine des droits de l'homme et des peuples).

Janvier 1994 Participant à la réunion du groupe d'experts africains chargé de rédiger le protocole relatif à la création d'une Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, Commission internationale de juristes, Genève.

Juin 1995 Personne ressource lors d'une formation sur la protection des droits de l'homme à l'intention d'officiers supérieurs de pays africains, organisée par le Centre d'études africain sur les droits de l'homme et la démocratie, Banjul (Gambie).

Mai 1998 Membre d'une délégation internationale au Liberia composée de quatre personnes, dans le cadre de la mission d'enquête menée

- par la Commission internationale de juristes sur le système judiciaire au Liberia.
- Janvier 2000 Participant au Séminaire CEDEO/CICR sur la Cour pénale internationale – Abidjan (Côte d’Ivoire).
- 2 - 3 novembre 2007 Représentant du Centre d'études africain sur les droits de l'homme et la démocratie lors d'une réunion intitulée "A Strategic Meeting on NGO's Participation in the Human Rights Council; 2006-2007 Evaluation and Planning for 2008", Sao Paulo (Brésil), organisée par *Connectas Human Rights* en partenariat avec Service international pour les droits de l'homme (ISHR).
- 23 - 24 mai 2012 Participant à un colloque sur l'établissement d'une institution nationale des droits de l'homme conformément aux principes de Paris, organisé par le Secrétariat du Commonwealth, Banjul (Gambie).

\* \* \*

## 14. STRADA-ROZENBERGA, Kristīne (Lettonie)

(Original: anglais)

### Note verbale

Le Ministère des Affaires étrangères de la République de Lettonie présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et a l'honneur de l'informer de la décision du Gouvernement de la République de Lettonie de présenter la candidature M<sup>me</sup> Kristīne Strada-Rozenberga à l'élection de membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge de la Cour pénale internationale, qui doit se tenir à la onzième session de l'Assemblée des États Parties à La Haye du 14 au 22 novembre 2012.

Mme Kristine Strada-Rozenberga possède une connaissance approfondie et une expérience exceptionnelle dans le domaine du droit pénal et de la procédure pénale. M<sup>me</sup> Strada-Rozenberga est maître de conférences au Centre de formation judiciaire (depuis 2002) ainsi qu'à la faculté de droit de l'université de Lettonie (2000 -2003). Mme Strada-Rozenberga a été directrice du Département de de droit privé (2001) et directrice du Département de droit public et de théorie du droit (2001) à l'université "Turība" et directrice du Département de droit pénal à la faculté de droit de l'université de Lettonie (2006 - 2007). Elle a été membre du groupe de travail permanent au sein du Ministère de la Justice chargé de rédiger des modifications du Code de procédure pénale (2006-2007). En 2006, M<sup>me</sup> Strada-Rozenberga a été nommée expert dans le domaine juridique (spécialité : droit pénal) par l'Académie des sciences lettone. M<sup>me</sup> Strada-Rozenberga est actuellement doyenne de la faculté de droit de l'université de Lettonie et avocate assermentée.

M<sup>me</sup> Strada-Rozenberga a participé à de nombreux travaux de recherche en droit sur le plan international et est l'auteur de plus de 45 publications scientifiques, notamment les monographies « La théorie de l'argumentation dans la procédure pénale. Partie générale » (2002) et « Le principe de la reconnaissance mutuelle dans la coopération internationale en matière de procédure pénale dans l'espace de l'Union européenne – Théorie et pratique » (2009). Elle est également intervenue dans des conférences internationales et a présenté des rapports sur des questions d'actualité relatives au droit pénal et au code de procédure pénale.

De par sa longue expérience professionnelle, elle est hautement qualifiée pour remplir les critères établis au paragraphe 2 du Cadre de référence pour l'établissement d'une Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge de la Cour pénale internationale (ICC-ASP/10/36, annexe, par. 2). Elle jouit d'une haute considération morale, ainsi que des compétences et d'une expérience reconnues en droit pénal.

Le curriculum détaillé de M<sup>me</sup> Kristīne Strada-Rozenberga est joint à la présente note.

\* \* \*

### Renseignements personnels

Nom : Kristīne Strada-Rozenberga

Lieu de naissance : Dobeles, Lettonie

### Formation

1993	Diplômée de l'école secondaire de Riga n° 90.
1998	Diplômée de la faculté de droit de l'université de Lettonie, avec la qualification d'avocat.
1999	Diplôme de Master de sciences sociales en sciences juridiques à la faculté de droit de l'université de Lettonie.
2002	Diplôme scientifique de Docteur en droit (Dr.iur.), sous-section de la science du droit pénal.

**Titres et diplômes universitaires** Professeur, Dr.iur**Expérience professionnelle**

1995 - 1998	Bureau du Procureur chargé des enquêtes en matière de criminalité économique et organisée, assistante du Procureur.
1998 - 2000	Bureau du Procureur chargé des enquêtes en matière de criminalité économique et financière, Procureur.
2000- 2001	Bureau du Procureur spécialisé chargé de la criminalité économique et d'autres secteurs, Procureur.
À compter de 1998	Université de Lettonie, faculté de droit, organise des séminaires et participe à des projets de recherche.
1998-2000	Université de Lettonie, faculté de droit, Département de droit pénal, assistante.
2000 –2003	Université de Lettonie, faculté de droit, Département de droit pénal, maître de conférences
2001	Université Turība, directrice du Département de droit privé, de droit public et de théorie du droit, docent.
2001 - 2003	Université Turība, directrice du programme de sciences juridiques, doyenne de la faculté de droit, docent.
2003 – 2006	Université de Lettonie, faculté de droit, Vice-doyenne.
2003 –2004	Université de Lettonie, faculté de droit, Département de droit pénal, docent.
2004 -2008	Université de Lettonie, faculté de droit, Département de droit pénal, professeur associé.
2006 - 2007	Université de Lettonie, faculté de droit, Département de droit pénal, directrice.
2007 – à ce jour	Université de Lettonie, faculté de droit, doyenne.
2008 - à ce jour	Université de Lettonie, faculté de droit, Département de droit pénal, professeur.
2006 - à ce jour	Avocate assermentée.
2010 - à ce jour	Membre du Sénat de l'université de Lettonie, présidente du Comité constitutionnel du Sénat.

**Autres compétences**

1999 Formation en comptabilité.

**Formation professionnelle continue**

1999	Columbia (États-Unis d'Amérique), séminaire sur la lutte contre la corruption publique (procureurs et juges).
2000	Jūrmala (Lettonie), séminaire sur la lutte contre la délinquance juvénile (organisé par des spécialistes canadiens).
2001	Rotterdam (Pays-Bas), séminaire sur la fraude en Europe et la préservation des intérêts fiscaux de l'Union européenne.
2001	Riga (Lettonie), séminaire sur les enquêtes en matière de criminalité économique.
2001	Riga (Lettonie), École supérieure de droit de Riga, conférence "Kriminālprocess: starptautiska un Baltijas valstu pieredze" (Procédure pénale : l'expérience internationale et des États baltes).

- 2001 Rīga (Lettonie), École supérieure de droit de Riga, conférence scientifique “Latvijas suverenitāte un dalība Eiropas Savienībā” (La souveraineté de la Lettonie et l’adhésion à l’Union européenne).
- 2001 Rīga (Lettonie), École supérieure de droit de Riga, séminaire “Tiesu varas neatkarība Latvijā: Tiesnešu tālākizglītības, kvalifikācijas un pašpārvaldes jautājumi” (L’indépendance du pouvoir judiciaire en Lettonie : questions relatives à la formation continue, à la qualification et à l’autonomie des magistrats).
- 2002 Rīga (Lettonie), Projet “Tiesas spriedumu apspriešana” (Discussion sur les décisions de justice), séminaire “Eiropas Cilvēktiesību tiesas prakses izmantošana Latvijas tiesās” (L’utilisation de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l’homme dans les juridictions lettones).
- 2003 Lodz (Pologne), université de Lodz, colloque sur l’avenir de l’Union européenne (dans le cadre de la réunion des coordinateurs du programme d’échange Socrates / Erasmus).
- 2004 Université de Lettonie, programme de formation professionnelle continue “Augstskolu mācībspēku pedagoģiskā pilnveide/Inovācijas augstākās izglītības sistēmā/Izglītības darba vadība” (Formation pédagogique continue des professeurs d’université / Innovations dans le système d’enseignement supérieur / Gestion du travail éducatif (certificat).
- 2004 Séminaire de Salzbourg, Session 419 “Changing Concepts of International Educational Exchange and Mobility”, Autriche.
- 2007 Conférence “Which Jurisdiction” (portant sur divers aspects de la réglementation commune des questions de procédure pénale dans l’espace de l’UE), Luxembourg.
- 2009 Rīga (Lettonie), séminaire “Cilvēktiesību pamattiesību principa piemērošana kriminālprocesā, Eiropas apcietināšanas ordera un Eiropas pierādījumu ordera praktiskā piemērošana” (L’application du principe de droits humains fondamentaux dans la procédure pénale, L’application pratique du mandat d’arrêt européen et du mandat européen d’obtention de preuves).
- 2011 Barcelone (Espagne), Académie de droit européen (ERA), Conférence “L’admissibilité de la preuve électronique dans la procédure pénale”.
- 2011 Trêves (Allemagne), Académie de droit européen (ERA), Forum européen annuel sur le droit pénal.

#### **Distinctions honorifiques**

- 2002 Prix annuel de la S.A. *Grindeks* et de l’Académie des sciences de Lettonie et Prix des Jeunes chercheurs de la Lettonie pour l’article “Pierādīšanas teorijas pamatjēdzienu problemātika kriminālprocesā” (Enjeux des concepts fondamentaux de la théorie de l’argumentation dans la procédure pénale).
- 2008 Doyenne de l’année, 2008, Prix du Conseil des étudiants de l’université de Lettonie.
- 2011 Doyenne de l’année, 2011, Prix du Conseil des étudiants de l’université de Lettonie.

#### **Participation à des concours, résultats**

- 2000 Concours de recherche organisé pour les employés de la (LPA), première place pour l’examen des candidatures à l’attribution d’une bourse d’études - Ā.Meikališa K.Strada Tiesu varas institūciju tiesības Shēmas (Les droits des institutions du pouvoir judiciaire, diagrammes) Rīga, P un Ko, 1999.

- 2000 Concours de l'Université Turība "Meilleur cours", deuxième place pour le cours "Les victimes dans la procédure pénale".
- 2001 Concours de recherche organisé pour les employés de la LPA, première place pour l'examen des candidatures à l'attribution d'une bourse d'études - Ā.Meikališa K.Strada Kriminālprocesa tiesības. Vispārīgā daļa. Shēmas (Le Code de procédure pénale. Partie générale. Diagrammes) Rīga, P un Ko, 2000.
- 2002 Concours de recherche organisé pour les employés de la LPA, deuxième place pour l'examen des candidatures à l'attribution d'une bourse d'études – Ā.Meikališa K.Strada Uzdevumu krājums kriminālprocesa tiesībās (Recueil d'exercices à partir du Code de procédure pénale) Rīga, P un Ko, 2001.
- 2005 Gagnante du concours des "Jeunes remarquables" organisé par la Chambre internationale junior (Lettonie), catégorie "Parcours universitaire".
- 2007 Journal "Jurista vārds", diplôme d'appréciation dans la catégorie "Articles ayant une incidence significative sur la pensée juridique en Lettonie" pour la série d'articles "Pārmaiņu laiks kriminālprocesā" ("Une période de changement pour la procédure pénale").

#### Travaux de recherche et publications

Participation à des projets de recherche, programmes financés par l'Académie des sciences lettone et d'autres pays

- 2006 Projet "La première année d'application du Code de procédure pénale letton". Institution de financement – Ministère de l'Éducation de la République de Lettonie, projet n° 2006/17) – travaux sur le thème "L'interprétation des dispositions du Code de procédure pénale dans les cours d'appel et les instances de cassation au cours de la première année d'entrée en vigueur du CPP".
- 2007 Projet "Problèmes théoriques et pratiques pour engager une procédure pénale sur le fondement de l'accusation publique". Institution de financement – Ministère de l'Éducation et de la Science de la République de Lettonie. Projet n° 2007/1-23/116) – travaux sur le thème "Le rôle des personnes ayant subi un préjudice pour engager une procédure pénale".
- 2008 Recherche scientifique et projet de développement des infrastructures "La légalité de la détention dans la procédure pénale" – Ministère de l'Intérieur de la République de Lettonie, accord entre le Ministère de l'Intérieur et la LPA concernant la garantie de la poursuite des activités de recherche en 2008, n° 51-13.06.2008, accord sur la mise en œuvre d'un projet financé par le Ministère de l'Intérieur "La légalité de la détention dans la procédure pénale" (Reg. n° 24-08/46) – travaux sur le thème "La nature de la détention dans la procédure pénale comme mesure de coercition dans la procédure pénale – Aspect nationaux et internationaux".
- 2008 Étude "Exercice des droits des victimes dans les affaires d'accusation privée – les règles de la procédure pénale, Pratique, problèmes, solutions" – commande du Ministère de la Justice de la République de Lettonie (accord de droits d'auteur n° 1-6.1/66).
- 2009 Projet de l'Académie des sciences lettone n° 09.1506 "Les résultats de la modernisation de la procédure pénale et autres orientations de changement" – chargée de la mise en œuvre du projet.
- 2010 Projet de l'Académie des sciences lettone n° 09.1616 "Garantir le développement durable des relations juridiques", troisième sous-projet

- “Les résultats de la modernisation de la procédure pénale et autres orientations de changement” – chargée de la mise en œuvre du projet.
- 2010 Étude commandée par le Ministère de la Justice “La réglementation juridique de la confiscation des biens en Lettonie et dans l’Union européenne, garantir l’efficacité de son mécanisme de mise en œuvre”, dans le cadre d’un projet de l’instrument financier de l’EEE intitulé “Assistance juridique dans le cadre de la mise en œuvre de l’acquis communautaire”, instrument financier bilatéral du gouvernement norvégien – chargée de la mise en œuvre du projet.
- 2011 Projet de l’Académie des sciences lettone n° 09.1616 “Garantir le développement durable des relations juridiques”, troisième sous-projet “Les résultats de la modernisation de la procédure pénale et autres orientations de changement” – chargée de la mise en œuvre du projet.

*Participation à des projets de recherche internationaux*

- 2003 Étude internationale coordonnée par l’université de Rijeka (Croatie) “Transition des systèmes de procédure pénale”, rapport sur la réforme du système de procédure pénale en Lettonie (avec Ā. Meikališa).
- 2004 Projet du PNUD et du Ministère de la Justice de la République de Lettonie LAT/01/004 “Appui à la réforme judiciaire en Lettonie”, thème “Planification des ressources humaines et planification et gestion du système de justice”; projet “Coordination et planification de la formation et du contrôle de la qualité”, expert local.
- 2005 Étude internationale coordonnée par l’université Radboud, Nimègue (Pays-Bas), étude AGIS (Union européenne) “Tasks and Powers of the Prosecution Services in EU Member States” – rapport sur le système du Procureur en Lettonie, ses tâches, ses fonctions, etc. (avec Ā. Meikališa).
- 2008 Université de Bruxelles, Institut d’études européennes en coopération avec l’appui du Réseau académique sur le droit pénal européen (ECLAN), étude “Analysis of Future of Mutual Recognition in Criminal Matters in the European Union”, expert local.
- 2009 Manifestations tenues dans le cadre du projet financé par la Direction générale Justice, Liberté et Sécurité de l’Union européenne - conférence internationale “Atjaunojošais taisnīgums nepilngadīgo noziedzības aspektā: Baltijas valstīs Eiropas dimensijā” (La justice réparatrice en matière de délinquance juvénile) – accompagnement des participants à la conférence du 26 novembre 2009 et organisation d’un séminaire le 27 novembre 2009.
- 2010 Étude coordonnée par l’université du Luxembourg “Criminal investigation and prosecution of crimes affecting the financial interests of the Union – the Member States dimension (F2R-DRO-PEU-10CRIM)” – expert local.

**Publications scientifiques**

*Articles publiés dans des éditions révisées*

Strada K. Kratīšanas kriminālprocesuālais institūts Latvijā un ASV (L’institution des enquêtes dans la procédure pénale en Lettonie et aux États-Unis)// Latvijas Universitātes zinātniskie raksti 617. Procesuālais taisnīgums 1998.

Strada K. Vienošanās Latvijas kriminālprocesuālajā likumdošanā – izpratne, nozīme, pilnveides iespēja un nepieciešamība. (La solution négociée dans le Code de procédure pénale letton – Compréhension, importance, possibilités d’amélioration et nécessité) Starptautiskās konferences “Tiesību transformācijas problēmas sakarā ar integrāciju Eiropas Savienībā” Rīga, LU, 2001.gada 1-2.februāris rakstu krājums Rīga, 2002.

Strada K. Pierādīšanas teorijas un prakses aktuālie jautājumi kriminālprocesā (Questions pratiques et théoriques d'actualité concernant l'argumentation dans la procédure pénale) // Starptautiskās zinātniskās konferences "Tradicionālais un novatoriskais sabiedrības ilgspejīgā attīstībā" rakstu krājums Rēzeknes augstskola, 2002.

Strada K. Novitātes un aktualitātes kriminālprocesuālajā pierādīšanas teorijā un to ietekme uz uzņēmējdarbības tiesisko vidi (Nouveautés et questions d'actualité concernant la théorie de l'argumentation dans la procédure pénale et leur impact sur l'environnement juridique des entreprises) // Starptautiskās zinātniskās konferences "Uzņēmējdarbība un tās tiesiskā vide: procesi, tendences, rezultāti" rakstu krājums Biznesa augstskola Turība, 2002.

Strada-Rozenberga K. Pierādīšanas pienākums un tā tiesiskā reglamentācija: attīstības perspektīvas kriminālprocesa reformas kontekstā (La charge de la preuve et sa réglementation juridique : perspectives d'évolution dans le contexte de la réforme de la procédure pénale) // Latvijas Zinātņu akadēmijas vēstis, 2002., 56.sējums, 4./5./6. numurs A daļa: Sociālās un humanitārās zinātnes. 50-58.lpp.

Страда-Розенберга К. Предмет доказывания в уголовном процессе (L'objet de la preuve dans la procédure pénale) // Вестник Калининградского Юридического института No2 2002 ,ст. 79-89.

Strada-Rozenberga K. Latvija un Eiropas Savienības tiesību politika kriminālās justīcijas sfērā (La politique juridique de l'Union européenne et de la Lettonie dans le domaine de la justice pénale) //Latvijas Vēsture. Jaunie un jaunākie laiki. 2003., 1(49). 78.-88.lpp.

Strada-Rozenberga K. Novitātes pierādīšanas teorijā kriminālprocesā – draudi vai iespējas (Nouveautés concernant la théorie de l'argumentation dans la procédure pénale – Menaces ou opportunités) //Starptautiskās zinātniskās konferences "PERSONĪBA. LAIKS. KOMUNIKĀCIJA. Tiesības, vēsture, kultūrvēsture" materiālu krājums Rēzekne, 2003. 86-95.lpp.

Strada-Rozenberga K., Meikališa Ā. Le système de procédure pénale de la République de Lettonie //Transition des systèmes de procédure pénale, Volume 2, Rijeka, 2004, p. 147-179.

Strada-Rozenberga K. Kriminālprocesa modernizācijas un optimizācijas tendences Latvijā 20/21.gs.mijā (Les tendances de la modernisation et de l'optimisation de la procédure pénale en Lettonie au tournant des 20<sup>e</sup>/21<sup>e</sup> siècles) // starptautiskās konferences "Tiesību harmonizācija Baltijas jūras reģionā" (Rīga, LU, 2004.gada 29-30. janvāris) rakstu krājumā, Rīga, LU, 2006, 309.-326.lpp.

Strada-Rozenberga K. Vienkāršotās procesa formas un to piemērošanas priekšnoteikumi Latvijas kriminālprocesā (Les types de procédures simplifiées, conditions à remplir pour leur application dans le Code pénal letton) //Starptautiskās zinātniskās konferences „Kriminālprocesa taisnīgums” (Rīga, LPA, 2005) rakstu krājums. Rīga, LPA, 2005. 134.-144.lpp.

Strada-Rozenberga K. Krimināltiesību un kriminālprocesa tiesību attīstības galvenie aspekti Latvijā 1990-2007.g. (Les principaux aspects de l'évolution du droit pénal et du Code de procédure pénale en Lettonie, 1990- 2007) // accepté à des fins de publication, LU Starptautiskās konferences „Tiesību harmonizācija Baltijas jūras reģionā pēc ES paplašināšanās” (Rīga, 2007.gada 24.-27.janvāris), rakstu krājumā

K.Strada-Rozenberga Noziedzīgā nodarījumā cietusī persona un cietušais kriminālprocesā – izpratne, statuss un aktuālā problemātika. (Les personnes ayant subi un préjudice et les victimes dans la procédure pénale – compréhension, statut et questions pertinentes) // Starptautiskais seminārs „Noziegumu upuri-kā kompensēt kaitējumu” (Rīga, Rīgas Stradiņa universitāte, 2007.gada 23.-24.August). Programma un tēzes, R., RSU, 2007, 16.-19.lpp.

Страда-Розенберга К. Альтернативы уголовного преследования и их воздействия на уровень преступности несовершеннолетних (Les alternatives aux poursuites pénales et leurs effets sur la délinquance juvénile) // Материалы международной научно – практической конференции Межотраслевые проблемы предупреждения и дорьбы против преступности в среде несовершеннолетних на современном этапе, Молдова, Кишинев, 2007.

Strada-Rozenberga K. „Personas, kurai ar noziedzīgu nodarījumu radīts kaitējums, loma kriminālprocesa uzsākšanā” (Le rôle des personnes ayant subi un préjudice pour engager une procédure pénale) //Administratīvā un kriminālā justīcija, LPA, 2007.g. Nr.4(41), 145.-160.lpp.

Strada-Rozenberga K. Nepilngadīgā, kuram ar noziedzīgu nodarījumu nodarīts kaitējums, statuss kriminālprocesā/ (Le statut des mineurs ayant subi un préjudice dans la procédure pénale) / Starptautiskā zinātniski-praktiskā konference „Nepilngadīgo drošība un aizsardzība”( Rīga, LPA, 2007.gada 24.-25.janvāris) rakstu krājums, R., LPA, 2008., 192-201.lpp.

Strada-Rozenberga K. Rīcība ar noziedzīga nodarījuma rīkiem, priekšmetiem un citiem ar noziedzīgu nodarījumu saistītiem objektiem kriminālprocesā (Gestion des instruments du crime, articles et autres objets liés aux crimes et délits dans la procédure pénale) //LU 69.konferences rakstu krājums „Aktuālās tiesību realizācijas problēmas”, Rīga, Latvijas Universitātes Akadēmiskais apgāds, 2011, 405-411.lpp.

Strada-Rozenberga K., Meikališa A. Alternatives aux poursuites pénales : L'expérience de la Lettonie //le rôle du droit pénal national dans l'espace de l'Union européenne et les modes de règlement alternatifs dans le cadre de la procédure pénale, recueil d'articles de la conférence internationale d'experts : Law as Unifying factor of Europe - Jurisprudence and practice, Université Comenius de Bratislava, 2011, p. 293-299

Strada-Rozenberga K. Publisko un privāto interešu kolīzija kriminālprocesā (Conflit d'intérêts privés et publics dans la procédure pénale) // Apvienotais pasaules latviešu zinātnieku 3. un Letonikas 4. kongress „Zinātne, sabiedrība un nacionālā identitāte”, Latvija, Rīga, 2011.gada 24.-27.oktobris, rakstu krājums „Politika un tiesības. Tiesību un juridiskās prakses ilgspējīga attīstība”, R., LU Akadēmiskais apgāds, 2012, 2-29.lpp.

#### *Monographies*

Strada-Rozenberga K. Pierādīšanas teorija kriminālprocesā. Vispārīgā daļa (La théorie de l'argumentation dans la procédure pénale. Partie générale) Riga, Biznesa augstskola Turība, 2002.

Strada-Rozenberga K. Savstarpējās atzīšanas princips starptautiskajā kriminālprocesuālajā sadarbībā Eiropas Savienības telpā – teorija un prakse (Le principe de la reconnaissance mutuelle dans la coopération internationale en matière de procédure pénale dans l'espace de l'Union européenne – Théorie et pratique) //Kolektīva monogrāfija Eiropas Savienība un tiesiska valsts: Latvijas pieredze. Rīga, Rīgas Juridiskā augstskola, 2009, 159.-173.lpp.

#### *Manuels scolaires*

Meikališa Ā. Strada K. Tiesu varas institūciju tiesības Shēmas (Les droits des institutions du pouvoir judiciaire. Diagrammes), Riga, P un Ko, 1999.

Meikališa Ā. Strada K. Tiesu varas institūciju tiesības Shēmas Atkārtots, labots, papildināts izdevums (Les droits des institutions du pouvoir judiciaire. Diagrammes. Version modifiée et complétée), Riga, P un Ko, 2000.

Meikališa Ā. Strada K. Kriminālprocesa tiesības. Vispārīgā daļa. Shēmas (Le Code de procédure pénale. Partie générale. Diagrammes.), Riga, P un Ko, 2000.

Meikališa Ā. Strada K. Kriminālprocesuālo terminu skaidrojošā vārdnīca. 2.papildinātais un labotais izdevums (Dictionnaire explicatif de la procédure pénale - Termes, deuxième édition modifiée et complétée), Riga, RaKa, 2001.

Meikališa Ā. Strada K. Tiesu varas institūciju tiesības Shēmas Atkārtots, labots, papildināts izdevums Les droits des institutions du pouvoir judiciaire. Diagrammes. Version modifiée et complétée), Riga, P un Ko, 2001.

Meikališa Ā. Strada K. Kriminālprocesa tiesības. Vispārīgā daļa. Shēmas Atkārtots, labots, papildināts izdevums (Le Code de procédure pénale. Généralités. Diagrammes. Version modifiée et complétée), Riga, P un Ko, 2001.

Meikališa Ā. Strada K. Uzdevumu krājums kriminālprocesa tiesībās 1. (Recueil d'exercices - Le Code de procédure pénale 1), Riga, P un Ko, 2001.

Meikališa Ā. Strada K. Uzdevumu krājums kriminālprocesa tiesībās 2. (Recueil d'exercices - Le Code de procédure pénale 2), Rīga, P un Ko, 2001.

Meikališa Ā. Strada K. Uzdevumu krājums kriminālprocesa tiesībās 3. (Recueil d'exercices - Le Code de procédure pénale 3), Rīga, P un Ko, 2002.

Strada-Rozenberga K., Meikališa Ā. „Kriminālprocess. Struktūrloģiskās shēmas ar paskaidrojumiem. A (vispārīgā) daļa.” (La procédure pénale. Diagrammes structurels avec explications. Partie A (Généralités)), Rīga, Latvijas Vēstnesis, 2007.

Strada-Rozenberga K., Meikališa Ā. „Kriminālprocess. Struktūrloģiskās shēmas ar paskaidrojumiem. B un C daļa.” (La procédure pénale. Diagrammes structurels avec explications. Parties B et C), Rīga, Latvijas Vēstnesis, 2009.

#### *Autres publications*

Strada K. Par pieaicināto institūtu kriminālprocesā (Sur l'institution des « personnes invitées » dans la procédure pénale) // Latvijas Vēstnesis 11.12.1997, turpinājums 18.12.1997.

Strada K. Par kratīšanas kriminālprocesuālo institūtu (Sur l'institution des enquêtes dans procédure pénale) // Latvijā un Amerikas Savienotajās valstīs Latvijas Vēstnesis 24.09.1998, turpinājums 08.10.1998.

Strada K. Par atteikšanos dot liecību un pierādījumu neizdošanu (Sur le refus de déposer en tant que témoin et de remettre des éléments de preuve) // Latvijas Vēstnesis 26.08.1999, turpinājums 02.09.1999.

Strada K. Kriminālatbildības noilgums un procesuālā nozīme (Le statut de la limitation de la responsabilité pénale et son importance procédurale) // Latvijas Vēstnesis 27.04.2000.

Strada K. Par grozījumiem Kriminālprocesa kodeksā, kas stājas spēkā šodien (Les modifications du Code de procédure pénale, entrées en vigueur ce jour) // Latvijas Vēstnesis 20.03.2001.

Strada K. Vai šobrīd jaunais nav labi aizmirsts vecais/ (La nouveauté d'aujourd'hui n'est-elle pas une chose oubliée du passé ?) / Latvijas Vēstnesis 03.04.2001.0,15 a.l.

Strada K. Par vienošanos kriminālprocesuālajā likumdošanā (La solution négociée dans le Code de procédure pénale) // Latvijas Vēstnesis 10.04.2001, turpinājums 24.04.2001.

Strada K. Par grozījumiem kriminālprocesa kodeksā (Les modifications du Code de procédure pénale) // Latvijas Vēstnesis 02.10.2001.

Strada K. Ar netradicionālu skatu uz pierādīšanas teoriju kriminālprocesā (Un point de vue non orthodoxe sur la théorie de l'argumentation dans la procédure pénale) // Latvijas Vēstnesis, 09.04.2002, turpinājums 23.04.2002, 07.05.2002.

Strada K. Objektīvā patiesība vai subjektīvā pārliecība kā pierādīšanas standarta kritēriji kriminālprocesā (La vérité objective ou la conviction subjective comme critère de norme de l'argumentation dans la procédure pénale) // Likums un tiesības. 2002.g. marts, aprīlis.

Strada K. Par netradicionālu pierādīšanas izpratni kriminālprocesā (Une compréhension non orthodoxe de l'argumentation dans la procédure pénale) // Latvijas Policijas akadēmijas raksti 9 Zinātnisko rakstu krājums Rīga, 2002.

Strada-Rozenberga K., Meikališa Ā. Mājas arests un tā ieskaitīšana brīvības atņemšanas soda termiņā (L'assignation à résidence et son inclusion dans la durée de la peine privative de liberté) // Latvijas vēstnesis, Jurista vārds 08.07.2003.

Strada-Rozenberga K., Meikališa Ā. Tiesneša loma apcietinājuma piemērošanā pirmstiesas izmeklēšanā (Le rôle du juge dans l'application de la détention dans le cadre de l'enquête préliminaire au procès) // Latvijas Vēstnesis, Jurista vārds 03.08.2004.

Strada-Rozenberga K. Kriminālprocesa vienkāršošana: izpratne, tendences, problēmas (Simplifier la procédure pénale : Compréhension, tendances, problèmes) // Latvijas Vēstnesis, Jurista vārds 10.08.2004., 17.08.2004.

Strada-Rozenberga K., Meikališa Ā. Kriminālprocesa izpratne, mērķis un kriminālprocesa tiesību avoti (Compréhension et objectif de la procédure pénale et sources juridiques de la procédure pénale)/ Rakstu kopas „Pārmaiņu laiks kriminālprocesā” 1.raksts//Latvijas Vēstnesis, Jurista vārds 21.02.2006.

Strada-Rozenberga K., Meikališa Ā. Kriminālprocesa veidi, uzbūves raksturojums un pamatprincipi/ (Les types de procédure pénale, caractéristiques de la structure et des principes fondamentaux). Deuxième article d'une série d'articles „Pārmaiņu laiks kriminālprocesā” (Une période de changement pour la procédure pénale) //Latvijas Vēstnesis, Jurista vārds 14.03.2006.

Strada-Rozenberga K. Aizturēšanas kriminālprocesuālā būtība un izpausme (La nature et la manifestation de la détention dans la procédure pénale) //Latvijas Vēstnesis, Jurista vārds 24.04.2006.

Strada-Rozenberga K., Meikališa Ā. Kriminālprocesa dalībnieki (Les parties à la procédure pénale) /Troisième article d'une série d'articles „Pārmaiņu laiks kriminālprocesā” (Une période de changement pour la procédure pénale) /Latvijas Vēstnesis, Jurista vārds 23.05.2006., turpinājums 30.05.2006.

Strada-Rozenberga K., Meikališa Ā. Pierādīšana un izmeklēšanas darbības (Argumentation et activités d'enquêtes) / Quatrième article d'une série d'articles „Pārmaiņu laiks kriminālprocesā” (Une période de changement pour la procédure pénale) /Latvijas Vēstnesis, Jurista vārds 13.06.2006.

Strada-Rozenberga K., Meikališa Ā. Procesuālie piespiedu līdzekļi un procesuālās sankcijas (Moyens de coercition procéduraux et sanctions procédurales)/ Cinquième article d'une série d'articles „Pārmaiņu laiks kriminālprocesā” (Une période de changement pour la procédure pénale) //Latvijas Vēstnesis, Jurista vārds 04.07.2006.

Strada-Rozenberga K., Meikališa Ā. Procesuālie termiņi, dokumenti un mantiskie dokumenti (Termes de procédure, documents et questions relatives aux biens / Sixième article d'une série d'articles „Pārmaiņu laiks kriminālprocesā” (Une période de changement pour la procédure pénale) /Latvijas Vēstnesis, Jurista vārds 01.08.2006., turpinājums 08.08.2006.

Strada-Rozenberga K. Kasācijas instances tiesas prakse Kriminālprocesa likuma normu skaidrojumā no 2005.gada 1.oktobra līdz 2006.gada 15.septembrim (La jurisprudence de la Cour de cassation concernant l'interprétation des dispositions du Code de procédure pénale du 1<sup>er</sup> octobre 2005 au 15 septembre 2006) // Konferencs „Latvijas Kriminālprocesa likuma piemērošanas pirmā gada problēmas” rakstu krājumā, Rīga, LPA, 2006.

Strada-Rozenberga K. Cietušais un tā tiesības kriminālprocesā (La victime et ses droits dans la procédure pénale) // Latvijas Vēstnesis, Jurista vārds 04.11.2008.

Strada-Rozenberga K. Privātās apsūdzības process: likums un prakse Latvijā (La procédure de l'accusation privée : le droit et la pratique en Lettonie) // Latvijas Vēstnesis, Jurista vārds 9.12.2008., 16.12.2008.

Strada-Rozenberga K. „Kriminālprocesuālās aizturēšanas kā kriminālprocesuālā piespiedu līdzekļa būtība – nacionālie un starptautiskie aspekti” (La nature de la détention dans la procédure pénale en tant que mesure de coercition dans la procédure pénale – aspects nationaux et internationaux) // Zinātniski pētnieciskā projekta „Kriminālprocesuālās aizturēšanas tiesiskums” rakstu krājums, LPA, 2008.

Strada-Rozenberga K. „Cietušo tiesību realizācija privātās apsūdzības lietās – krimināltiesiskais regulējums, prakse, problēmas, risinājumi” (L'exercice des droits des victimes dans les affaires d'accusation privée – les règles du droit pénal, pratique, problèmes, solutions) (pētījuma, kas veikts saskaņā ar Tieslietu ministrijas un K.Stradas-Rozenbergas 2008.gada 9. jūlija līgumu, nr.1-6.1/66 pārskats) 2008.gada novembris// [http://www.tm.gov.lv/lv/documents/petijumi/Cietuso\\_tiesibu\\_realizacija/petijuma\\_ataskaite.doc](http://www.tm.gov.lv/lv/documents/petijumi/Cietuso_tiesibu_realizacija/petijuma_ataskaite.doc)

Strada-Rozenberga K. Kriminālprocess teorijā un praksē – ieguvumi un zaudējumi (La procédure pénale – Théorie et pratique – Pertes et profits) // Latvijas Vēstnesis, Jurista vārds 31.03.2009.

Strada-Rozenberga K., Meikališa Ā. Kriminālprocesa likuma attīstība: 2005-2009. Vispārīgs raksturojums. Kriminālprocesa likuma grozījumu komentāri- kriminālprocesa pamatnoteikumi un pamatprincipi (L'évolution du Code de procédure pénale : 2005-2009. Caractéristiques générales. Commentaires sur les modifications du Code de procédure pénale : Les règles et les principes fondamentaux de la procédure pénale/ (Premier article d'une série d'articles „Pārmaiņu laiks kriminālprocesā turpinās” (Une période de changement pour la procédure pénale – Suite))//Latvijas Vēstnesis, Jurista vārds 30.06.2009.

Strada-Rozenberga K., Meikališa Ā. Kriminālprocesa likuma attīstība: 01.06.2009-30.06.2009. Kriminālprocesa likumu grozījumu komentāri – Kriminālprocesā iesaistītās personas. Speciālā procesuālā aizsardzība. Pierādījumi un izmeklēšanas darbības (L'évolution du Code de procédure pénale: 01.06.2009-30.06.2009. Commentaires sur les modifications du Code de procédure pénale : la protection procédurale spéciale. Argumentation et activités d'enquête / Deuxième article d'une série d'articles „Pārmaiņu laiks kriminālprocesā turpinās” (Une période de changement pour la procédure pénale – Suite) //Latvijas Vēstnesis, Jurista vārds 11.08.2009., 18.08.2009.

Strada-Rozenberga K., Meikališa Ā. Kriminālprocesa likuma grozījumu komentāri – Procesuālie piespiedu līdzekļi. Procesuālie termiņi un dokumenti. Mantiskie jautājumi kriminālprocesā (Commentaires sur les modifications du Code de procédure pénale. Termes de procédure et documents. Questions relatives aux biens dans le cadre de la procédure pénale/ Troisième article d'une série d'articles „Pārmaiņu laiks kriminālprocesā turpinās” (Une période de changement pour la procédure pénale – Suite) //Latvijas Vēstnesis, Jurista vārds 01.09.2009.

Strada-Rozenberga K., Meikališa Ā. Kriminālprocesa likuma grozījumu komentāri – Kriminālprocesa uzsākšana un atsevišķi vispārīgi jautājumi. Pirmstiesas kriminālprocess (Commentaires sur les modifications du Code de procédure pénale – Engager une procédure pénale et questions générales. La procédure pénale préliminaire) / Quatrième article d'une série d'articles „Pārmaiņu laiks kriminālprocesā turpinās” (Une période de changement pour la procédure pénale – Suite) //Latvijas Vēstnesis, Jurista vārds 01.09.2009.

Strada-Rozenberga K., Meikališa Ā. Kriminālprocesa likuma grozījumu komentāri – Tiesvedība krimināllietās. Vienkāršotie un sevišķie procesi (Commentaires sur les modifications du Code de procédure pénale – Les procédures judiciaires dans les affaires pénales. Procédures simplifiées et spéciales)/ Cinquième article d'une série d'articles „Pārmaiņu laiks kriminālprocesā turpinās” (Une période de changement pour la procédure pénale – Suite) //Latvijas Vēstnesis, Jurista vārds 06.10.2009.

Strada-Rozenberga K. Krīze un juridiskā izglītība Latvijā (La crise et l'enseignement supérieur juridique en Lettonie) //Latvijas Vēstnesis, Jurista vārds, 15.12.2009.

Strada-Rozenberga K. Meikališa Ā. Kārtējie jaunumi Kriminālprocesa likumā (Innovations récurrentes relatives au Code de procédure pénale) //Latvijas Vēstnesis, Jurista vārds, 23.02.2010).

Strada-Rozenberga K. Meikališa Ā. Kriminālprocess. Raksti 2005-2010 (Procédure pénale. Articles 2005-2010), Latvijas Vēstnesis, 2010 – ce recueil d'articles comporte 31 articles publiés antérieurement avec des annotations et des commentaires et 4 articles qui n'avaient pas encore été publiés.

Strada-Rozenberga K. Latvijas tiesībzinātnieku atziņas Augstākās tiesas nolēmumos (Les conclusions de spécialistes du droit lettons dans les décisions de la Cour suprême) //Latvijas Vēstnesis, Jurista vārds, 16.11.2010 un LR Augstākās tiesas biļetens nr.1/2010.

Strada-Rozenberga K., Meikališa Ā. Kriminālprocesa likuma alfabētiskais rādītājs (Index alphabétique du Code de procédure pénale), Zvaigzne, 2010.

Strada-Rozenberga K., Meikališa Ā. Mantas konfiskācijas tiesiskais regulējums Latvijā un Eiropas Savienībā, tās izpildes mehānisma efektivitātes nodrošināšana (La réglementation juridique de la confiscation de biens en Lettonie et dans l'Union européenne, garantir l'efficacité de son mécanisme de mise en œuvre) //http://www.tm.gov.lv/lv/ministrija/imateriali/petijumi.html.

Strada-Rozenberga K., Meikališa Ā. Taisnīgums kriminālprocesā (La justice dans la procédure pénale) //Latvijas Vēstnesis, Jurista Vārds, 29.11.2011.

Strada-Rozenberga K. Rīcība ar noziedzīgi iegūtu mantu kriminālprocesā/ (La gestion des biens obtenus illégalement dans la procédure pénale) /LR Augstākās tiesas biļetens nr.3/2011, 29-24.lpp.

Rapports présentés à des conférences scientifiques internationales

Conférence internationale ‘Tiesību transformācijas problēmas sakarā ar integrāciju Eiropas Savienībā’ (Questions de transformation du droit en lien avec l’intégration dans l’Union européenne) Riga, LU, 1-2 février 2001 - présentation d’un rapport ‘‘Vienošanās kriminālprocesā – izpaušme, pilnveides iespējas un nepieciešamība’’ (La solution négociée dans la procédure pénale – Manifestation, possibilités d’amélioration et nécessité).

Conférence scientifique internationale ‘Tradicionālais un novatoriskais sabiedrības ilgspējīgā attīstībā’ (Le développement durable des sociétés innovantes et traditionnelles) Rēzekne, Établissement d’enseignement supérieur de Rēzekne, 2 mars 2002 – présentation d’un rapport ‘‘Pierādīšanas teorijas un prakses aktuālie jautājumi kriminālprocesā’’ (Questions d’actualité relatives à la théorie et à la pratique de l’argumentation dans la procédure pénale).

Conférence scientifique internationale ‘‘Uzņēmējdarbība un tās tiesiskā vide: procesi, tendences, rezultāti’’ (L’entrepreneuriat et son environnement juridique: Processus, tendances et résultats.) Riga, Université Turība, 12 avril 2002 – présentation d’un rapport ‘‘Novitātes un aktualitātes kriminālprocesuālajā pierādīšanas teorijā un to ietekme uz uzņēmējdarbības tiesisko vidi’’ (Nouveautés et questions pertinentes relatives à la théorie de l’argumentation dans la procédure pénale et leur impact sur l’environnement juridique des entreprises).

Conférence organisée par le Ministère du Justice et le PNUD ‘‘Tiesu vara Latvijā’’ (Le pouvoir judiciaire en Lettonie) Riga, 4 décembre 2002 – présentation d’un rapport ‘‘Tiesu varas neatkarība – izpratne un problēmas’’ (L’indépendance du pouvoir judiciaire – Compréhension et problèmes).

Conférence scientifique internationale ‘‘PERSONĪBA. LAIKS. KOMUNIKĀCIJA. Tiesības, vēsture, kultūrvēsture’’ (PERSONNALITE. TEMPS. COMMUNICATION. Droit, Histoire, Histoire culturelle). Rēzekne, 27-28 février 2003 – présentation d’un rapport ‘‘Novitātes pierādīšanas teorijā kriminālprocesā – draudi vai iespējas’’ (Innovations concernant la théorie de l’argumentation dans la procédure pénale – Menaces ou opportunités).

Conférence internationale ‘‘Kriminālprocesa modernizācija cilvēktiesību garantēšanai’’ (Moderniser la procédure pénale pour garantir les droits de l’homme) Riga, Ministère de la Justice, 1<sup>er</sup> octobre 2003 – présentation d’un rapport ‘‘Pierādīšanas teorijas aktualitātes’’ (Questions d’actualité concernant la théorie de l’argumentation).

Conférence scientifique internationale ‘‘Tiesību harmonizācija Baltijas jūras reģionā’’ (Harmonisation du droit dans la région de la mer Baltique) Riga, LU, 29-30 janvier 2004 – présentation d’un rapport ‘‘Kriminālprocesa modernizācijas un optimizācijas tendences Latvijā 20/21.gs.mijā’’ (Les tendances de la modernisation et de l’optimisation de la procédure pénale en Lettonie au tournant des 20<sup>e</sup>/21<sup>e</sup> siècles).

Conférence scientifique internationale ‘‘Kriminālprocesuālais taisnīgums’’ (La justice dans la procédure pénale), Riga, LPA, 25 -26 août 2005 – présentation d’un rapport ‘‘Vienkāršotās procesa formas un to piemērošanas priekšnoteikumi Latvijas kriminālprocesā’’ (Les types de procédure simplifiée et les conditions à remplir pour leur application dans la procédure pénale lettone).

Conférence scientifique internationale ‘‘Tiesību harmonizācija Baltijas jūras reģionā pēc ES paplašināšanās’’ (Harmonisation du droit dans la région de la mer Baltique après l’élargissement de l’Union européenne), Riga, LU, 24-27 janvier 2007 – présentation d’un rapport ‘‘Krimināltiesību un kriminālprocesa tiesību attīstības galvenie aspekti Latvijā 1990-2007.gadam’’ (Les principaux aspects de l’évolution du droit pénal et du Code de procédure pénale en Lettonie, 1990 -2007).

Séminaire international „Noziegumu upuri-kā kompensēt kaitējumu” (Les victimes d’un crime ou d’un délit – comment indemniser un préjudice ?), Riga, Riga Stradins University, 23- 24 août 2007– présentation d’un rapport „Noziedzīgā nodarījumā cietusī persona un cietušais kriminālprocesā – izpratne, statuss un aktuālā problemātika”. (Les personnes ayant subi un préjudice et les victimes dans la procédure pénale – Compréhension, statut et questions d’actualité).

Conférence pratique internationale “La délinquance juvénile – un phénomène social”, Moldova, Kichinev, 4-7 octobre 2007– présentation d’un rapport “Les alternatives aux poursuites pénales et leur impact sur la délinquance juvénile”.

Conférence pratique scientifique internationale „Nepilngadīgo drošība un aizsardzība” (La sécurité et la protection des mineurs), Lettonie, Riga, LPA, 24-25 janvier 2008– présentation d’un rapport „Nepilngadīgā, kuram ar noziedzīgu nodarījumu nodarīts kaitējums, statuss kriminālprocesā” (Le statut des mineurs ayant subi un préjudice dans la procédure pénale).

Conférence scientifique internationale „Mācoties Eiropas Savienībā. Tiesības – demokrātijas balsts” (Apprendre dans l’Union européenne. Droit – Pilier ou démocratie), 11-12 avril 2008, Lettonie, Riga, École supérieure de droit de Riga – présentation d’un rapport „Starptautiskajā kriminālprocesuālajā sadarbībā– teorija un prakse” (La coopération internationale en matière de procédure pénale – Théorie et pratique).

Conférence scientifique internationale „Augstākās tiesas judikatūra un tās loma tiesiskās domas attīstībā Latvijā” (Les juges de la Cour suprême et leur rôle dans l’évolution de la pensée juridique en Lettonie), Lettonie, Riga, LU, 15 octobre 2010 – présentation d’un rapport „Latvijas tiesībzinātnieku atziņas Augstākās tiesas nolēmumos” (Les conclusions de spécialistes du droit lettons dans les décisions de la Cour suprême).

Conférence scientifique internationale “Le droit comme facteur d’unification de l’Europe – Jurisprudence et pratique”, Bratislava (Slovaquie), 21-23 octobre 2010 - présentation d’un rapport “Les alternatives aux poursuites pénales : l’expérience de la Lettonie”.

Troisième Congrès conjoint des scientifiques lettons du monde et quatrième Congrès *Letonika* „Zinātne, sabiedrība un nacionālā identitāte” (Science, société et identité nationale), Lettonie, Riga, 24-27 octobre 2011 – présentation d’un rapport „Publisko un privāto interešu kolīzija kriminālprocesā” (Conflits d’intérêts privés et publics dans la procédure pénale).

Rapports présentés à d’autres conférences

58<sup>e</sup> Conférence de l’université de Lettonie, février - présentation d’un rapport “Kriminālatbildības noilguma krimināltiesiskā izpratne un kriminālprocesuālā nozīme” (Comprendre le statut de la limitation en droit pénal et son importance dans la procédure pénale).

60<sup>e</sup> Conférence de l’université de Lettonie, 6 février 2002 - présentation d’un rapport “Pierādīšanas teorijas problēmas kriminālprocesā” (Les problèmes théoriques de l’argumentation dans la procédure pénale).

Conférence “Kriminālprocesuālās likumdošanas pilnveides problēmas” (Problèmes pour améliorer le code de procédure pénale), Riga, LPA, 26 avril 2002 - présentation d’un rapport “Problēmjaūtājumi un novitātes pierādīšanas priekšmeta noteikšanā kriminālprocesā” (Points problématiques et nouveautés en ce qui concerne l’identification de l’objet de la preuve dans la procédure pénale).

Conférence pratique scientifique pour commémorer le centième anniversaire du Professeur A.Liede, tenue dans le cadre de la 64<sup>e</sup> Conférence de l’université de Lettonie sur des questions d’actualité en matière de procédure pénale, Riga, LU, 15 février 2006– présentation d’un rapport „Aizturēšanas kriminālprocesuālā būtība un izpausme Latvijas kriminālprocesā” (La nature de la détention dans la procédure pénale et sa manifestation dans la procédure pénale lettone).

Conférence „Latvijas Kriminālprocesa likuma piemērošanas pirmā gada problēmas” (Les problèmes dans l’application du Code de procédure pénale letton un an après son entrée en vigueur) Riga, LPA, 15 décembre 2006 – présentation d’un rapport „Kasācijas instances

tiesas prakse Kriminālprocesa likuma normu skaidrojumā no 2005.gada 1.oktobra līdz 2006.gada 15.septembrim” (La pratique de la Cour de cassation dans l’interprétation des dispositions du Code de procédure pénale du 1<sup>er</sup> octobre 2005 au 15 septembre 2006).

Conférence „Latvijas Tiesību sistēma šodien” (Le système juridique letton aujourd’hui), conférence organisée à l’occasion de l’anniversaire de l’hebdomadaire „Jurista vārds”, pour marquer la publication du 500<sup>e</sup> numéro, Riga, LU, 16 novembre 2007 – présentation d’un rapport „Publiskā un privātā apsūdzība kriminālprocesā” (L’accusation privée et publique dans la procédure pénale).

Conférence pratique scientifique „Publisko apsūdzību kriminālprocesa uzsākšanas teorētiski praktiskās problēmas” (Problèmes pratiques théoriques : engager une procédure pénale avec l’accusation publique), Riga, LPA, 12 décembre 2007 – présentation d’un rapport „Personas, kurai nodarīts kaitējums, loma kriminālprocesa uzsākšanā” (Le rôle de la personne ayant subi un préjudice pour engager une procédure pénale).

Séminaire pratique scientifique „Cietušo tiesību realizācija kriminālprocesa ietvaros” (L’exercice des droits des victimes dans le cadre de la procédure pénale), Riga, Ministère de la Justice, 25 septembre 2008 – présentation d’un rapport „Cietušā tiesību realizācija kriminālprocesā” (L’exercice des droits des victimes dans le cadre de la procédure pénale).

Séminaire pratique scientifique „Cietušo tiesību realizācija kriminālprocesa ietvaros” (L’exercice des droits des victimes dans le cadre de la procédure pénale), Riga, Ministère de la Justice, 25 septembre 2008 – présentation d’un rapport „Privātās apsūdzības process un cietušā loma” (La procédure de l’accusation privée et le rôle des victimes).

Conférence pratique scientifique, „Kurp ved kriminālprocesa likums?” (Vers quoi nous mène le Code de procédure pénale ?) Riga, faculté de droit de l’université de Lettonie, 14 novembre 2008 – présentation d’un rapport „Kriminālprocess teorijā un praksē – ieguvumi un zaudējumi” (La procédure pénale – Théorie et pratique – Pertes et profits).

Conférence pratique scientifique, „Kurp ved kriminālprocesa likums?” (Vers quoi nous mène le Code de procédure pénale ?) Riga, faculté de droit de l’université de Lettonie, 14 novembre 2008, présentation d’un rapport „Pierādīšana kriminālprocesā – aktualitātes teorijā un praksē” (L’argumentation dans la procédure pénale – Questions d’actualité – théorie et pratique).

Conférence „Krīze un tieslietas” (Crise et justice) Riga, LU, 2009, 27 novembre - présentation d’un rapport „Krīze un augstākā juridiskā izglītība Latvijā” (La crise et l’enseignement supérieur juridique en Lettonie).

Séminaire pratique scientifique „Kriminālprocesa aktuālās problēmas” (Problèmes d’actualité de la procédure pénale) Riga, LU, 19 novembre 2009 – présentation d’un rapport „Kriminālatbildības noilguma konstatēšanas kriminālprocesuālā kārtība” (Établir le statut de la limitation de la responsabilité pénale conformément à la procédure pénale).

68e Conférence de l’université de Lettonie, 9 février 2010 - présentation d’un rapport “Ar pierādīšanu saistīto jautājumu aktualitātes Kriminālprocesa likumā, teorijā un praksē” (Questions d’actualité liée à l’argumentation dans le Code de procédure pénale, théorie et pratique).

Séminaire de travail de l’ambassade de Suisse et la Société suisse de droit pénal, Riga, 24 septembre 2010 – présentation d’un rapport (rapport introductif) „Īss ieskats Latvijas krimināltiesiskajā sistēmā” (Bref aperçu du système de droit pénal letton).

Présentation de rapport - séminaire pour conclure une bourse de recherche „Kriminālprocesa modernizācijas rezultāti un turpmākās attīstības virzieni” (Les résultats de la modernisation de la procédure pénale et autres orientations de changement), Riga, LU, 16 décembre 2010 – présentation d’un rapport „Lietiskais pierādījums kriminālprocesā – atsevišķi aktuāli jautājumi” (Les preuves matérielles dans la procédure pénale – Questions d’actualité).

69<sup>e</sup> Conférence de l’université de Lettonie, 8 février 2011 – présentation d’un rapport „Rīcība ar noziedzīga nodarījuma rīkiem, priekšmetiem un citiem ar noziedzīgu nodarījumu saistītiem objektiem kriminālprocesā” (Gestion des instruments du crime, articles et autres objets liés aux crimes et délits dans la procédure pénale).

Conférence des juges de la Lettonie, Section Droit pénal, Riga, Cour suprême de la République de Lettonie en coopération avec la faculté de droit de l'université de Lettonie, 25 novembre 2011 – présentation d'un rapport „Rīcība ar noziedzīgi iegūtu mantu kriminālprocesā” (Gestion des biens obtenus illégalement dans la procédure pénale).

Conférence du Ministère de l'Intérieur de la République de Lettonie „Iekšlietu ministrijas sistēmas iestāžu personāla profesionālā izglītība” (La formation professionnelle des employés des institutions du système du Ministère de l'Intérieur), Riga, Ministère de l'Intérieur, 23 mars 2012, – discours sur le thème „Augstākā juridiskā izglītība Iekšlietu ministrijas sistēmas iestāžu personāla profesionālās kvalifikācijas nodrošināšanai Latvijā – esošā situācija un tās attīstības perspektīvas” (La formation juridique supérieure visant à garantir la qualification professionnelle des employés des institutions au sein du système du Ministère de l'Intérieur en Lettonie – Situation actuelle et perspectives d'évolution).

Conférence „Tiesu procesu efektivizācija” (Renforcer l'efficacité des procédures judiciaires), Riga, LU, 29 mars 2012 – discours sur le thème “Utilisation des données obtenues par des activités de renseignement en tant qu'éléments de preuve).

### Activités pédagogiques

#### *Cours dispensés - procédure pénale*

Avril 2001 – Université Turība (3 CP), 2<sup>e</sup> niveau du programme d'enseignement supérieur professionnel

Janvier 2003

1998 - à ce jour Faculté de droit de l'université de Lettonie, (6 CP) – 2<sup>e</sup> niveau du programme d'enseignement supérieur professionnel, depuis l'année universitaire 2005/2006 – programme de licence universitaire

#### *Le droit pénal (3 CP)*

2001 – 2003 Université Turība– 2<sup>e</sup> niveau du programme d'enseignement supérieur professionnel.

#### *La théorie de l'argumentation dans la procédure pénale (2 CP)*

2002 –2003 Université Turība– 2<sup>e</sup> niveau du programme d'enseignement supérieur professionnel

2002 - à ce jour Faculté de droit de l'université de Lettonie, programme de master universitaire

#### *Les institutions chargées de l'application de la loi en Lettonie et à l'étranger (2 CP)*

1999-2000, 2000-2001, 2001-2002 Faculté de droit de l'Université de Lettonie, 2<sup>e</sup> niveau du programme d'enseignement supérieur professionnel

#### *Questions d'actualité en matière de procédure pénale (2 CP)*

2003-2004 Faculté de droit de l'université de Lettonie, 2<sup>e</sup> niveau du programme d'enseignement supérieur professionnel

2005-2006 Faculté de droit de l'université de Lettonie, 2<sup>e</sup> niveau du programme d'enseignement supérieur professionnel Les problèmes de l'argumentation dans la procédure pénale (4 CP)

2007 - à ce jour Faculté de droit de l'université de Lettonie – programme d'études du master professionnel, programme d'études du master universitaire

#### *Droit comparé de la procédure pénale*

2009- 2010 Faculté de droit de l'université de Lettonie – programme de master universitaire

*Universités étrangères*

- 2001 Procédure pénale. Université internationale Concordia (Estonie)
- 2006 Cours sur la procédure pénale dans le cadre du programme d'échange universitaire international Socrates/Erasmus, Mykolo Romerio University (Lituanie).
- 2007 Étude du système de formation continue des juges et des procureurs croates dans le cadre d'un programme d'échange organisé par le Réseau judiciaire européen.

*Travaux au sein du Conseil des programmes d'études*

- 2003 - à ce jour Membre du Conseil des programmes d'études en sciences juridiques, université de Lettonie
- Depuis 2007-2008 Présidente du Conseil des programmes d'études en sciences juridiques, université de Lettonie.

*Cours élaborés*

La procédure pénale – cours appliqué dans le cadre du programme d'études Sciences juridiques.

La théorie de l'argumentation dans la procédure pénale – cours appliqué dans le cadre du programme d'études de Master en sciences juridiques.

Questions d'actualité en matière de procédure pénale – cours appliqué dans le cadre du programme d'études professionnelles Sciences juridiques.

La théorie de l'argumentation dans la procédure pénale – cours appliqué dans le cadre du programme d'études de Master professionnel en sciences juridiques.

*Programmes d'étude élaborés*

Programme d'études universitaires de licence en sciences juridiques et programme d'études du master professionnel d'enseignement supérieur en sciences juridiques – approuvé par le Sénat de l'université de Lettonie le 26 janvier 2004.

*Supervision de mémoires de master et de thèses de doctorat*

Mémoires de master supervisés en 2002-2011 – plus de 30.

Thèses de doctorat supervisées (2002-2011) – 6, un doctorant ayant déjà terminé le cursus.

Thèse de doctorat / doctorat, en 2009, A. Pundurs, thèse intitulée "The Legal Theory of Argumentation and Circumstantial Evidence, and Evidence of Procedural Importance in the Criminal Procedure"; en 2010 – V. Zeppa-Priedīte, thèse intitulée "Immunity from Criminal Proceedings of Public Officials".

**Activités organisationnelles**

- 2003 –à ce jour Membre du Conseil des programmes d'études en sciences juridiques, faculté de droit de l'université de Lettonie.
- 2006 – 2008 Présidente du Conseil de promotion de l'université de Lettonie en sciences juridiques, droit public, droit international et pénal.
- 2007- 2008 Présidente du Conseil des programmes d'études en sciences juridiques, faculté de droit de l'université de Lettonie.
- 2007 – 2008 Expert du Conseil des études de l'université de Lettonie.
- 2007 –à ce jour Membre du Réseau universitaire européen de droit pénal, personne de contact pour les activités du Réseau en Lettonie.
- 2008 –à ce jour Membre de l'Assemblée constitutionnelle de l'université de Lettonie.
- 2008 –à ce jour Membre du conseil de la fondation "Centre de formation judiciaire".

- 2010 –à ce jour Membre du Sénat de l'université de Lettonie, Présidente du Comité constitutionnel du Sénat.
- 2012 –à ce jour Représentante de l'université de Lettonie au sein du conseil scientifique de l'European Public Law Organization (EPLLO).
- 2012 –à ce jour Membre du groupe d'experts sur la politique pénale de l'UE.

#### **Activités au sein de comités d'organisation de conférences, etc.**

Conférence scientifique internationale "Uzņēmējdarbība un tās tiesiskā vide: procesi, tendences, rezultāti" (L'entreprenariat et son environnement juridique: Processus, tendances, résultats) Riga, Université Turība, 12 avril 2002 – membre du comité d'organisation, modérateur de la Section Droit.

Réunion annuelle des coordinateurs du programme d'échange international Socrates/Erasmus et colloque organisé dans ce cadre "L'Union européenne en tant qu'espace juridique uniforme", Riga, faculté de droit de l'université de Lettonie, 27-29 mai 2004, organisateur responsable.

Faculté de droit de l'université de Lettonie et université de Cagliari (Italie) Cours d'été "Relations de travail collectives", Riga, université de Lettonie, 30 août– 3 septembre 2004 – organisateur responsable.

Conférence scientifique internationale "La justice dans la procédure pénale", Riga, LPA, 25-26 août 2005 – membre du comité d'organisation, membre du conseil éditorial d'une série d'articles.

Conférence "Latvijas Kriminālprocesa likuma piemērošanas pirmā gada problēmas" (Les problèmes d'application du Code de procédure pénale letton un an après son entrée en vigueur) Riga, LPA, 15 décembre 2006 - membre du conseil éditorial d'une série d'articles.

Conférence scientifique internationale "Tiesību harmonizācija Baltijas jūras reģionā pēc ES paplašināšanās" (L'harmonisation du droit dans la région de la mer Baltique après l'élargissement de l'Union européenne), Riga, LU, 24- 27 janvier 2007 – membre du comité d'organisation.

Conférence pratique scientifique internationale "Nepilngadīgo drošība un aizsardzība" (La sécurité et la protection des mineurs), Lettonie, Riga, LPA, 24- 25 janvier 2007 – membre du comité d'organisation, membre du conseil éditorial d'un recueil d'articles.

Conférence pratique scientifique "Kurp ved kriminālprocesa likums?" (Vers quoi nous mène le Code de procédure pénale ?), Lettonie, Riga, faculté de droit de l'université de Lettonie, 14 novembre 2008 - membre du comité d'organisation.

Conférence pratique scientifique "Kriminālprocesuālās aizturēšanas tiesiskums" (La légalité de la détention dans la procédure pénale), Lettonie, Riga, LPA, 9 décembre 2008 - membre du conseil éditorial d'un recueil d'articles.

Conférence internationale "Augstākās tiesas judikatūra un tās loma tiesiskās domas attīstībā Latvijā" (Les juges de la Cour suprême et leur rôle dans l'évolution de la pensée juridique en Lettonie), Lettonie, Riga, LU, 15 octobre 2010 – organisatrice de la conférence

Conseils donnés à des organisations non gouvernementales et publiques et à des comités d'experts,

#### **Activités en tant qu'expert**

Depuis 2006 Expert en sciences juridiques agréée par décision de l'Académie des sciences lettone

#### **Autres**

2002 Variante d'un chapitre du projet de Code de procédure pénale sur la preuve et l'argumentation, élaborée sur la base d'un contrat.

2002, 2003 Membre du groupe de travail chargé de l'élaboration du projet de loi "Modifications du droit pénal", en lien avec l'introduction de la responsabilité pénale pour les personnes morales.

- |                 |                                                                                                                                            |
|-----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 2003, 2004      | Expert invité de la Commission des affaires juridiques de la Saeima chargée de formuler un avis sur le projet de Code de procédure pénale. |
| 2004 –à ce jour | Membre du groupe de travail sur les programmes d'études du Centre de formation judiciaire.                                                 |
| 2006, 2007      | Membre du groupe de travail permanent au sein du Ministère de la Justice chargé de rédiger les modifications du Code de procédure pénale.  |

\* \* \*

---